

LA VALLÉE DU LOIR TOME 1

ÉTUDE PROSPECTIVE POUR LA VALORISATION DES PAYSAGES

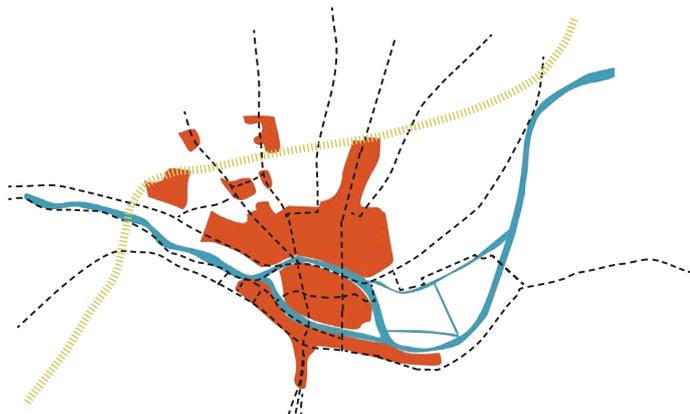


le CENTRE de RECHERCHES APPLIQUÉES au PAYSAGE et d'AIDE aux USAGERS

INSA

INSTITUT NATIONAL
DES SCIENCES
APPLIQUÉES
CENTRE VAL DE LOIRE



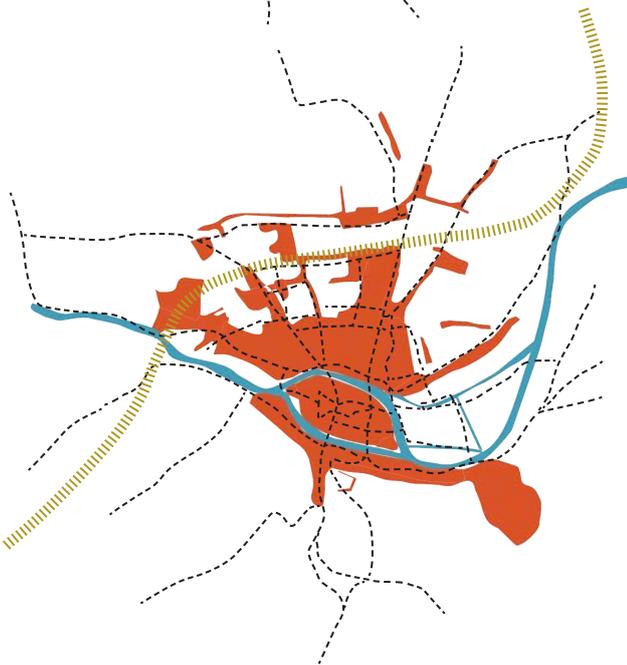


⑤

Du XVII au XVIIIÈME SIÈCLE

Au XVIIème siècle, la ville connaît une prospérité maximale du à la reconnaissance du savoir-faire en matière de ganterie des tannerie de la vallée. L'enceinte de la ville devient uniquement symbolique et perd son usage militaire.

En 1723, le duché de Vendôme est rattaché à la couronne et perd de l'importance

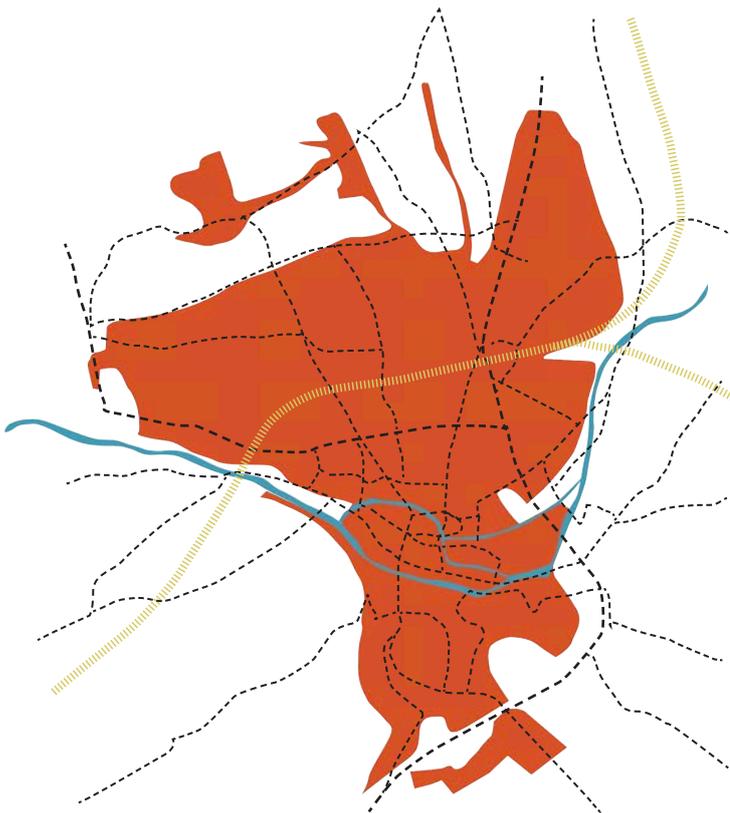


⑥

JUSQUE DANS LA SECONDE PARTIE DU XXÈME, UNE URBANISATION ENCORE TRÈS CONTENUE LE LONG DES VOIES

Synthèse de la carte d'État-major (1825-1866), le schéma montre clairement le développement des faubourgs vers le Nord, le long des actuelles RN10, RD957, la rue de la Bretonnerie, la rue des Quatre Huyes...

Le développement se poursuit lentement au fil des ans, à peine poussé par l'arrivée du chemin de fer (en 1867) qui voit cependant l'urbanisation se développer le long.



⑦

A PARTIR DES ANNÉES 60 ET JUSQU'À AUJOURD'HUI: UNE URBANISATION QUI REJOINT LES LIMITES NATURELLES

C'est à partir des années 60 que cette urbanisation s'accélère et s'étend. Beaucoup plus massive, elle occupe de vastes îlots bâtis jusque dans leur cœur et non plus seulement aux abords des voies.

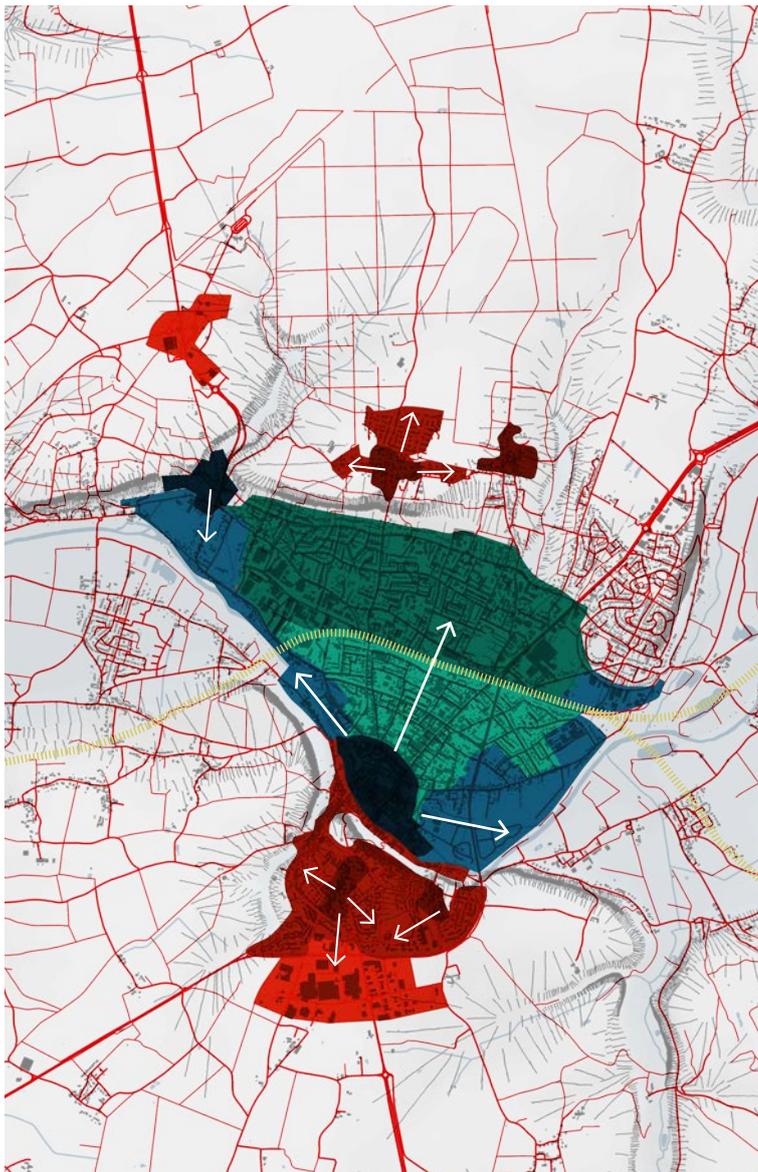
La dernière partie du 20ème, ainsi que les dernières années ont vu l'urbanisation s'étendre par-delà les coteaux, sur les plateaux, rejoignant et repoussant ainsi les limites naturelles.

...qui s'étend finalement au-delà des limites naturelles.

ÉVOLUTION URBAINE DE LA VILLE DE VENDÔME

GRANDES ENTITÉS URBAINES ET PAYSAGÈRES

Source : PLU Vendôme, Tome 1, Diagnostic



LE TERRITOIRE DU LOIR

- L'île historique :
Un ensemble stable, un accompagnement du patrimoine du patrimoine bâti à conforter
- Les rives du Loir naturel :
Des espaces très mutables d'un point de vue morphologique, mais un territoire sensible du point de vue environnemental.

LE TERRITOIRE DE LA PLAINE ALLUVIALE

- Les faubourgs :
Des ensembles bâtis peu denses en moyenne, mais une mutabilité complexe (parcellaire, patrimoine remarquable (bâti et horticole).
- L'extension des faubourgs : une mutation difficile

LE TERRITOIRE DES PLATEAUX

- Les bourgs ruraux :
Des ensembles fragiles, supports d'extensions urbaines.
- Les extensions récentes (habitat et ZA)
- Des ensembles peu mutables
Situation « hors la ville »
Fort enjeu de dessin des limites de l'urbanisation et des espaces naturels.

DIAGNOSTIC MORPHOLOGIE URBAINE, PAYSAGE ET TISSUS URBAINS

- +** **ATOUS :**
 Un maillage viaire dense
 Une urbanisation peu dense
 Une variété importante de typologies bâties
 Une mixité des fonctions importante dans le centre et les faubourgs.

- +** **OPPORTUNITÉS :**
 Le renouvellement des tissus sur eux-mêmes vers l'accueil de logements et pourquoi pas d'activités dans le respect de la mixité fonctionnelle et sociale.

- **FAIBLESSES :**
 Un parcellaire morcelé
 Des coupures urbaines importantes (RN10, voie ferrée, Loir, relief...).

- **MENACES :**
 La désaffectation de la zone urbaine au profit de l'urbanisation des espaces naturels.
 Des quartiers qui se développent massivement.
 Des points de vue quantitatifs et qualitatifs (formes urbaines, fonctions...).

ÉVOLUTION URBAINE DE LA VILLE DE VENDÔME

DES ENSEMBLES PARFOIS PEU LISIBLES AUJOURD'HUI



L'ÎLE HISTORIQUE - PLACE SAINT MARTIN



LES RIVES DU LOIR NATUREL - D957A



LES FAUBOURGS- FAUBOURG CHARTRAIN



L'EXTENSION DES FAUBOURGS - AVENUE JEAN MOULIN



BOURGS RURAUX
- CHEMIN DES TAILLES DU PUY



EXTENSIONS RÉCENTES
- ZI SUD VENDÔME

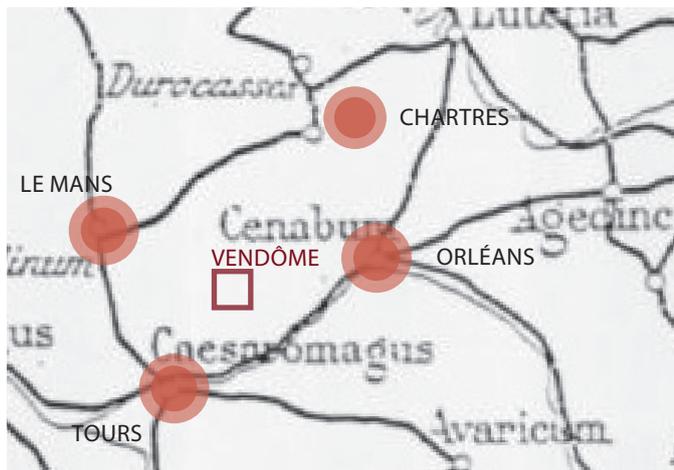


EXTENSIONS RÉCENTES
- ALLÉE PIERRE LOTI

Des espaces contrastés

INFRASTRUCTURES

EVOLUTION DES ROUTES



CARTES DES VOIES ROMAINES

sources :

Tabula Peutingeriana et Itinerarium Antonini

LES TRACÉS DANS LE LOIR

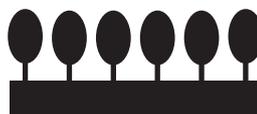
Manque de données mais importance liée à la fréquentation ancienne. Chemin continu de la vallée.



LES VOIES ROMAINES

À l'époque romaine, Vendôme est situé sur les terres Carnutes. À cette époque, Vendôme est coïncé entre Chartres (capitale des Carnutes), Tours, Bourges et Orléans plus développées.

Ces quatre villes sont reliées entre elles par des voies romaines importantes. Vendôme se pose en carrefour des voies de communication.



LES ROUTES ROYALES ET IMPÉRIALES

Vers 1750 sont créées dans l'ensemble du royaume des routes royales rectilignes et plantées d'arbres. C'est le cas de la route royale de Vendôme à Tours par Château-Renault et de la liaison du « Grand chemin de Vendôme à Blois » dont le tracé, adopté en 1794, n'est réalisé qu'au cours du XIXe siècle.

Pour Napoléon Bonaparte, les routes impériales permettent d'unifier le pays et de faciliter le passage des troupes. Trois catégories de routes sont créées, des routes nationales aux routes de région.

Le statut des routes impériales évolue en 1830 et elles sont nommées routes nationales.



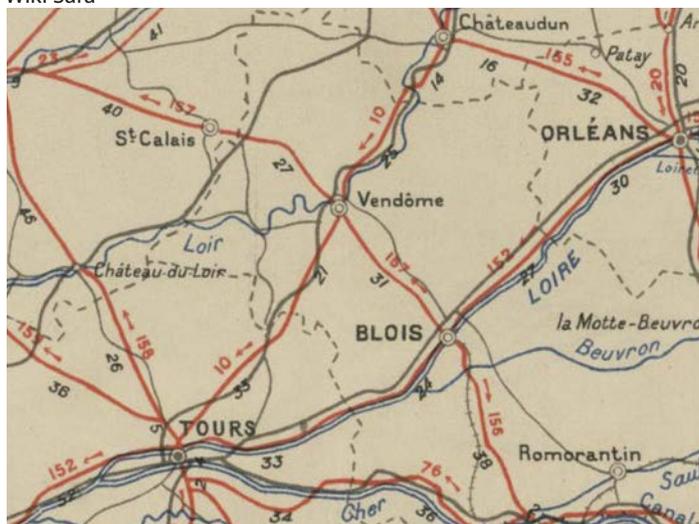
ATLAS TRUDAINE (1745 ET 1780)

sources : <http://www.culture.gouv.fr/documentation/archim/atlasdetrudaine.htm>

CARTES DES ROUTES NATIONALES

sources :

Wiki Sara



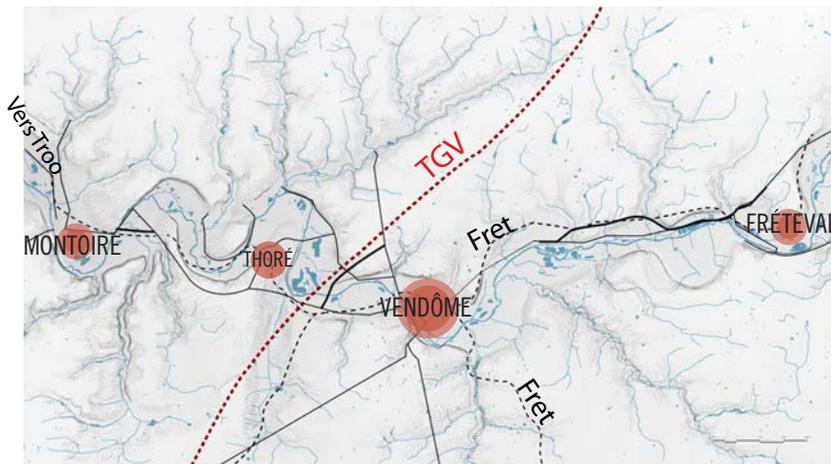
ROUTES NATIONALES DE 1922

Les routes nationales sont donc d'anciennes routes royales à l'implantation longue.

La N10 longe la vallée de part en part reliant Château-dun à Tours en passant par Vendôme.

Un réseau de voie de communication ancien et diversifié...

AUTRES INFRASTRUCTURES



Les Réseaux Ferrés présents sur le territoire

LA LGV ATLANTIQUE À VENDÔME (1990)

Construite à l'initiative de la SNCF, la LGV devait initialement passer par la ville de Blois qui a refusé cette desserte, raison pour laquelle Vendôme s'est intéressée à l'implantation de la gare TGV.

La LGV est principalement utilisée pour les trajets entre Vendôme et Paris, et le trafic annuel est d'environ 250 000 voyageurs (en 2005).

La gare avait pour but d'encourager la venue d'habitants et travailleurs parisiens à Vendôme, entraînant un développement économique, mais en réalité elle a aussi favorisé les déplacements de populations de Vendôme en direction de Paris.



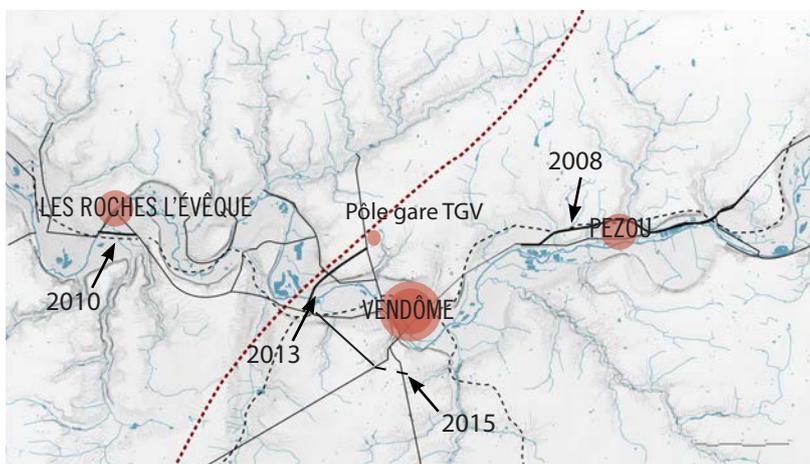
LE FRET (DÈS 1864)

Fonction agricole, utilisation des trains par les coopératives agricoles (Axérial) qui transportent les céréales produits localement vers des points de redistribution de la marchandise.

Aujourd'hui 50 trains circulent annuellement sur la voie, ce qui équivaut à 2 500 poids lourds.

LE TTVL

Le Train Touristique de la Vallée du Loir est un circuit de découverte de la vallée qui circule entre les gares de Thoré-la-Rochette et Trôo, en passant par Montoire et St Rimay, sur l'ancien tracé du train qui y circulait régulièrement dans les années 1950. La circulation du TTVL est possible grâce à une association locale. La voie ferrée est entretenue différemment selon les portions, soit par les Réseaux Ferrés de France soit par l'association du TTVL, formée uniquement de personnes volontaires.



Le réseau routier et déviations récentes

INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES RÉCENTES

2008 - La déviation de la N10 entre Lisle et Pezou permet d'assurer une continuité en route express entre Vendôme et Chartres. Elle contourne les deux villes par le nord-ouest, déchargeant le centre bourg d'une forte circulation.

2010 - La déviation de Montoire et les Roches l'Évêque permet de se rendre depuis Vendôme à Montoire en évitant de circuler par le centre des Roches l'Évêque, rue centrale étroite.

2013 - La déviation de Vendôme permet de joindre la D917 et la N10 en évitant le centre ville. Elle permet un contournement rapide et d'éviter la circulation des poids lourds dans les avenues nord.

Depuis Mars 2015 le 4^{ème} tronçon de la déviation entre Tours et Blois est en travaux au Sud de Vendôme. La déviation complète sera terminée d'ici fin 2016.

La ligne de Fret



La ligne TGV



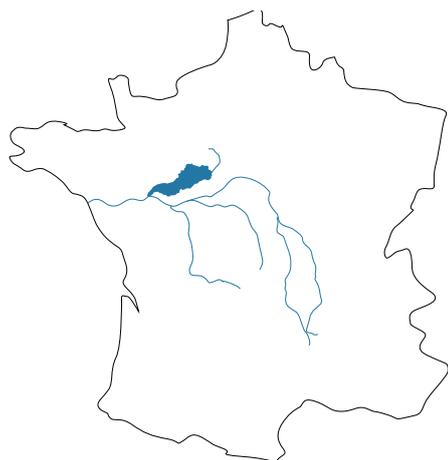
La déviation de Vendôme



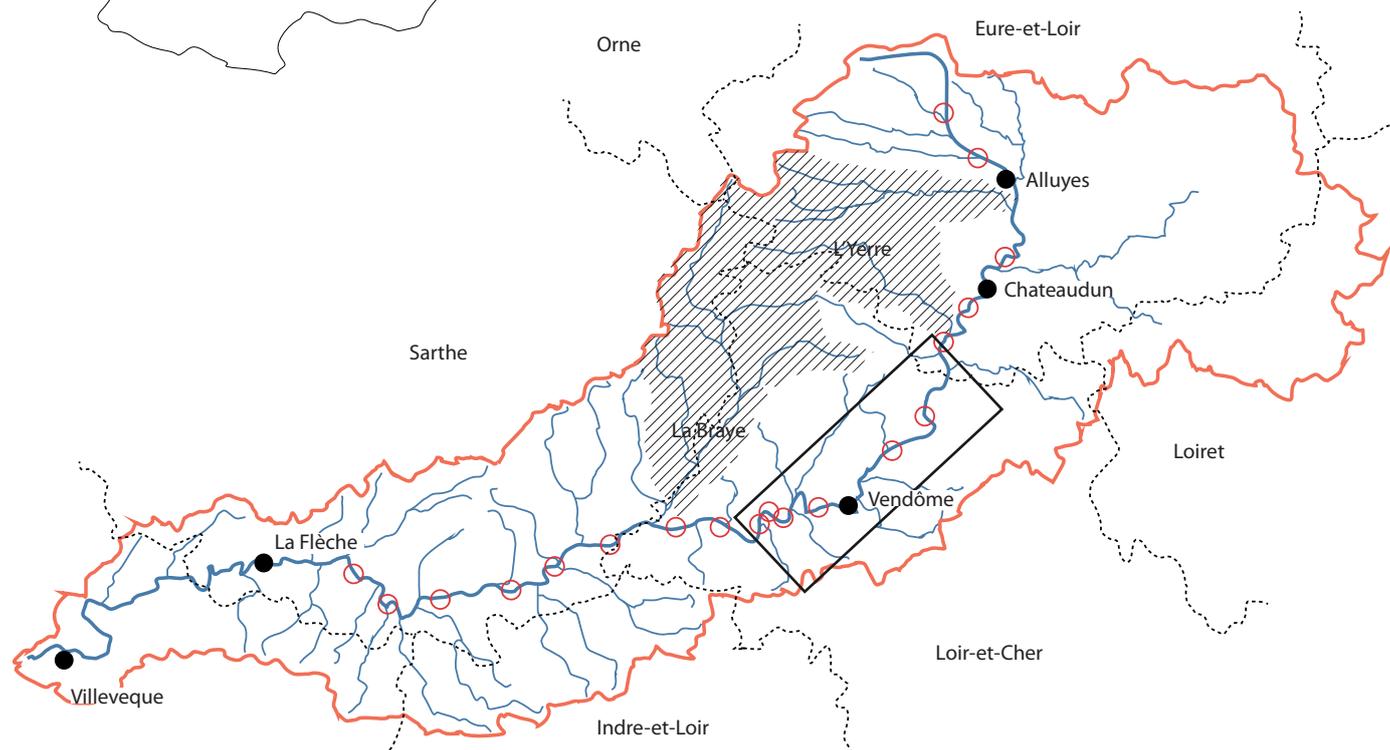
... qui ne prend plus en compte la topographie à l'échelle de la vallée.

L'HOMME ET L'EAU

UNE SÉQUENCE DU LOIR STRATÉGIQUE DANS LE BASSIN VERSANT



Pour mieux comprendre le fonctionnement du Loir, l'échelle du bassin versant paraît adaptée.



Légende

 Affluents importants en apports dans le cours principal

 Ville principales

 Le Loir

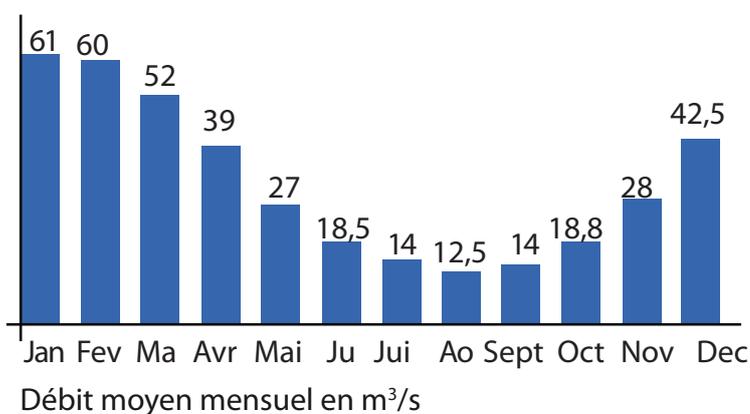
 Limite du bassin versant du Loir

 ZEC (Zones d'expansion des crues) principales

 Affluents et cours d'eau

Le Loir inscrit dans son territoire...

Le Loir prend sa source à Sant-Eman (Eure-et-Loire) et se jette dans la Sarthe au nord d'Angers, sur son parcours de 312km il traverse trois départements.



Fiche technique

Surface du bassin versant: 8300 km²

Parcours du Loir: 312km

Pente moyenne: 0,5%

Nombre de biefs: 92

Fréquence obstacles (barrage, usines...): 4 km

Largeur lit mineur: 60m

Largeur lit majeur: 2 à 4 km

Débit moyen ou «module»: 32,2 m³/seconde

Le bassin versant du Loir présente deux systèmes hydrologiques différents (cf. Carte 1) :

- un système amont constitué de la vallée du Loir et d'un apport important constitué par l'Yerre (affluent de rive droite),
- un système aval plus complexe comprenant un apport important concentré en tête (la Braye) et une série d'apports répartis.

Les crues du Loir sont essentiellement générées dans la partie amont rive droite dans les collines du Perche. Trois affluents ont un rôle important, par ordre

d'importance : la Braye, l'Yerre et l'Ozanne. Nous nous situons justement dans une séquence stratégique, à l'amont de l'Ozanne.

On peut noter que le Loir est orienté suivant un axe ouest-est, des perturbations venant de l'ouest remontent la vallée, arrosant l'aval avant l'amont.

La Braye, et dans une moindre mesure l'Yerre, jouent un rôle déterminant dans la genèse et la propagation des crues.

On peut constater que la quasi-totalité du cours du Loir est, ou en cours d'être, couverte par des Plans de Prévention des

Risques Inondation (PPRI). La Braye, l'Yerre et l'Ozanne ont fait localement l'objet d'un Atlas des Zones Inondables (AZI). Les crues du Loir sont généralement des crues d'automne hiver. Elles sont engendrées par des événements pluvieux de 2 jours ou plus, généralement centrés sur le Perche, succédant à une phase préparatoire pluvieuse, qui conditionne l'importance de la crue.

...selon deux systèmes hydrologiques distincts.

L'HOMME ET L'EAU

L'EAU COMME VECTEUR D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



Des franchissements en nombre dans la vallée...



Pont de Prépatour



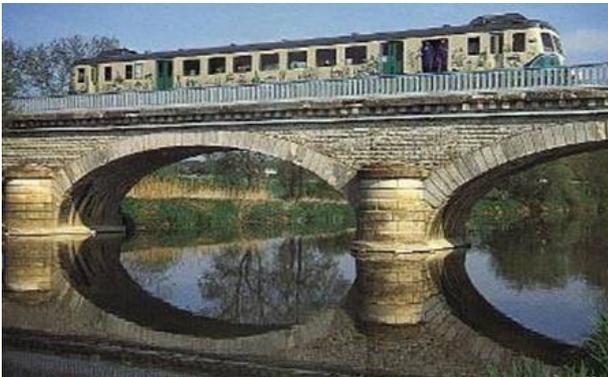
Pont de Morée



Moulin de Lavardin



Bief de Morée



Franchissement ferroviaire du Loir



Le train touristique et le TGV



Route à Morée

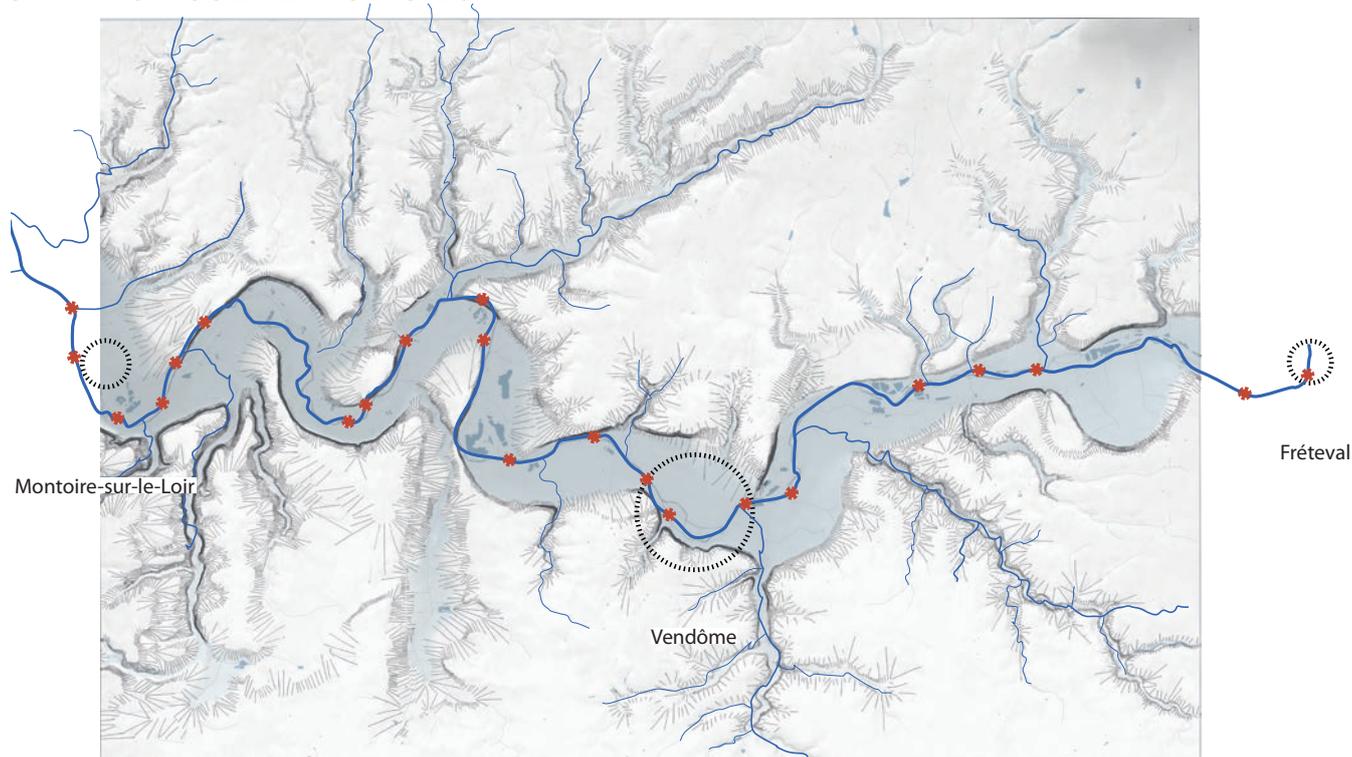


Franchissement routier

...aux usages différents

L'HOMME ET L'EAU

LES FRANCHISSEMENTS DU LOIR



On recense une trentaine de franchissements divers sur le cours du Loir entre Fréteval et Montoire. Entre les anciens gués, les ponts routiers, piétons, ferroviaires, il existe une multitude de types de ces franchissements. Leur architecture varie selon leur époque, la technique employée et la longueur de la section à traverser.

Exemple d'un pont ancien



Le pont de Lavardin a été construit à la fin du 12e siècle . Long de 56 mètres, il repose sur huit arches dont cinq ont conservé leur forme d'origine, les trois autres plus modernes étant détruites en 1870 par l'armée et reconstruites en plein cintre. Les avants becs qui protègent

le pont, datent du XVe siècle et servent à fendre le courant et diminuer sa poussée. Comme beaucoup de ponts de cette importance, il devait être pourvu d'un poste de péage, qui se trouvait au milieu du pont sur l'arche batelière disparue aujourd'hui.

Exemple d'un pont récent



Infrastructure plus moderne, le passage de la N10 à Vendôme a occasionné la réalisation d'un pont au-dessus du Loir et de sa zone inondable.

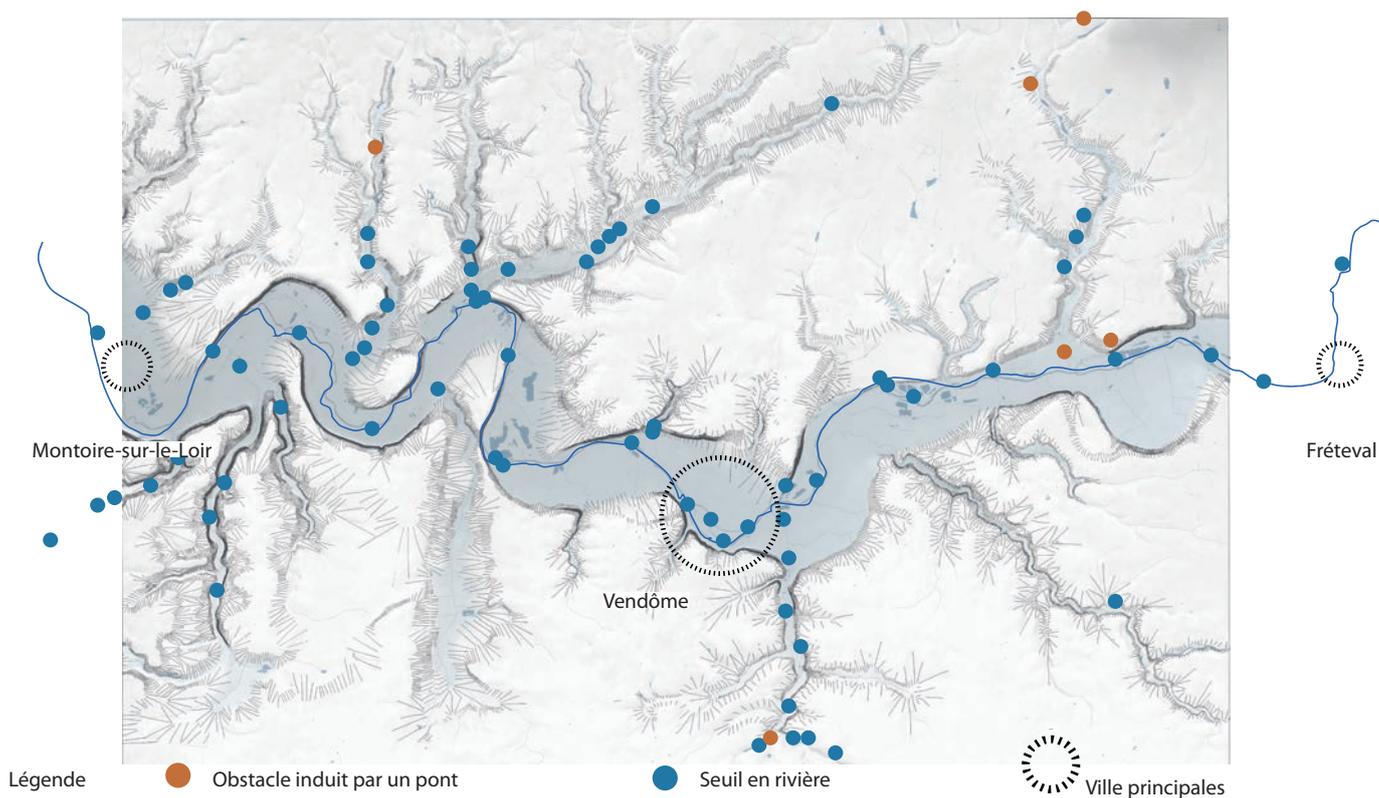
Un contournement qui relie le nord au sud de la ville en passant à plus de 10 mètres de hauteur au-dessus du Loir.

L'impact sur les paysages de ce type de franchissement est essentiel dans la perception de la vallée. Avec les évolutions techniques, on est passé du franchissement du cours d'eau au franchissement de la vallée. Les emprises des piles, les matériaux, les usages et les formes de ces constructions participent à l'identité de la vallée.

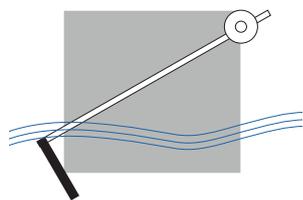
De nombreux ouvrages sont présents sur le cours du Loir...

L'HOMME ET L'EAU

DE MULTIPLES OUVRAGES SUR LE COURS D'EAU

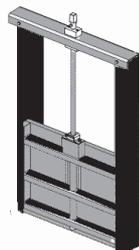


Quelques types d'obstacles



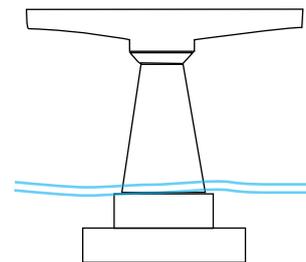
Batardeau

Destinée à la retenue d'eau provisoire en un lieu donné sur une surface donnée. En général, le batardeau est utilisé en vue d'exercer une activité en aval de celui-ci.



Vanne

Dispositif mobile pouvant être manœuvré en charge et permettant à volonté d'intercepter ou de laisser libre le passage de l'eau.



Pile de pont

La pile d'un pont est un appui intermédiaire supportant le tablier de l'ouvrage. Il s'agit d'un appui massif et permanent.

La privatisation du Loir



Ponton artisanal en portée libre



Cabanon et réfection particulière de berge



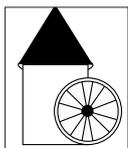
Réfection sauvage de berge

La privatisation des abords et d'une partie du Loir est à l'origine de nombreuses déviances et maladrresses : réfections de berges avec des matériaux divers, non entretien des berges, des ouvrages, de la végétation... Les problématiques principales en terme d'entretien des ouvrages concerne la privatisation des moulins et donc de leur bief. Par ailleurs l'occupation privée des bords du Loir par des cabanes de pêche ou d'agrément fait partie de l'identité et de la culture de la vallée.

...liés à l'économie industrielle ancienne ou actuelle

L'HOMME ET L'EAU

LES MOULINS HYDRAULIQUES



L'étude des moulins hydrauliques est une entrée de compréhension plus générale sur l'utilisation du Loir et de ses abords par l'Homme. L'implantation de ces ouvrages, de leur bief et de leur bâtiment est souvent isolée. Pour créer leur bief, les moulins ont dû s'implanter là où le Loir s'élargissait suffisamment pour créer un chenal et ainsi gérer le débit d'eau.



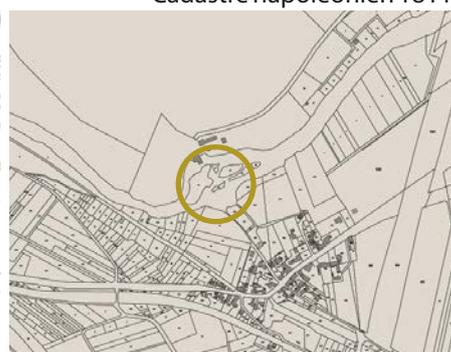
Cadastre napoléonien 1811



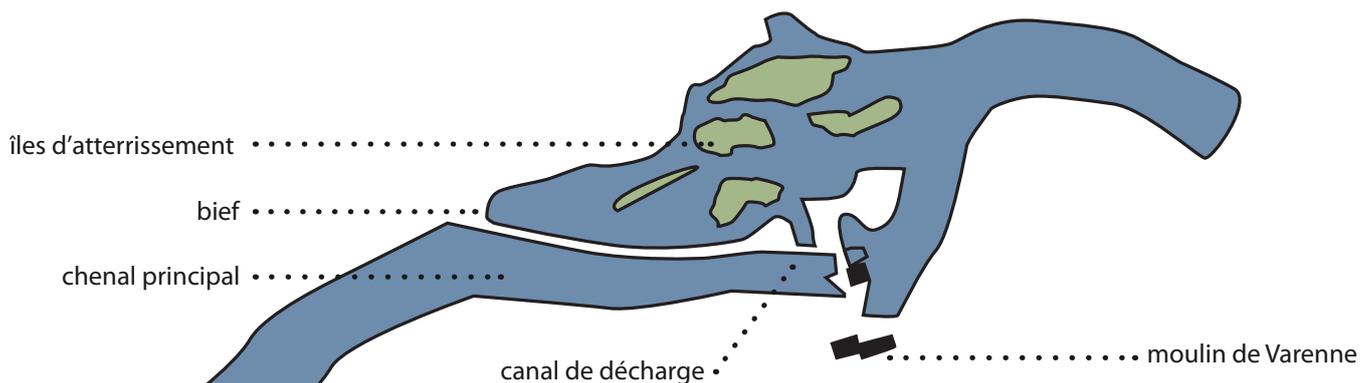
Vue aérienne



IGN



Cadastre actuel



De nombreux ouvrages hydrauliques présents ...

Les moulins hydrauliques sont très présents sur le cours du Loir. Jusqu'au XII^{ème} siècle, on en compte un tous les deux kilomètres. Ils utilisent des biefs pour guider l'eau jusqu'aux roues, avec un système de vannes et de chenaux qui crée de petites îles d'atterrissement sur lesquelles la végétation se développe.

Aujourd'hui la plupart d'entre eux ont disparu, les seules traces se trouvent dans l'eau: seuils, vannes... Le peu de moulin qui restent ne sont plus en activité et ont tous été privatisés et transformés en maison particulière, en chambre d'hôte ou en lieu de visite pédagogique.



Ci-contre vues actuelles sur les bâtiments et ouvrages du moulin de Varenne. Sous propriété privée, ce moulin à été restauré et est aujourd'hui le siège de l'entreprise d'exploitation des carrières Minier.

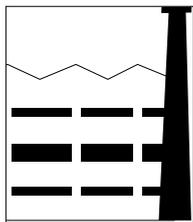


... mais des moulins, pour la plupart, disparus.

L'HOMME ET L'EAU

L'INDUSTRIE LIÉE AU LOIR

Exemple d'une industrie à Naveil -XIX^{ème}-



L'industrie dans la vallée du Loir est encore fortement présente. On trouve les ruines de nombreuses petites usines (papeteries du XIX^{ème}, tanneries du XVIII^{ème}, forges et fonderies du XVI^{ème}...). La force hydraulique est utilisée comme énergie industrielle et implique une certaine domestication du cours d'eau: construction de biefs, surcreusement ponctuel, remblais...D'autre part, les villages se développent et s'étendent vers ces activités, occupant plus d'espace.

Aujourd'hui certain des bâtiments industriels à l'abandon sont reconvertis en commerces ou lieux de stockage ou encore sont abandonnés sans garantie d'entretien des ouvrages.



Tableau d'assemblage du cadastre napoléonien 1811



Cadastre napoléonien 1811



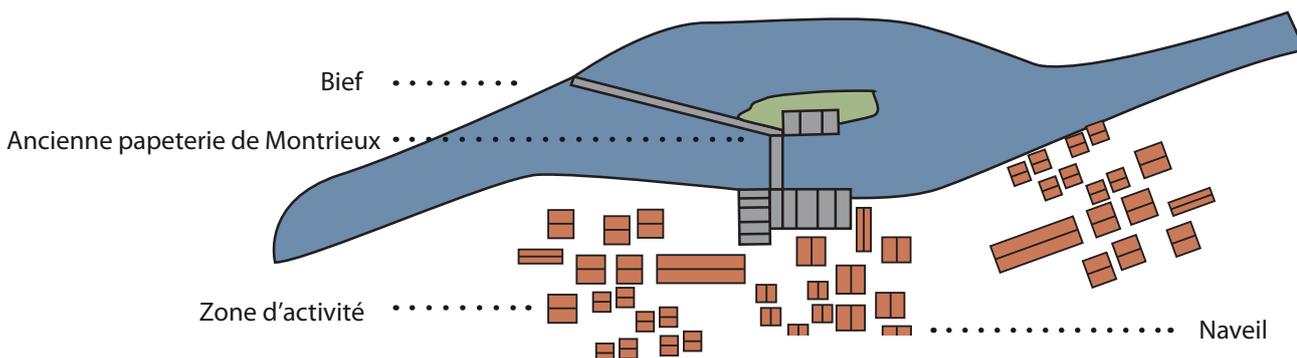
Vue aérienne



IGN



Cadastre actuel



Des industries encore présentes près du Loir ...



Vue aérienne sur tout le bief de l'ancienne papeterie



Vanne du chenal de décharge



ouvrage du bief



Entreprise sur une partie du bâtis industriel ancien

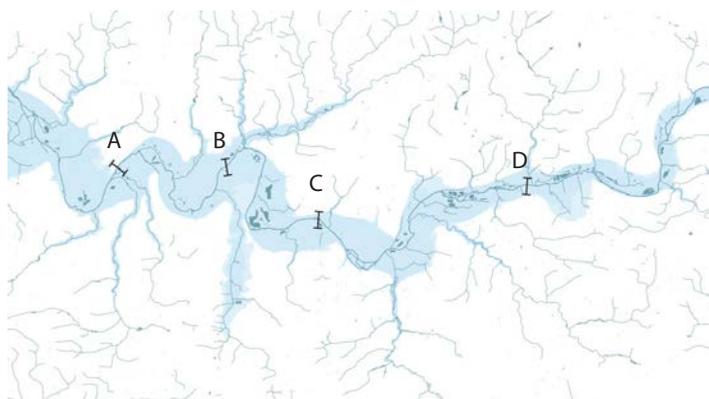


le passage de l'eau

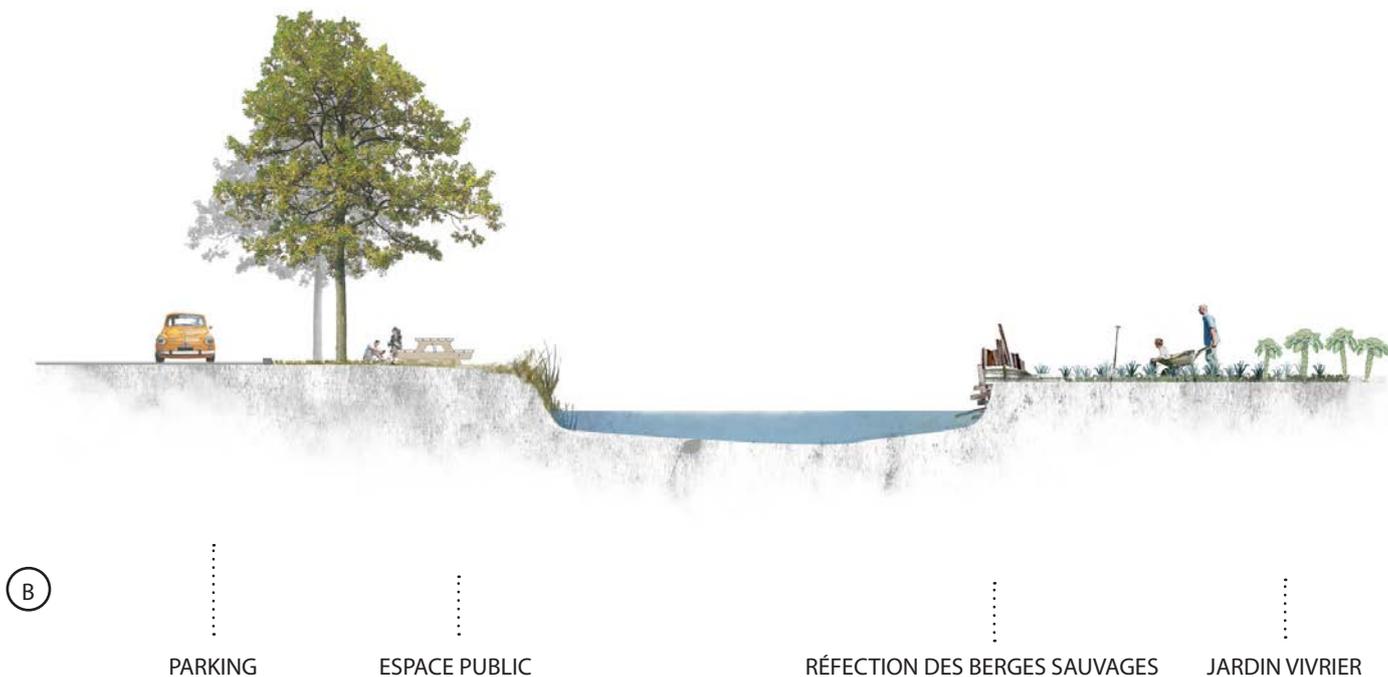
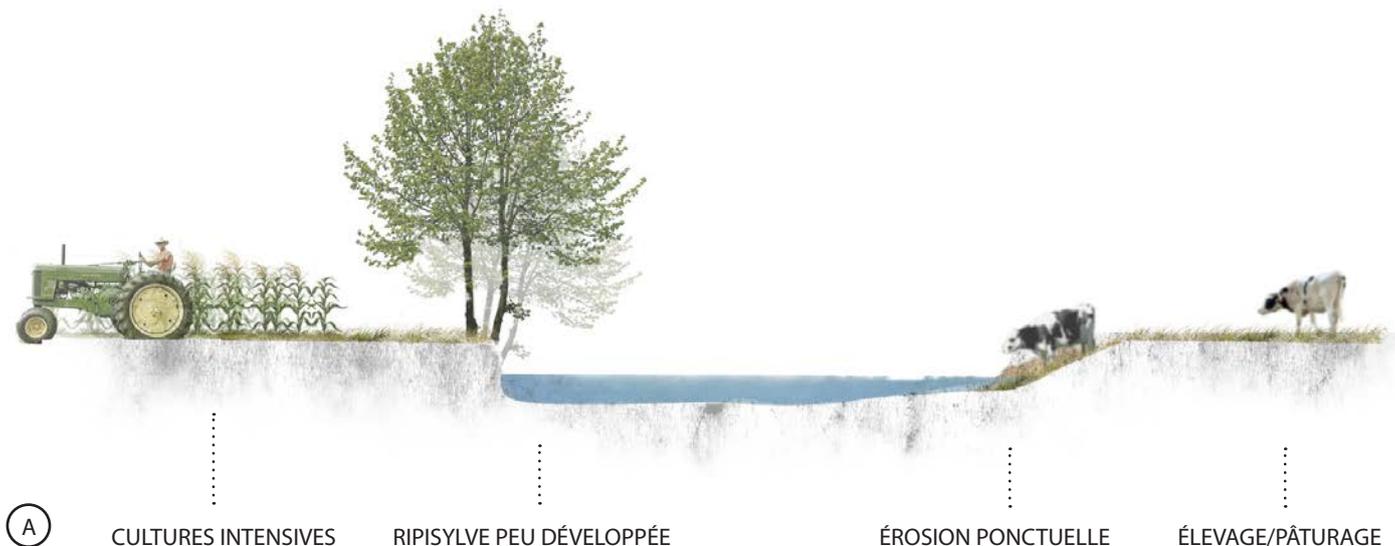
... mais des ruines industrielles à reconsidérer.

L'HOMME ET L'EAU

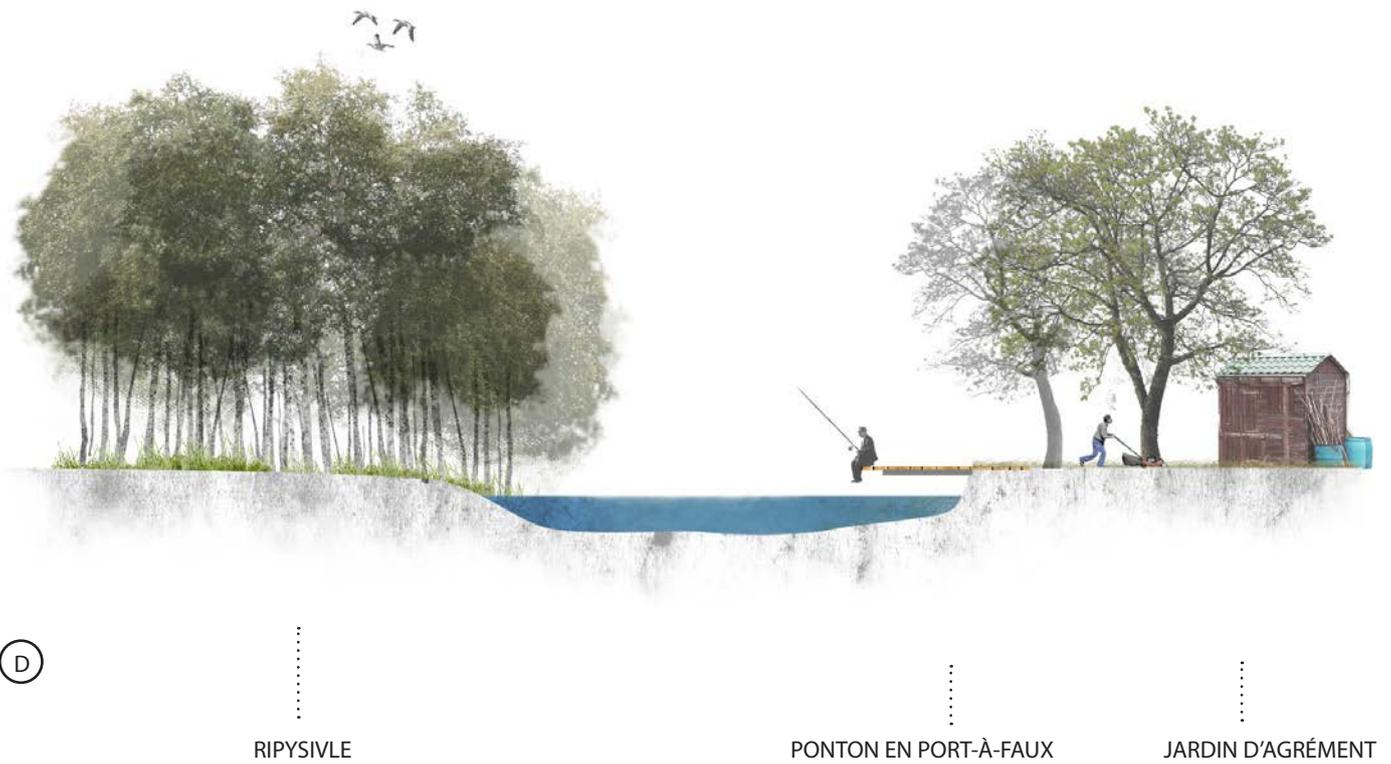
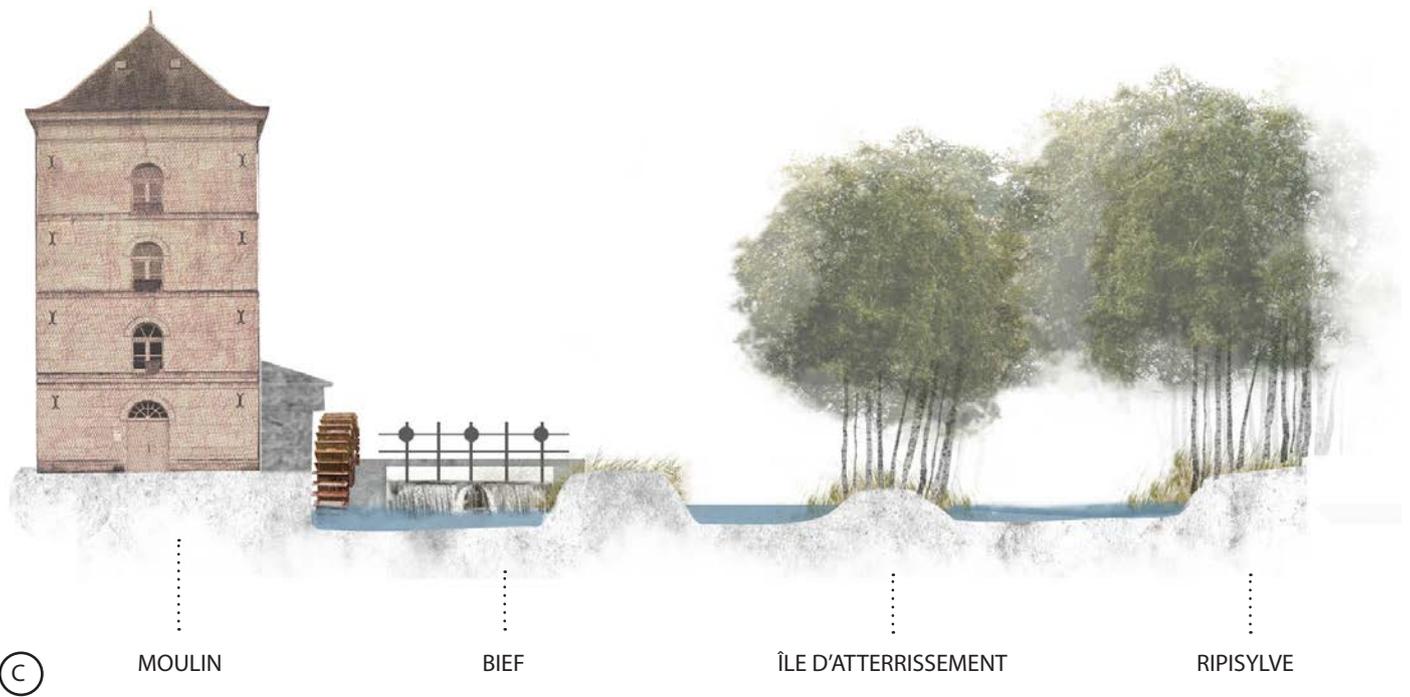
AMÉNAGEMENT ET GESTION DES BERGES



Les berges du Loir sont certes le plus souvent privatisées, inaccessibles ou invisibles mais elles sont d'une diversité forte qui est identitaire de la vallée. Leur typologie varie: berges urbanisées, rurales, jardinées ou pâturées. Elles se succèdent et se confrontent, toujours en provoquant de nouvelles ambiances et traduisant des usages et des appropriations du territoire diversifiées. Voici quelques exemples d'occupation de ces berges.



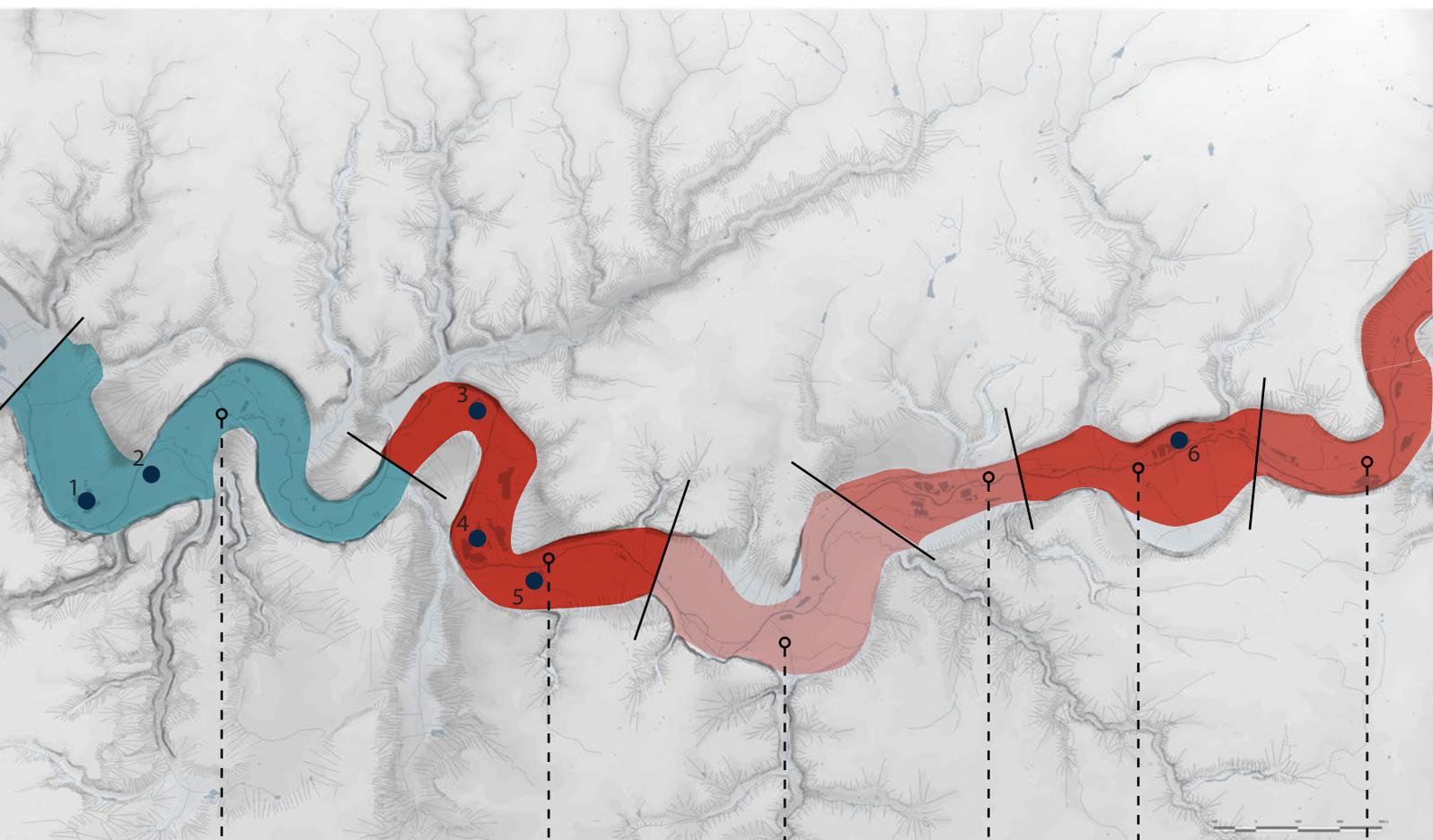
Des berges privatisées et peu accessibles...



...mais toutefois très diversifiées.

UN SOL EXPLOITÉ

DES GRAVIÈRES DANS LA VALLÉE



Montoire > Thorée-la-Rochette
 - 14 km linéaire, 386 ha de lit majeur,
 681 ha d'alluvions exploitables
 - 14 plans d'eau de carrières : 7 ha
 Cela équivaut à : 1 carrière/km, et
1,8% de plan d'eau de gravières
dans le lit majeur.

Thorée-la-Rochette > Naveils
 - 11 km linéaire, 271 ha de lit majeur,
 507 ha d'alluvions exploitables
 - 21 plans d'eau de carrières : 25 ha
 Cela équivaut à : 1,9 carrière/km, et
9,3% de plan d'eau de gravières
dans le lit majeur.

Saint-Ouen > Pezou
 - 7 km linéaire, 231 ha de lit majeur,
 330 ha d'alluvions exploitables
 - 11 plans d'eau de carrières : 13 ha
 Cela équivaut à : 1,6 carrière/km, et
5,7% de plan d'eau de gravières
dans le lit majeur.

Fréteval > Saint-Jean
 - 13 km linéaire, 240 ha de lit
 majeur, 323 ha d'alluvions
 exploitables
 - 7 plans d'eau de carrières : 17
 ha
 Cela équivaut à : 0,5 carrière/
 km, et
7,2% de plan d'eau de gra-
vières dans le lit majeur.

Carrières en activité

- 1- CHAVIGNY - Montoire sur le Loir
- 2- CHAVIGNY - Villavard
- 3- CHAVIGNY - Thoré la rochette (champs)
- 4- MINIER - Naveil (riotte)
- 5- MINIER - Naveil (bondrée), extraction en terrasse
- 6- EUROVIA Pezou

Naveils > Saint-Ouen
 - 9 km linéaire, 203 ha de lit majeur,
 406 ha d'alluvions exploitables
 - 6 plans d'eau de carrières : 5 ha
 Cela équivaut à : 0,7 carrière/km, et
2,3% de plan d'eau de gravières
dans le lit majeur.

Pezou > Fréteval
 - 6 km linéaire, 160 ha de lit majeur,
 261 ha d'alluvions exploitables
 - 13 plans d'eau de carrières : 5 ha
 Cela équivaut à : 2,2 carrière/km, et
8,4% de plan d'eau de gravières
dans le lit majeur.

Légendes



Périmètre n'excluant pas l'ouverture de carrières.



Périmètre d'exclusion des carrières pour cause de trop forte extraction.



Carrières en cours d'exploitation

UN SOL EXPLOITÉ

LES TRACES D'UNE EXPLOITATION

CONTRAINTES D'UNE CARRIÈRE SUR LE TERRITOIRE

La problématique des zones de vallée ayant subi de très fortes extractions concerne essentiellement la vallée du Loir: la superficie cumulée des plans d'eau de carrière couvre en moyenne 5 % du lit majeur.

La substitution d'une parcelle végétalisée par un plan d'eau entraîne un déficit net pour la nappe de 200 à 600 mm/an. Cela équivaut, pour une carrière de 1 ha, à un prélèvement journalier moyen dans la nappe de 5 à 15 m³/jour.

L'utilisation des matériaux compte beaucoup dans l'impact de la carrière. L'export des matériaux de gravière en dehors du département est de 12%.

En France, le transport des matériaux extraits est la principale source d'émission de gaz à effet de serre, cependant 84% des matériaux sont transportés par la route pour 11% de transport ferré et 5% de transport fluvial.

La reconduction voulue de l'objectif de réduction de 4 % par an dans le prochain SDAGE (2015-2030) aboutirait à un arrêt total de la délivrance d'autorisations en lit majeur sur tout le bassin de la Loire en 2030.

RÉAMÉNAGEMENT À VOCATION AGRICOLE

Les carrières hors du lit majeur ont une restitution agricole incomparable à celle de l'intérieur du lit majeur.

Une augmentation significative du taux de restitution des superficies agricoles nécessite un remblaiement plus systématique des carrières en eau.

Cependant, l'importance des moyens mis en œuvre pour le remblaiement d'un site doit être pondérée par le potentiel agronomique et économique attendu de la remise en état. Le réaménagement agricole au sein de la vallée du Loir semble alors peu prometteuse.

RÉAMÉNAGEMENT À VOCATION ÉCOLOGIQUE

D'une manière générale, les modes de remise en état et de réaménagement des carrières permettant la conservation de la flore et de la faune sauvage lorsque les conditions écologiques ou le contexte foncier sont favorables sont encouragés.

Dans tous les cas de figure, les réaménagements à vocation écologique ont tout intérêt à créer une mosaïque diversifiée de milieux, plutôt qu'une grande surface d'un milieu homogène (plan d'eau notamment).

Ce type de réaménagement est facilement représenté dans la vallée mais est souvent traité en îlot isolés sans réflexion sur les trames et les liaisons entre eux.

RÉAMÉNAGEMENT À VOCATION DE LOISIRS

Le nombre de baignades en Loir-et-Cher est de 5, dont 2 situés dans la vallée du Loir, entre Montoire et Morée:

L'étang intercommunal de Villiers-sur-Loir (public, ancienne gravière) et l'étang de La Varenne à Morée (public, ancienne gravière). Une forte demande existe pour ce genre d'espaces publics et les besoins comblés par les sites existants sont à étudier afin de prévoir la reconversion des carrières futures.

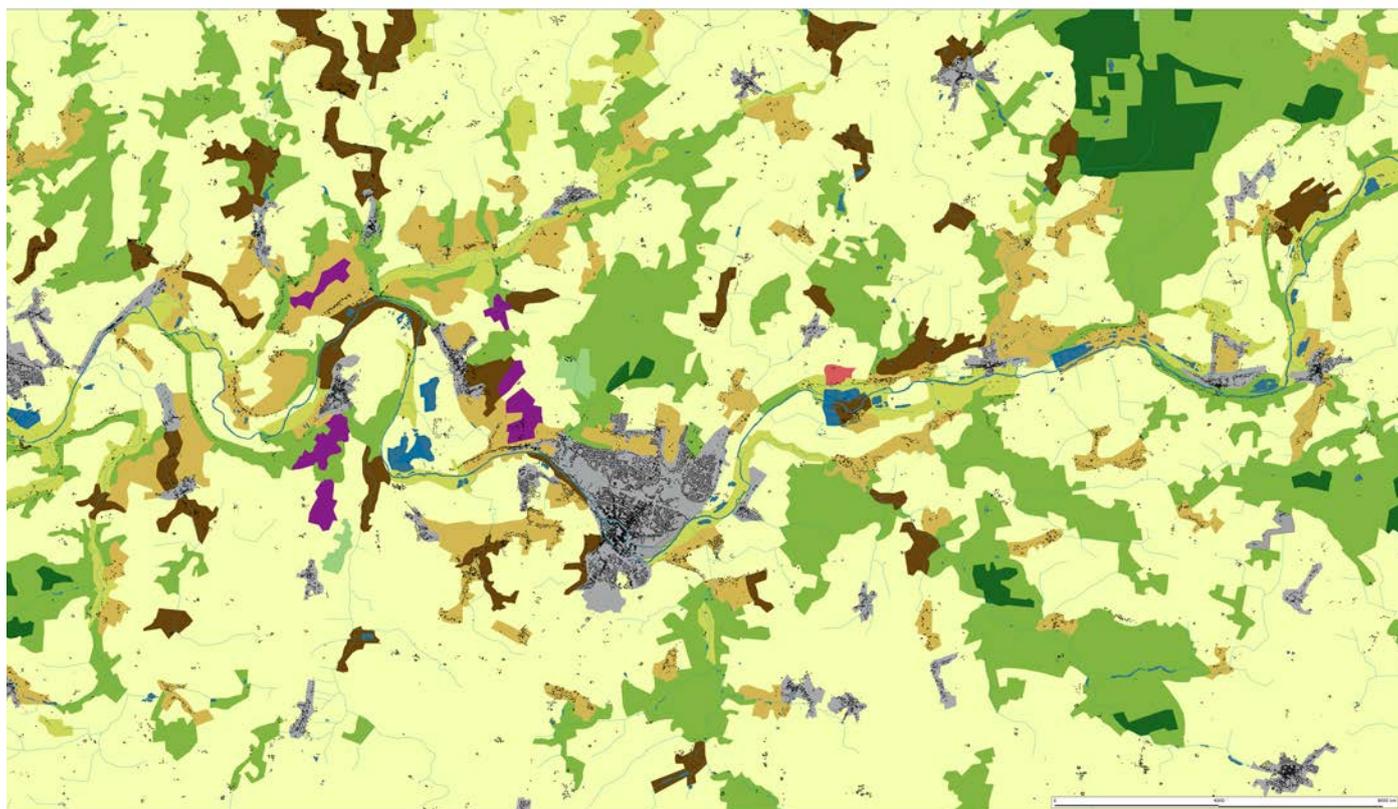
Ces réaménagements à vocations unifonctionnelles sont à considérer comme une base de travail pour la réhabilitation de ces espaces. Le cloisonnement des vocations est à éviter. Par exemple, les espaces de loisirs doivent pouvoir présenter des qualités écologiques et les espaces écologiques ne doivent pas être des enclaves pour les habitants de la vallée.



Photographies : visite du site de Mr. Minier

UN SOL EXPLOITÉ

UNE AGRICULTURE QUI FAÇONNE DES PAYSAGES VARIÉS



Carte de l'occupation du sol

- Cours d'eau
- Bâti
- Plans d'eau
- Vignobles
- Vergers
- Prairies
- Systèmes cultureux et parcellaires complexes
- Surfaces agricoles interrompues par des espaces naturels importants
- Forêts de feuillus
- Forêts de conifères
- Forêts mélangées
- Terres arables
- Pelouses et pâturages naturels
- Landes et broussailles
- Tissu urbain discontinu
- Équipements sportifs et de loisirs

Carrefour entre le bassin céréalier de la Beauce et les régions d'élevage, la vallée du Loir est constituée historiquement de systèmes agricoles mixtes. Elle combine polyculture et élevage, association qui s'est relativement bien maintenue à l'échelle régionale. La proximité de la rivière offre aux agriculteurs une ressource permanente et peu coûteuse pour l'irrigation. Les terres de fond de vallée sont constituées d'alluvions sableuses ou de graviers. Les réserves en eau des sols sont faibles : ces terres sont donc valorisées par l'irrigation.



Le chou fourrager et le maïs, des cultures de plateau ouvert (entre Rocé et Lignière)



La vigne, culture de coteau (Les Coutis, côteaux du Vendômois)

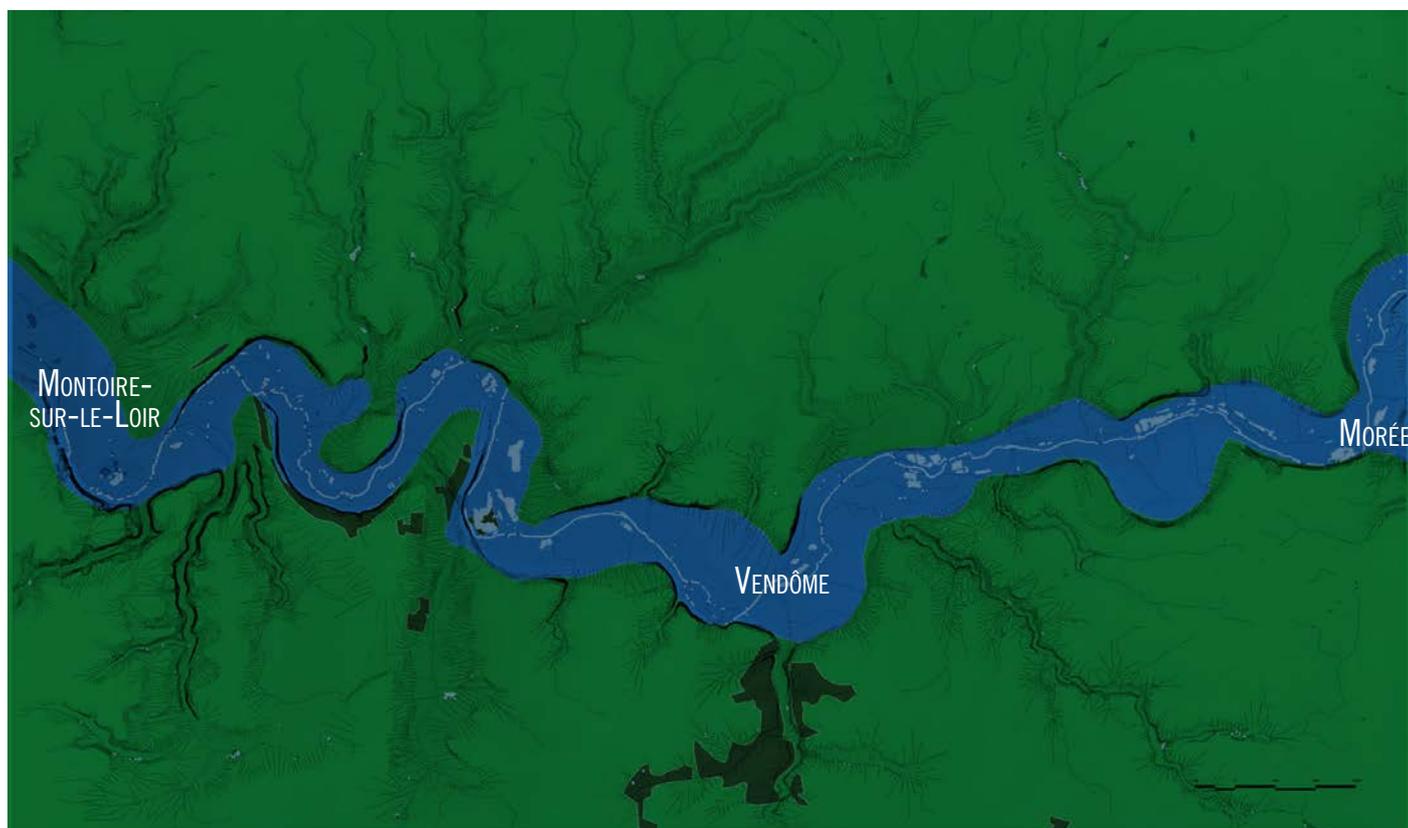


L'élevage et les peupleraies, agriculture de fond de vallée

Une agriculture composée d'élevage, de polyculture et de quelques vignes

UN SOL EXPLOITÉ

TENDANCE D'ÉVOLUTION DES FORÊTS SELON LES CONDITIONS GÉOPHYSIQUES DU MILIEU S'IL N'Y A PAS D'INTERACTION ANTHROPIQUE

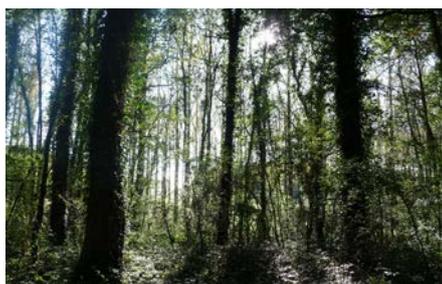


Carte de l'évolution de la végétation sans l'intervention humaine

0 5 10 15 20 km

-  Chênaie pédonculée accompagnée de charme, bouleaux et châtaigniers
-  Chênaie sessiflore accompagnée de charme, bouleaux et châtaigniers
-  Ripisylve à bois tendre

On peut supposer que sans l'intervention humaine sur le territoire, les forêts se seraient développées sur les plateaux et dans les vallées humides. Les ripisylves se seraient appropriées les fonds de vallée et les bords de rivières. Cependant, les successions d'actions anthropiques ont perturbé cette évolution. L'homme s'est mis à cultiver la terre, à déboiser et à élever des animaux afin de se nourrir. Ainsi, la répartition actuelle de la végétation s'est retrouvée fortement modifiée, fonction de divers facteurs et notamment fonction des potentialités de production de chaque espace. Bien que l'évolution de l'agriculture soit plus complexe, on trouvera plutôt des cultures céréalières sur les plateaux, des vignes sur les côteaux exposés au Sud et de l'élevage en fond de vallée.



Chênaie pédonculée accompagnée de charme, bouleaux et châtaigniers



Chênaie sessiflore accompagnée de charme, bouleaux et châtaigniers



Ripisylve à bois tendre

Sans la présence de l'homme, des forêts et ripisylves couvriraient les plateaux et fonds de vallées.

AGRICULTURE

ÉVOLUTION DU PARCELLAIRE AGRICOLE DEPUIS LE XX^{ÈME} SIÈCLE

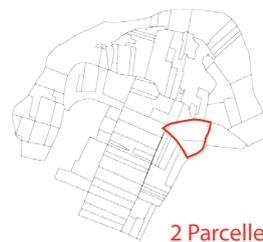


Au delà du nombre de parcelles agricoles visibles, le cadastre napoléonien insiste bien sur la complexité de la structure parcellaire qui s'est au fil du temps simplifiée.

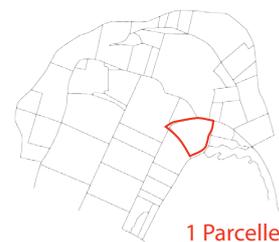
FOND DE VALLÉE



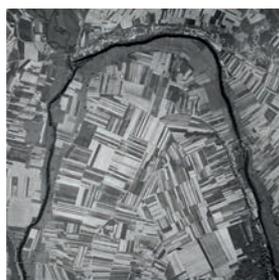
10 Parcelles



2 Parcelles



1 Parcelles



1949



1966



Actuel

PLATEAU DE VENDÔME

L'analyse des photos aériennes nous permet effectivement d'observer un agrandissement progressif des parcelles depuis 1949. Ce phénomène s'explique par les remembrements successifs et la déprise agricole.

Dans le fond de vallée on peut noter une diminution des parcelles liées à l'élevage. L'élevage était auparavant lié aux parcelles le long du Loir du fait de l'humidité des terrains. On constate aujourd'hui une conversion d'un certain nombre de ces parcelles en prairies de fauche ou champs céréalier. Cette évolution s'explique par le recul de la pratique de l'élevage due au faible rendement actuel de l'activité.

La disparition de cette pratique est aujourd'hui au coeur des préoccupations des agriculteurs et impacte particulièrement le paysage du fond de vallée.

Beauce : parcelles plus grandes

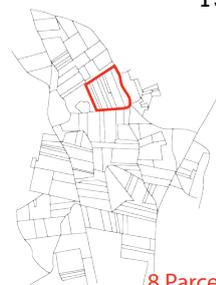
Cadrage 1 : Fond de vallée (Thoré-La-Rochette)

Cadrage 2 : Plateau au Nord de Vendôme

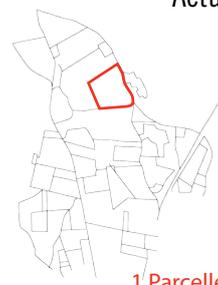
Cadrage 3 : Plateau Beauvois



13 Parcelles



8 Parcelles



1 Parcelles



1949

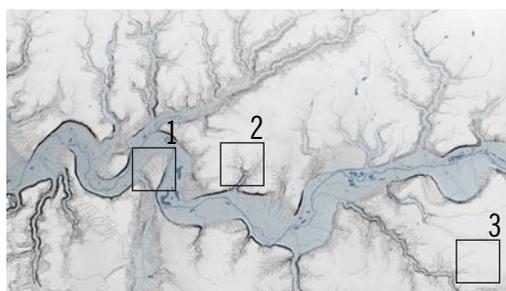


1966



Actuel

PLATEAU BEAUCERON



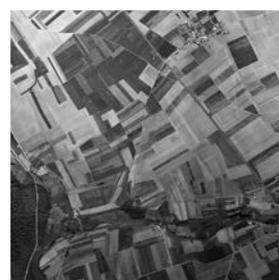
11 Parcelles



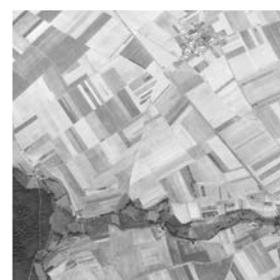
7 Parcelles



1 Parcelles



1949

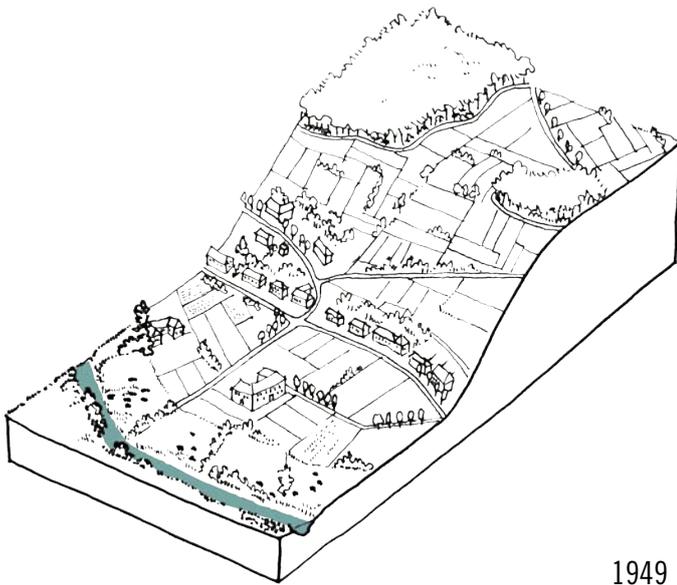


1966



Actuel

Une agriculture composée d'élevage, de polyculture et de quelques vignes



1949



Actuel

Bloc diagramme de principe sur l'évolution du paysage au XX^{ème} siècle
Exemple d'un coteau de type bombé avec présence de cultures viticoles

Contexte historique du paysage agricole français

Au sortir de la seconde Guerre Mondiale, l'agriculture devient un moteur de la relance économique. La production s'intensifie et les progrès techniques permettent une modernisation des méthodes de travail. Les petites parcelles adaptées à des pratiques principalement à la main associées au travail des animaux, ne correspondent plus à la mécanisation des engins agricoles. On opère alors des remembrements successifs consistant à fusionner les parcelles et retravailler leurs limites. Dans les années 70 la mise en place de la Politique Agricole Commune (PAC) visant à moderniser les pratiques agricoles au travers de différentes aides entraîne une nouvelle vague de remembrement. On passe d'une agriculture vivrière à une agriculture de production.

Les vignes

L'absence de vignes sur la photo aérienne de 1949 sur le coteau vendômois s'explique par la destruction d'une partie du vignoble français à la fin du XIX^{ème} siècle suite à la colonisation des vignes par le phylloxera, un insect piqueur de l'Est des Etats Unis. Elles sont à nouveau visibles sur les coteaux grâce au développement de souches résistantes au phylloxera. Les coteaux viticoles sont aujourd'hui un constituant important du paysage comme élément identitaire du pays vendômois.

La Ripisylve

On observe que depuis 1949 les linéaires de ripisylve sur les berges du Loir ont augmenté. On peut expliquer cela par l'augmentation de la prise en compte de l'environnement dans la PAC (notamment les aides agro-environnementales concernant les parcelles au contact de l'eau).



1949



Actuel



1949



Actuel

Sans la présence de l'homme, des forêts et ripisylves couvriraient les plateaux et fonds de vallées

AGRICULTURE

LES COTEAUX DU VENDÔMOIS, UN ÉLÉMENT IDENTITAIRE DU PAYSAGE

L'HISTOIRE DE LA VITICULTURE DANS LA VALLÉE



Carte de Cassini où l'on voit les vignobles largement représentés sur les coteaux de Thoré, Villiers et Naveil

Des vestiges datés du II^e siècle confirment l'implantation précoce de la vigne dans la région.

Au Moyen-Age, le pouvoir religieux s'intéresse très tôt à cette culture de bon rapport et peu à peu les vignes viennent repeupler les coteaux de la vallée.

Une charte de donation du XI^e siècle mentionne la présence de vignes à Villedieu, mais sa culture dans la vallée du Loir est certainement bien plus ancienne (pas de date précise). Henri IV au XVI^e siècle affectionnait particulièrement les vins du domaine de Prépatour (près de Naveil à environ 5 kilomètres à l'ouest de Vendôme).

Au XVI^e siècle, la Cour s'installe dans les nouveaux châteaux de la Loire. Les vins de la région y sont très appréciés. Mais, au XVII^e siècle, un nouveau plant à fort rendement («le gros noir») se généralise et la qualité en pâtit. Ces vins, nommés «vins pour Paris» sont transportés par voie fluviale et souvent transformés en alcool.

Les réglementations de protection et de sauvegarde de la qualité des vendanges apparaissent au XVIII^e siècle.

Au XIX^e siècle, les plantations s'accroissent. Cependant, les récoltes sont irrégulières. Le gel, puis l'oïdium (vers 1850), puis le mildiou (début des années 1880) et enfin le phylloxéra (apparu vers 1883). Après la crise du phylloxéra, les vignes, autrefois reproduites par provignage (sorte de marcottage) et conduites sur des échelas, sont replantées en hybrides ou sur des porte-greffes plus résistants. Les vignerons en profitent pour modifier le mode de conduite de la culture : le palissage apparaît, on replante les vignes en rang pour les travailler avec les mulets ou chevaux. On traite contre les maladies nouvellement apparues (la bouillie bordelaise est découverte en 1882 chez un des frères d'Arthur Johnston, propriétaire de Mesnes). La journée de travail est rentabilisée en restant sur place et parfois loin de la ferme.

Au début du XX^e siècle, la surproduction marque l'ensemble des activités agricoles. L'augmentation des rendements compense avec la diminution des surfaces.

Par la suite, les problèmes des viticulteurs mobilisent la PAC (Politique Agricole Commune).

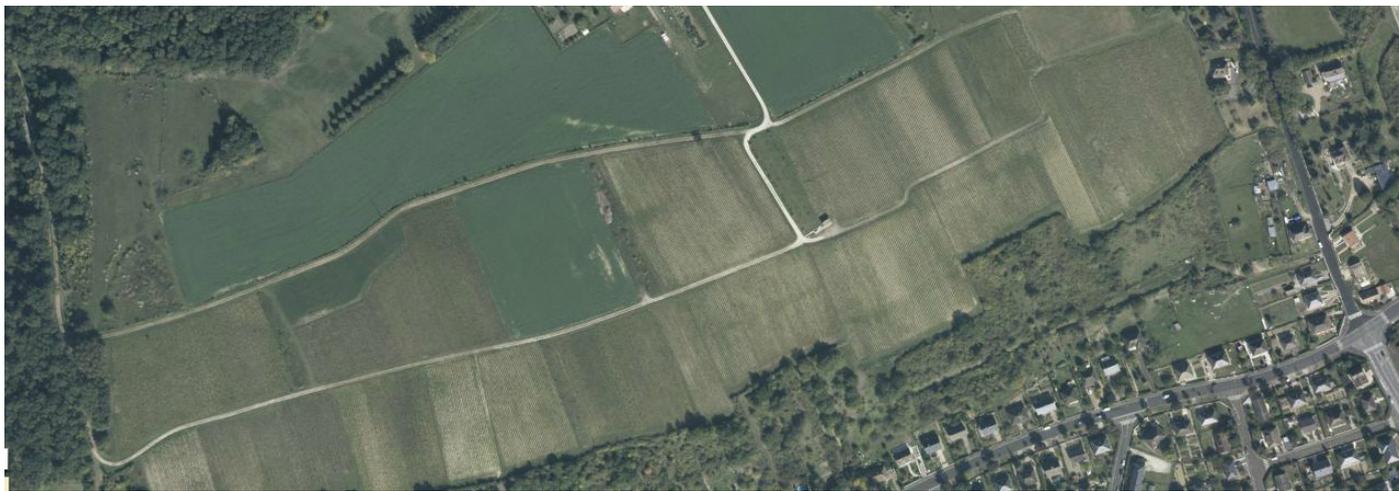
La véritable solution apparaît entre 1919 et 1935, par la valorisation de la qualité du vin. La notion d'Appellation d'Origine Contrôlée se met alors en place. Ainsi, dans les années 1960, la plupart des vignerons arrachent les hybrides pour des plants valorisés AOC.

AGRICULTURE

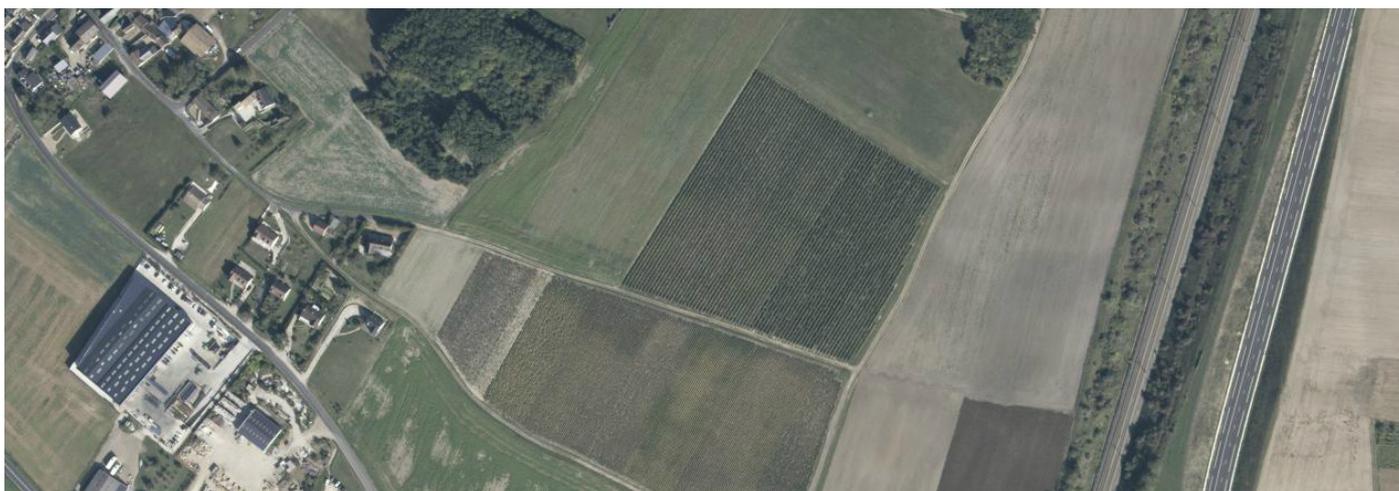
LES COTEAUX DU VENDÔMOIS, UN ÉLÉMENT IDENTITAIRE DU PAYSAGE

LA VITICULTURE AUJOURD'HUI

De nos jours, la viticulture n'est plus une activité majeure de la vallée mais le vestige d'une activité passée qui nécessite une reconnaissance pour exister (AOC Coteaux du Vendômois depuis 2001 qui succède à l'appellation Appellation d'Origine Vin délimité de Qualité supérieure, définie en 1968). Le vignoble AOC s'étend sur 142 hectares ce qui représente une production de 9611 hectolitres. Cette certification AOC a été acquise grâce à la particularité de ce paysage du Val de Loire. Il est important de conserver des vignes dans la vallée car c'est un pan de l'histoire de celle-ci.



Vignes sur les côteaux de Vendôme



Vignes sur le lieu-dit "Le Poirier", près de réparour



Plantation de vignes sur coteaux calcaires



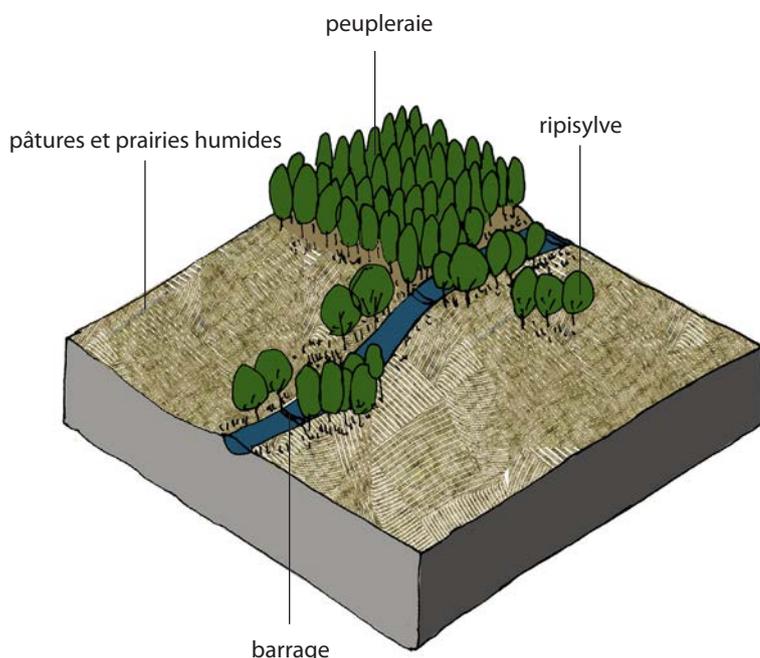
Plantation de vignes en rang

Aujourd'hui, quelques relicats de vignes persistent sur les côteaux de la vallée

AGRICULTURE

LE LOIR ET LES PRATIQUES AGRICOLES, UNE ÉVOLUTION INCERTAINE

L'AGRICULTURE EN BORD DU LOIR AUJOURD'HUI

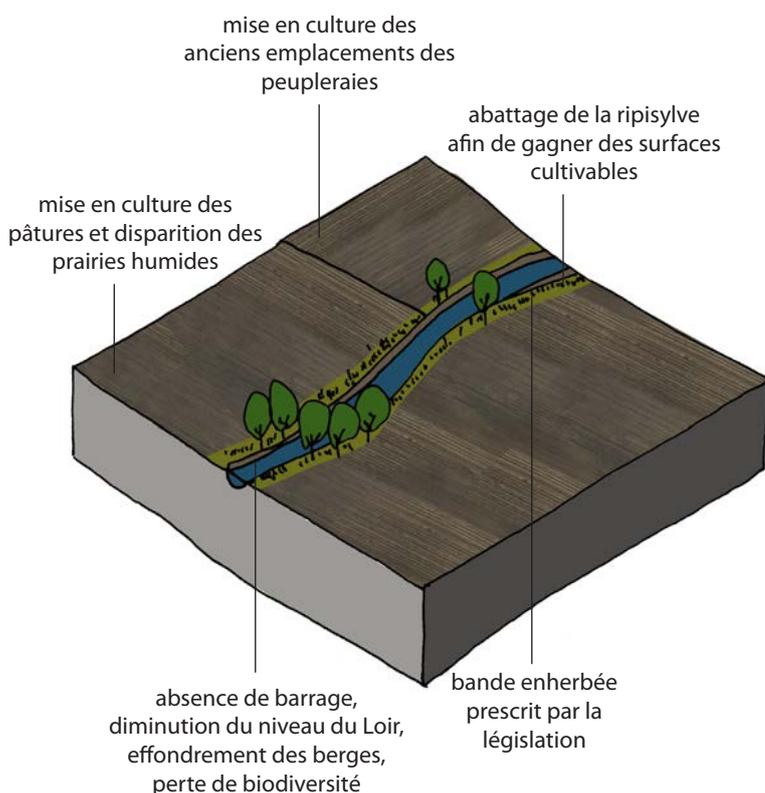


Suite à la directive-cadre européenne de 2000, les récentes volontés de renaturation des cours d'eau posent des interrogations parmi les éleveurs du territoire.

En effet, ces retours à l'état dit naturel passent par des arasements de barrages, qui sont souvent la cause de la baisse du niveau du Loir. Cette diminution du niveau d'eau entraîne la diminution des réserves en eau et donc une perte de rendement. Les éleveurs laitiers ayant déjà du mal à persister sur le territoire (coûts élevés des mises aux normes des laiteries) se trouvent doublement pénalisés.

D'autre part, les cultures céréalières étant plus rentables, certains agriculteurs sont tentés de se rediriger vers ce type de production : les prés de bord de rivière n'étant plus gorgés d'eau à cause de la diminution du niveau du Loir, la mise en culture devient possible (retournement des prairies humides). De plus, cette activité est moins contraignante que celle de l'élevage. Pourtant, mettre en culture les parcelles proches du Loir pourrait aboutir à des problèmes d'érosion (en cas de sol nu en hiver) et de pollution des eaux de surface et souterraines.

POTENTIELLE ÉVOLUTION DE L'AGRICULTURE EN BORD DE LOIR



En outre, un niveau d'eau abondant permet l'irrigation du maïs ainsi que d'abreuver les animaux. Cependant, on peut se poser la question de la culture du maïs sur ce territoire (problématique irrigation/développement durable). L'élevage, quant à lui, a toujours animé les paysages traditionnels de la vallée. Les herbages de bord de Loir sont reconnus pour leur qualité. L'hiver, les pâtures en bord de Loir sont régulièrement inondées et donc impraticables. La baisse du niveau du Loir permettrait leur mise en culture. Celle-ci perturberait les paysages actuels et leur héritage. Une question se pose : doit-on préserver cet héritage agricole ? Comment doit-on faire évoluer l'agriculture de la vallée ?

Aujourd'hui, l'agriculture est une agriculture locale qui doit se tourner vers la société et les enjeux de développements durable. Une bonne connaissance de la législation et de mesures proposées par la PAC est nécessaire pour faire évoluer l'agriculture en bord de Loir.

AGRICULTURE

LE LOIR ET LES PRATIQUES AGRICOLES, UNE ÉVOLUTION INCERTAINE



Pâtures et peupleraies en fond de vallée (lieu-dit le Chêne carré)



Parcelles en bord de Loir restées en pâtures



Accroissement des grandes cultures en fond de vallée (au niveau de pas d'âne)



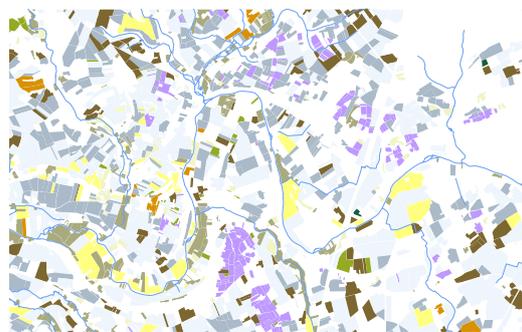
Parcelles en bord de Loir converties en grandes cultures

ÉVOLUTION DU PARCELLAIRE 2011-2012

Les rotations des cultures se font progressivement. On peut noter quelques passages de pâtures en cultures céréalières.



2011- Présence dominante de l'orge et de fourrage. Les champs de maïs grain et maïs ensilage se trouvent plus au bord du Loir que dans la vallée.



2012- Présence dominante de colza. La rotation des cultures a notamment été appliquée pour les cultures de tournesol.



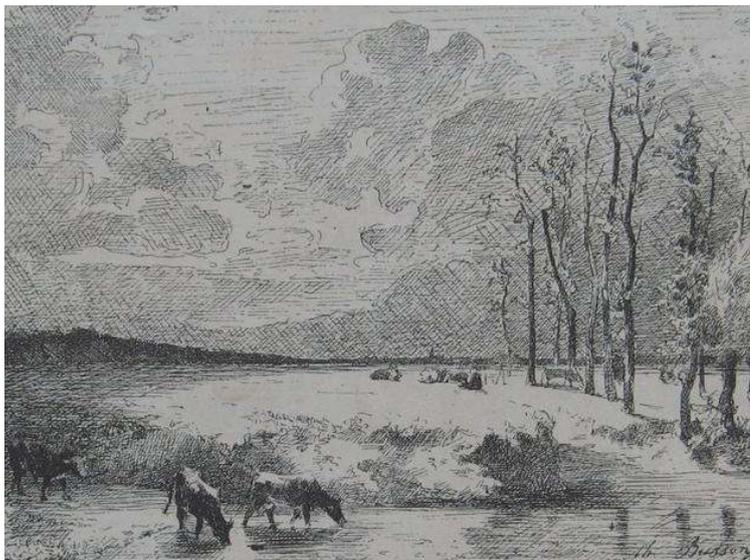
...par la politique nationale de renaturation du Loir.

LA VALLÉE VUE PAR L'HOMME

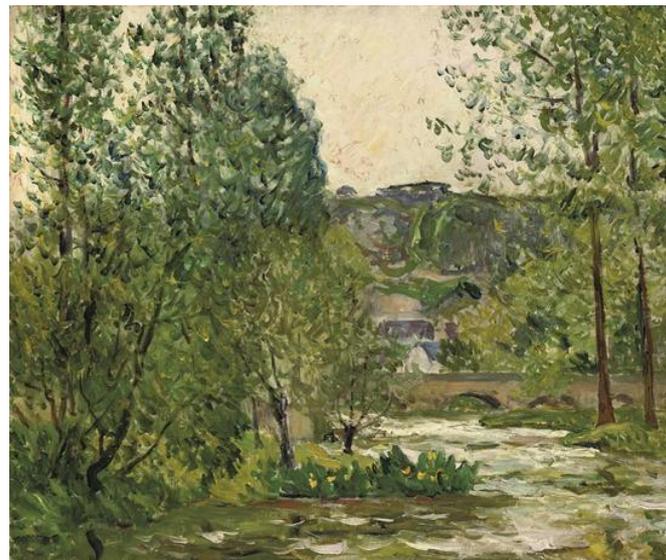
Par les illustrations que nous avons collectées nous interprétons le regard des artistes à partir du 19e siècle. Il semble qu'ils aient apprécié la vallée pour l'atmosphère calme et paisible qui y règne, souvent en contraste avec les vestiges des forteresses. Nous avons conduit en parallèle une enquête auprès des habitants de la vallée ainsi que ses visiteurs ; elle montre que le séquençage paysager de la vallée apporte des visions différentes par ceux qui l'investissent mais l'appartenance au territoire par ses habitants est fortement marquée, bien que ce soit pour des raisons différentes.

LE PAYSAGE DE LA VALLÉE DU LOIR VU PAR LES ARTISTES

LES PREMIÈRES ÉVOICATIONS DU LOIR DANS LES ÉCRITS ET LA PEINTURE



Plaine de Montoire avant la pluie - Estampe de Charles Busson vers 1850



Le Loir à Lavardin - Maxime Maufra fin 19ème



Paysage près de Vendôme - Charles Busson vers 1850



Un soir sur les bords du Loir dans le Vendômois - Charle Busson vers 1850

Poèmes de la Pléiade - 16ème siècle

A la rivière du Loir - Pierre Ronsard

*Respon-moy, meschant Loir, me rends-tu ce loyer
Pour avoir tant changé ta gloire et ta louïange ?
As-tu osé, barbare, au milieu de ta fange,
Renversant mon bateau, sous tes fots m'envoyer ?*

*Si ma plume eust daigné seulement employer
Six vers à célébrer quelque autre fleuve estrange,
Quiconque soit celui, fust-ce le Nil, ou Gange.
Le Danube ou le Rhin, ne m'eust nouvu loyer.*

*Pindare, tu mentois, l'eau n'est pas la meilleure
De tous les éléments : la terre est plus seure,
Qui de son large sein tant de bien nous départ.*

*O fleuve Stugieux, descente Achérontide,
Tu m'as voulu noyer, de ton chantre homicide,
Pour te vanter le fleuve où se noya Ronsard.*

Les Regrets sonnet XXXI - Joachim du Bellay

*Plus me plaist le séjour qu'ont basty mes ayeux,
Que des palais Romains le front audacieux,
Plus que le marbre dur me plaist l'ardoise fine,*

*Plus mon Loyre Gaulois, que le Tybre Latin,
Plus mon petit Lyré, que le mont Palatin,
Et plus que l'air marin la douceur Angevine.*

LE PAYSAGE DE LA VALLÉE DU LOIR VU PAR LES ARTISTES

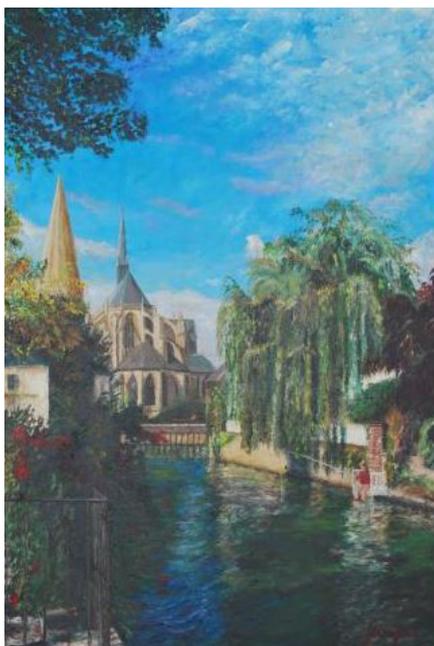
UNE VISION CONTEMPORAINE DU LOIR



Villiers-sur-Loir, un village au fil des siècles - Henri Mésange fin XXème



Etang de Meslay - André Bourneuf



(1) Vendôme, le Loir et la Trinité (2) la porte d'eau à Vendôme - Jean Luzier XXIème siècle

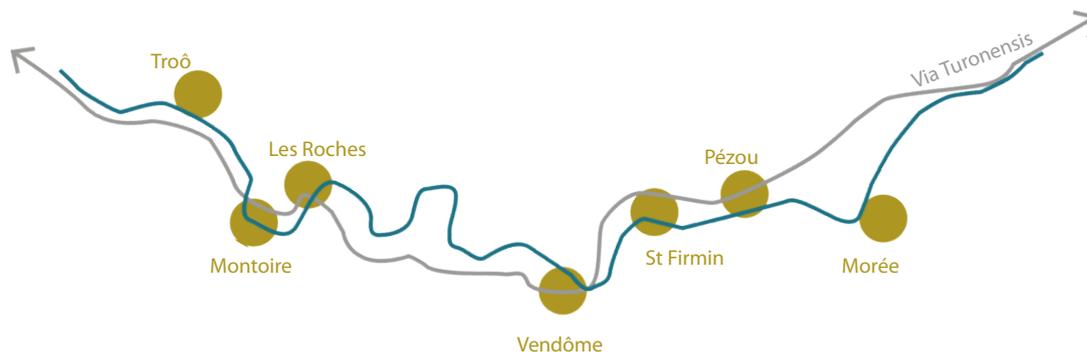
Le Loir a tout d'abord été vu et représenté à travers sonnets et peintures romantiques à partir de la fin du 18ème. Le peintre paysagiste Charles Busson, natif de Montoire, a réalisé nombreuses représentations. le Loir y est représenté tel une rivière douce et mystique, avec des tableaux accueillant les colorations d'un coucher de soleil et une végétation embrassant les courbes du Loir. Il y a une conscience

des environs, de la topographie propre à la vallée mais ces éléments restent au deuxième plan, l'accent ayant été mis sur la douceur de la rivière et la temporalité par la présence humaines. Les tableaux ne sont pas à l'échelle de la vallée ou de la ville mais dressent le portrait du Loir. Des peintures plus récentes offrent des vues embrassant toute la vallée et mettant au premier plan, les ouvrages hydrauliques tels

que le pont de Vendôme par Jean Luzier. Aujourd'hui, ce sont des grands paysages ou les éléments patrimoniaux des villes (tels que les ponts) qui sont illustrés dans les peintures. Le Loir n'est plus l'unique élément qui compose le tableau mais il est en interaction avec sa ville, son lit, ses coteaux. Il donne une lecture complète du territoire.

LE PAYSAGE DE LA VALLÉE DU LOIR VU PAR LES ARTISTES

LES PEINTURES MURALES ROMANES DE LA VALLÉE DU LOIR



Plus de 20 églises composent sur le site un large panorama de la peinture murale du XI^{ème} au XX^{ème} siècle. La concentration dans le Vendômois, de ces sites pourvus de peintures murales médiévales et romanes est exceptionnelle ; c'est un élément essentiel du patrimoine architectural et artistique du Vendômois. On parle, à l'époque romane, d'une « école » en Vallée du Loir, en évoquant le bleu limpide que l'on retrouve dans certaines œuvres. Ce bleu provient de la pierre de lapis-lazuli, comme sur certains sites dans la vallée du Nil en Egypte.

L'existence de ces peintures est principalement due au passage de nombreux pèlerins en route vers Saint Jacques de Compostelle. En effet, depuis le Moyen-Âge, la Via Turonensis, qui passe à Paris, relie Vendôme et Montoire-sur-le-Loir.

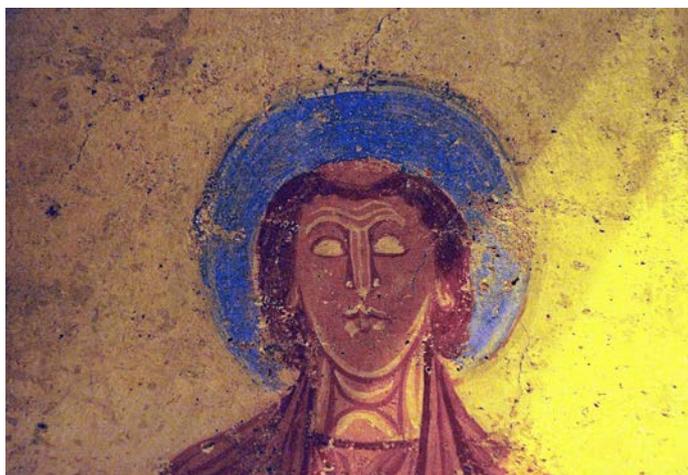
Aujourd'hui, ce patrimoine est peu valorisé et notamment du fait du manque de lisibilité du chemin de Compostelle qui permet de relier ces différentes églises les unes aux autres. Ce sont principalement des scènes religieuses qui sont représentées sous les voûtes mais elles traduisent de l'engouement et l'importance de ce patrimoine religieux.



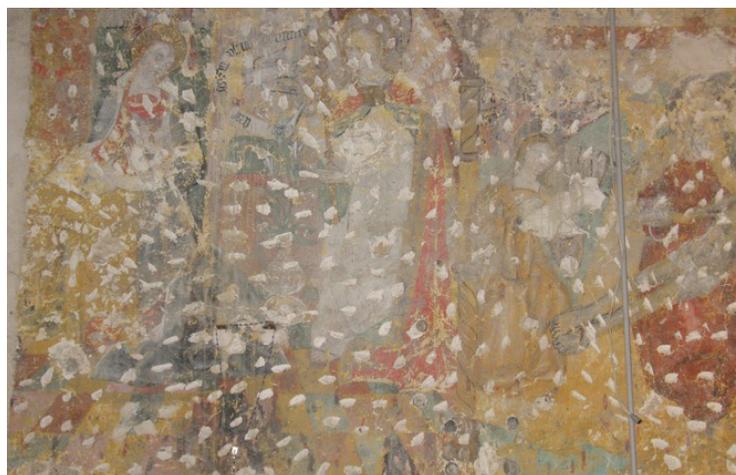
Saint Hilaire à Villiers-sur-Loir



Eglise Saint Genest à Lavardin



Notre Dame à Areines

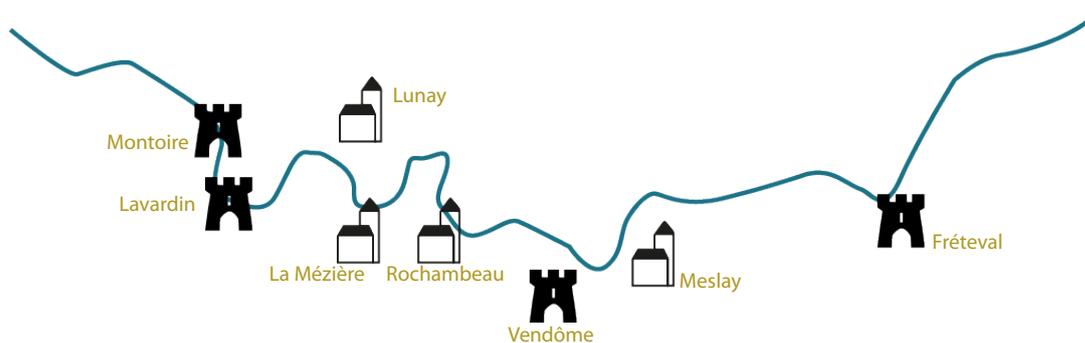


Saint Martin à Lunay

Un lieu de pèlerinage

LE PAYSAGE DE LA VALLÉE DU LOIR VU PAR LES ARTISTES

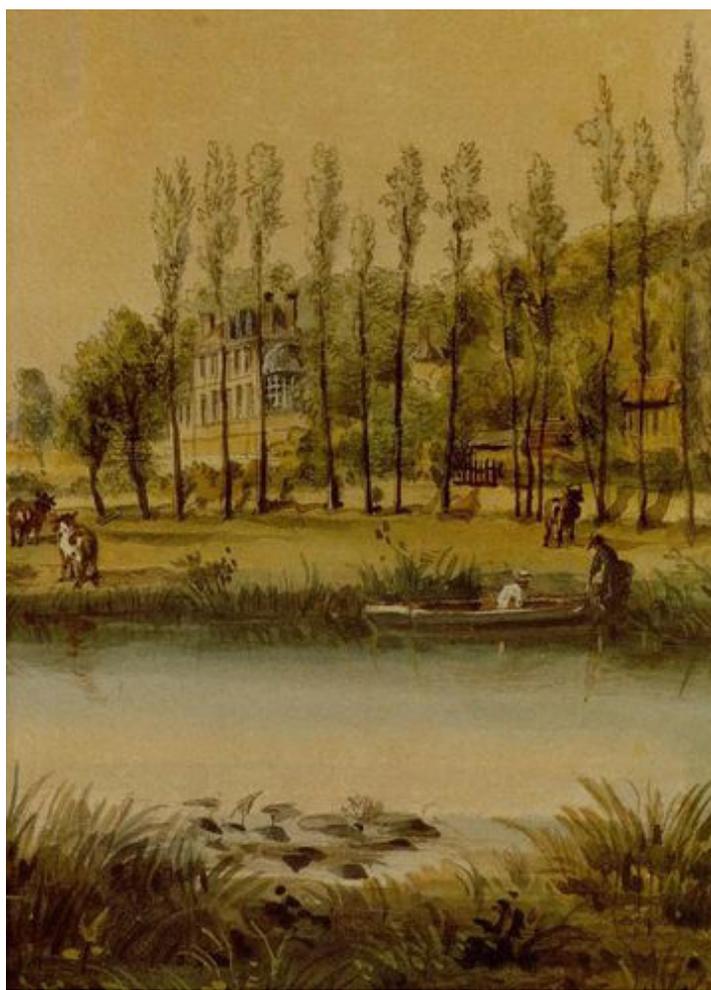
LA REPRÉSENTATION DES CHÂTEAUX DU LOIR



Château de Meslay - 1732



Château de Lavardin - Charles Busson 1869



Couverture société Vendomois de 1996 (château de Meslay)

De nombreux châteaux rayonnent sur la territoire, ils se différencient dans leur implantation mais aussi dans leur usage. Ils se situent soit sur les hauteurs des coteaux, appuyés par des boisements maternels soit dans les replis du Loir, en bordure de la rivière. Les premiers, profitant de la position stratégique des hauts de coteaux, sont aujourd'hui des repères identitaires au sein de la vallée.

Les châteaux, en ruine aujourd'hui, de Lavardin, Montoire, Vendôme et Fréteval font aujourd'hui partie du paysage. Sur la peinture du château de Lavardin par Charles Busson, la ruine semble veiller sur toute la vallée et elle répond, tel un phare, à celle de Fréteval, son miroir par rapport au centre vendômois. Ces ruines, aux allures de forteresse, illustrent les guerres

passées et la position stratégique sur le grand paysage. A l'inverse, les châteaux de Rochambeau, Meslay, Lunay et la Mézière se sont nichés dans le fond de la vallée, jouissant de l'apaisement et la tranquillité du Loir. Le château de Meslay est représenté tel un lieu de halte, un lieu de passage au fil de l'eau.

LE PAYSAGE POUR INSPIRATION

LES TOURS ET LEURS PROMONTOIRES: SOUVENIRS DU PASSÉ ATTIRANT L'ATTENTION DES ARTISTES

Les tours sont des éléments emblématiques de la vallée. Émergeant de la forêt, au-dessus des villages, ces ruines suscitent au fil des siècles l'attention des artistes et leur vision romantique et bucolique. Elles mettent en valeur leur village.

Honoré de Balzac, dans sa nouvelle LA GRANDE BRETÈCHE de 1831, met en scène une maison abandonnée aux alentours de Vendôme. Pour crédibiliser l'histoire, il appuie son récit de particularités vendômoises:

« Du haut de la montagne sur laquelle pendent les ruines du vieux château des ducs de Vendôme, le seul endroit d'où l'oeil puisse plonger sur cet enclos, on se dit que, dans un temps qu'il est difficile de déterminer, ce coin de terre fit les délices de quelque gentilhomme (...). »

« Pour lors, monsieur, le soir il se promenait sur la montagne dans les ruines du château. C'était son seul amusement à ce pauvre homme (...). »

Or, jusqu'à une date récente, les Vendômois appelaient la colline où se dresse le château « la montagne ».



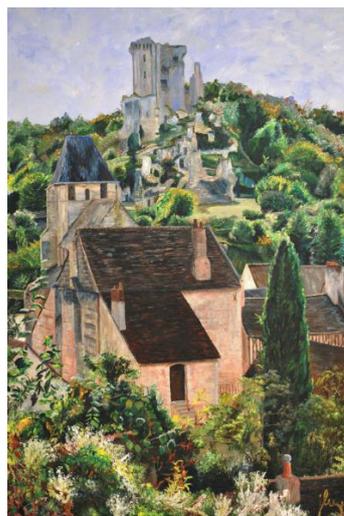
Charles Busson, Paysage près de Vendôme XIXe siècle

« Blotti dans une boucle du Loir et Cher, entre Montoire et Vendôme, Lavardin semble veiller sur un château fort, dont les ruines pittoresques évoquent l'époque du romantisme. Accroché à un coteau crayeux dominant la vallée du Loir, le château de Lavardin semble avoir existé depuis une éternité. »

Elfe viviane



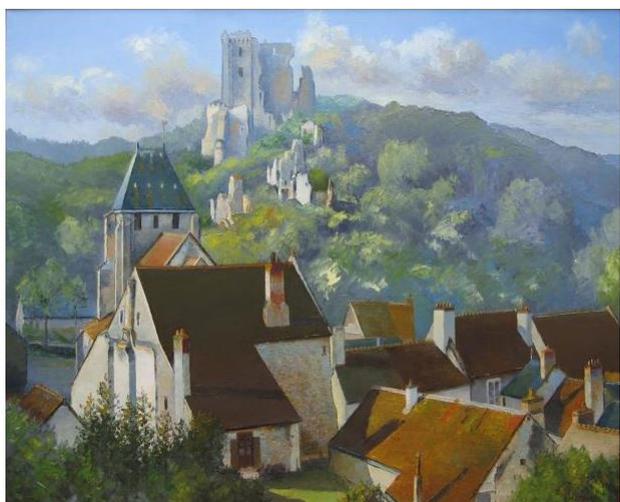
Charles Busson, Château de Lavardin XIXe siècle



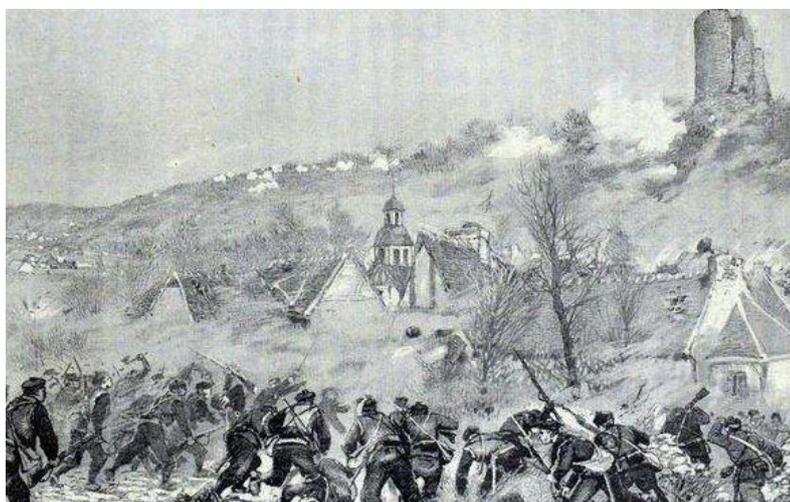
Jean Luzier, Lavardin XXe siècle



Charles Busson, Château de Lavardin 1869



Marcel Dumas, Lavardin XXe siècle



Archives départementales (auteur inconnu), Bataille de Fréteval décembre 1870

Des inspirations artistiques liées aux éléments du paysage...

LE PAYSAGE POUR INSPIRATION

LES PARTICULARITÉS DE L'AVAL DE LA VALLÉE: LES HABITATIONS TROGLODYTHES

L'aval de la vallée est particulièrement marqué par des falaises calcaires creusées où l'homme a installé ses caves à vins, ses garde-manger, ses souterrains de protection et même des habitations entières.

Bien qu'il s'agisse d'un élément marquant du paysage comme des villages, les habitations troglodytes sont assez peu représentées par les artistes.



Blaude Bayle, Le coteau Saint-André à Villiers-sur-Loir

LA FORÊT: UNE REPRÉSENTATION TÊNUE

Pierre de Ronsard écrivit quelques poèmes afin de dénoncer la déforestation de la forêt de Gastine

«Ecoute, Bûcheron, arrête un peu le bras!
Ce ne sont pas des bois que tu jettes à bas:
Ne vois-tu pas le sang, lequel dégoutte à force
Des Nymphes qui vivaient dessous la dure écorce?
Sacrilège meurtrier, si on pend un voleur
Pour piller un butin de bien peu de valeur,
Combien de feux, de fers, de morts et de détresses
Mérites-tu, méchant, pour tuer des Déesses?
Forêt, haute maison des oiseaux bocagers,
Plus le cerf solitaire et les chevreuils légers
Ne paîtront sous ton ombre, et ta verte crinière
Plus du soleil d'été ne rompra la lumière,
Plus l'amoureux pasteur sur un tronc adossé,
Enfant son flageolet à quatre trous percé,
Son matin à ses pieds, à son flanc sa houlette,
Ne dira plus l'ardeur de sa belle Janette.
Tout deviendra muet; Echo sera sans voix;
Tu deviendras campagne et, en lieu de tes bois,
Dont l'ombrage incertain lentement se remue,
Tu sentiras le soc, le coutre et la charrue;
Tu perdras ton silence, et haletants d'effroi
Ni Satyres ni Pans ne viendront plus chez toi.
Adieu, vieille forêt, le jouet de Zéphyre,
Où premier j'accordai les langues de ma lyre,
Où premier j'entendis les flèches résonner
D'Apollon, qui me vint tout le coeur étonner;
Où premier admirant la belle Calliope,
Je devins amoureux de sa neuvaîne trope,
Quand sa main sur le front cent roses me jeta
Et de son propre lait Euterpe m'allaita.
Adieu, vieille forêt, adieu têtes sacrées,
De tableaux et de fleurs autrefois honorées,
Maintenant le dédain des passants altérés,
Qui, brûlent en été des rayons éthérés,
Sans plus trouver le frais de tes douces verdure,
Accusent vos meurtriers et leur disent injures.
Adieu, chênes, couronne aux vaillants citoyens,
Arbres de Jupiter, germes Dodonéens,
Qui premiers aux humains donnâtes à repaître!
Peuples vraiment ingrats, qui n'ont su reconnaître
Les biens reçus de vous, peuples vraiment grossiers
De massacrer ainsi nos pères nourriciers!
Que l'homme est malheureux qui au monde se fie!
O Dieux, que véritable est la Philosophie
Qui dit que toute chose à la fin périra
Et qu'en changeant de forme une autre vêtira;
De Tempé la vallée un jour sera montagne
Et la cime d'Athos une large campagne,
Neptune quelquefois de blé sera couvert;
La matière demeure, et la forme se perd.»

Pierre de Ronsard, XVIe siècle

«À la forêt de Gastine

Couché sous tes ombrages verts,
Gastine, je te chante
Autant que les Grecs, par leurs vers
La forêt d'Érymanthe :

Car, malin, celer je ne puis
À la race future
De combien obligé je suis
À ta belle verdure,

Toi qui, sous l'abri de tes bois,
Ravi d'esprit m'amuses ;
Toi qui fais qu'à toutes les fois
Me répondent les Muses ;

Toi par qui de l'importun soin
Tout franc je me délivre,
Lorsqu'en toi je me perds bien loin,
Parlant avec un livre.

Tes bocages soient toujours pleins
D'amoureuses brigades
De Satyres et de Sylvains,
La crainte des Naïades !

En toi habite désormais
Des Muses le collège,
Et ton bois ne sente jamais
La flamme sacrilège !»



Richard Coeur de Lion à Freteval

En juillet 1194, à Fréteval eu lieu une bataille entre Richard Coeur de Lion et Philippe Auguste. Richard Coeur de Lion fit brûler les archives que le Roi de France abandonna dans sa quête, ce qui provoqua par la suite la création d'archives sédentaires. La forêt de Fréteval est donc un lieu de la création administrative de France.



Tableau de chasse

...qu'ils soient ponctuels ou étendus.

LE PAYSAGE DE LA VALLÉE DU LOIR VU PAR SES HABITANTS

DES ATTACHES AU LOIR

INTRODUCTION

Avec une trentaine d'entretiens menés sur le territoire, cette enquête est un échantillon illustrant la perception des habitants, les intégrations entre la vallée et ses extérieurs et la manière de vivre ce paysage. Cet échantillon de parole ne saurait être représentatif de la voix de toute la population mais apporte un éclairage singulier nous permettant de comprendre ce qui fait la qualité de vie dans cette vallée du Loir.

LE LOIR : UNE RIVIÈRE INVISIBLE

Il ressort que, malgré un fort sentiment d'appartenance à la vallée, le Loir est peu visible et semble même parfois oublié par ses habitants. Depuis la Nationale, assez peu d'habitants interprètent le linéaire boisé comme la silhouette du Loir. Au niveau de ses points de franchissement, le Loir est souvent timide.

LE LOIR, PEU ACCESSIBLE

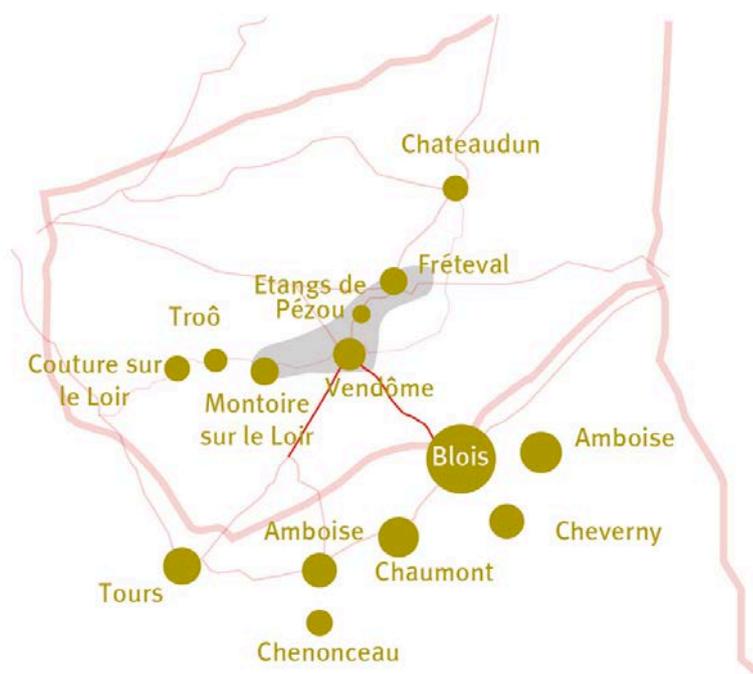
Ce manque de visibilité du Loir s'explique aussi par son accessibilité difficile et souvent trop ponctuelle. Seules quelques courtes séquences du Loir sont publiques mais ne permettent aucune promenade le long de la rivière, le GR est même privatisé sur son linéaire fluvial. C'est à l'amont de Vendôme que la plupart des habitants trouvent chemins et quiétude, notamment entre Morée et Fréteval. En plus de la randonnée, la pêche est assez développée ainsi que la pratique du canoë mais des évolutions du niveau de l'eau restreignent nettement cette dernière pratique.

LE LOIR TRANSFIGURÉ

Ce qui ressort principalement est l'abaissement général du niveau de l'eau dû à la rupture du barrage de Fréteval. Certaines pratiques tels que la pêche et le canoë en ont subi les conséquences et certains considèrent que l'état en est détérioré. On note aussi un problème d'entretien des berges, petit à petit laissées à l'abandon par leurs propriétaires. Enfin, ce qui est aussi vivement ressorti est la diminution de la force et de la fréquence des crues depuis quelques décennies, seul élément ayant permis au Loir de se manifester clairement.

UN VALLÉE D'APPUI POUR LE TOURISME

Le Loir propose des lieux emblématiques, entre ruines troglodytes et châteaux médiévaux, qui le différencient de la vallée de la Loire et lui confèrent une identité propre : Lavardin, Troô, Montoire sur le Loir, Couture sur le Loir, Fréteval... Vendôme joue le rôle d'artère au cœur des déplacements entre visites de châteaux et promenades en forêt.



Carte des principaux pôles touristiques : un attrait fort des éléments extérieurs à la vallée. Jeu entre tourisme local et départemental.

LE PAYSAGE DE LA VALLÉE DU LOIR VU PAR SES HABITANTS

UNE MOBILITÉ AU SEIN DE LA VALLÉE

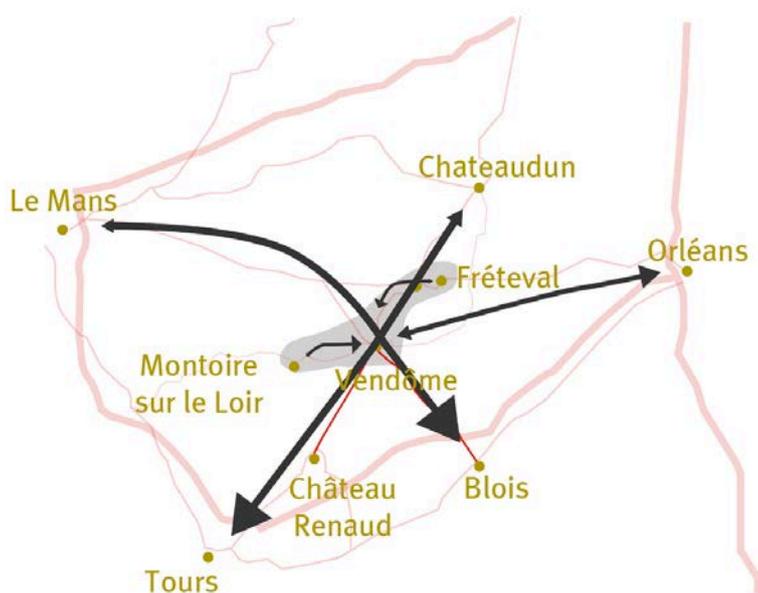


Flux et interactions des village an amont : influence des éléments naturels et paysager sur les déplacements quotidiens



Flux et interactions des villages an aval : concentration des flux quotidiens sur le village, attrait pour Vendôme et les lieux touristiques ponctuels, architecturaux et culturels.

- ✗ Logement
- ✕ Travail
- ✚ Courses
- ← Activité culturelles et commerciales
- Le Loir
- Espace de vie
- Espace urbain
- Lieu de loisir (historique)
- ▨ Lieu de loisir (vert)



Les déplacements sur le territoire, dominés par les axes nord-sud

LES IDENTIFICATIONS AU TERRITOIRE

Si chaque personne a sa propre manière de le formuler, la plupart des habitants énonce clairement une appartenance au territoire de la vallée. Ce dernier est clairement perçu comme une entité différente des plateaux qui l'entourent. Cependant, les grandes agglomérations, ponctuant la vallée et prises pour points de repère, semblent aussi être des frontières physiques à la découverte des territoires au-delà.

FLUX QUOTIDIENS

Souvent centrés sur le lieu de vie, les flux quotidiens s'étendent pourtant systématiquement jusqu'à Vendôme, lieu incontournable des activités commerciales et culturelles. Même si de petits commerces demeurent dans les villages, ils ne semblent pas suffire. Les randonnées pédestres et autres activités de loisir familial se concentrent aux abords de l'habitat, valorisant les qualités paysagères, mais la dynamique associative se fait plutôt ressentir aux abords des agglomérations.

L'INTERCOMMUNALITÉ

La perception de l'intercommunalité reste complexe. Si pour beaucoup elle est une force apportant une nouvelle respiration au nouveau local, à une plus grande échelle l'accueil est mitigé. Cependant l'idée d'entraide véhiculée par la vision de l'intercommunalité semble être une des attentes de la population.

«Il faut communiquer pour valoriser les activités touristiques», «Cela pourrait être une mise en commun du matériel»...

DYNAMISME DU TERRITOIRE

Il ressort souvent de ces entretiens une certaine crainte vis à vis de la perte de dynamisme des communes : manque d'industries, manque en services, déclin des associations, difficultés pour la filière élevage... Cependant certaines communes font preuve d'une très forte implication dans la valorisation de leur territoire, ce qui se ressent dans les entretiens : «les commerces rachetés ont ré-ouvert», «Pour l'école, c'est super»...

DES IDÉES POUR DEMAIN

Selon le sondage, le TTVL est un outils de transport de marchandise indispensable mais il pourrait avoir une plus grande place dans la vie quotidiennes des habitants. Des points forts touristiques émergent mais ne sont pas encore visibles à l'échelle du territoire. Les chemins de randonnées doivent se diversifier et offrir des points d'accès ou de contemplation sur le Loir.

...mais difficile à rendre identitaire.

CHAPITRE 4

IDENTIFICATION DES PAYSAGES

L'analyse que nous avons menée sur la vallée du Loir nous a permis de comprendre la genèse de ce territoire : son émergence et le travail du temps, la topographie et la végétation qui en résulte ; l'arrivée de l'homme, l'occupation urbaine et l'exploitation du sol : les fondations de ce paysage à dominante rurale. Nous faisons alors la synthèse de notre lecture paysagère en nous appuyant sur nos perceptions et cette connaissance.

REPRÉSENTATION DES PAYSAGES

Nos analyses ont fait ressortir à fois toute l'originalité de la vallée du Loir, vis-à-vis des vastes plateaux qui l'entourent, mais aussi la diversité de ses paysages, leurs nuances, des plus subtiles aux plus contrastées.

En réinterprétant la cartographie disponible, nous le traduisons au travers d'une carte des paysages. Cette carte est une synthèse graphique de la lecture de ce grand site de la vallée du Loir, qui permet d'appréhender rapidement les principaux constituants du grand paysage dans son échelle globale avec ses affluents, comme à l'échelle plus détaillée de l'implantation des villes et villages.

CARTE DES PAYSAGES

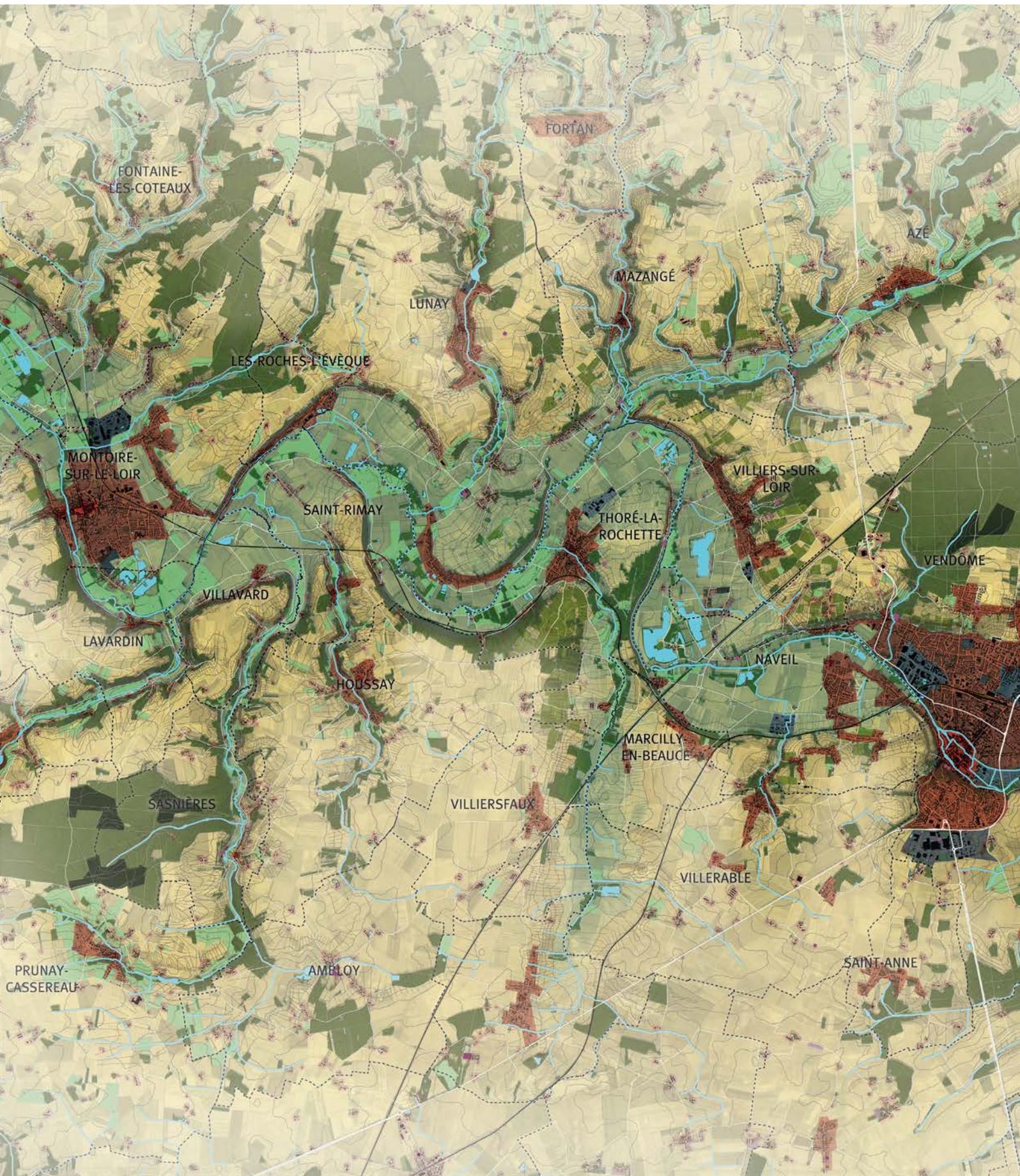
USAGES RURAUX

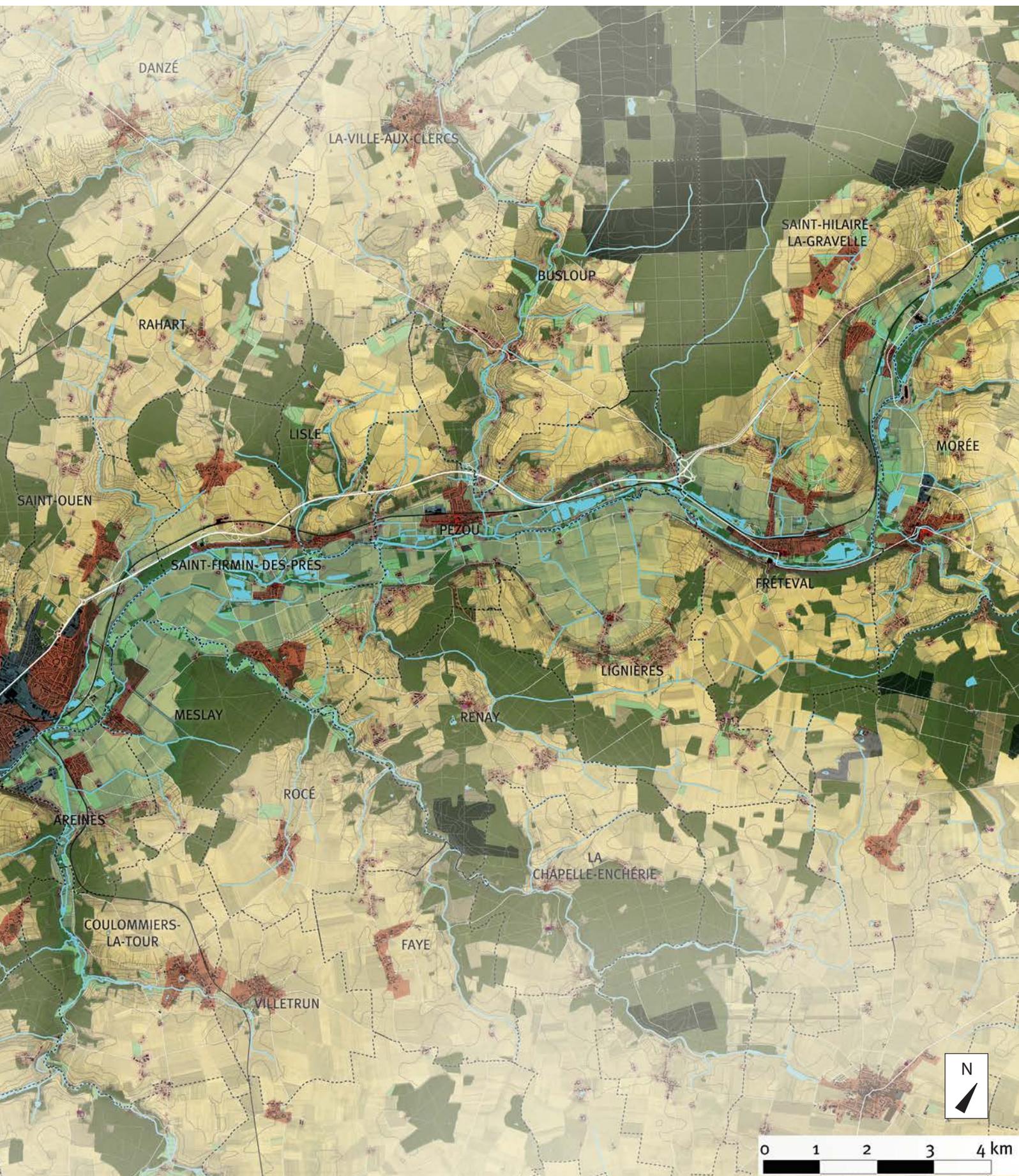
-  Bois caduque / persistant
-  Champs

-  Prairies
-  Vignes

URBAIN

-  Urbain diffus
-  Urbain dense
-  Centre urbains
-  Zone d'activité



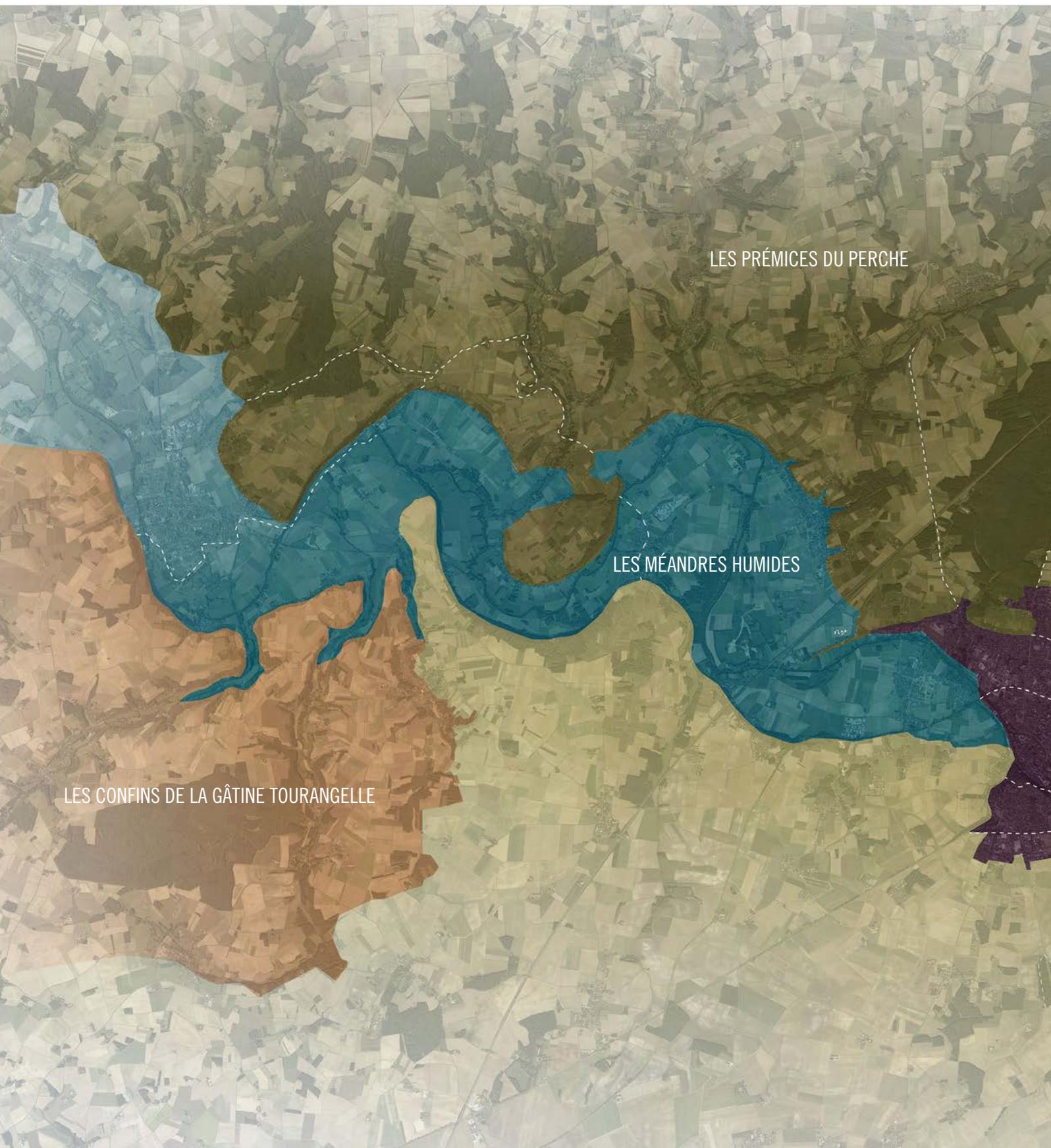


ENSEMBLES ET UNITÉS PAYSAGÈRES

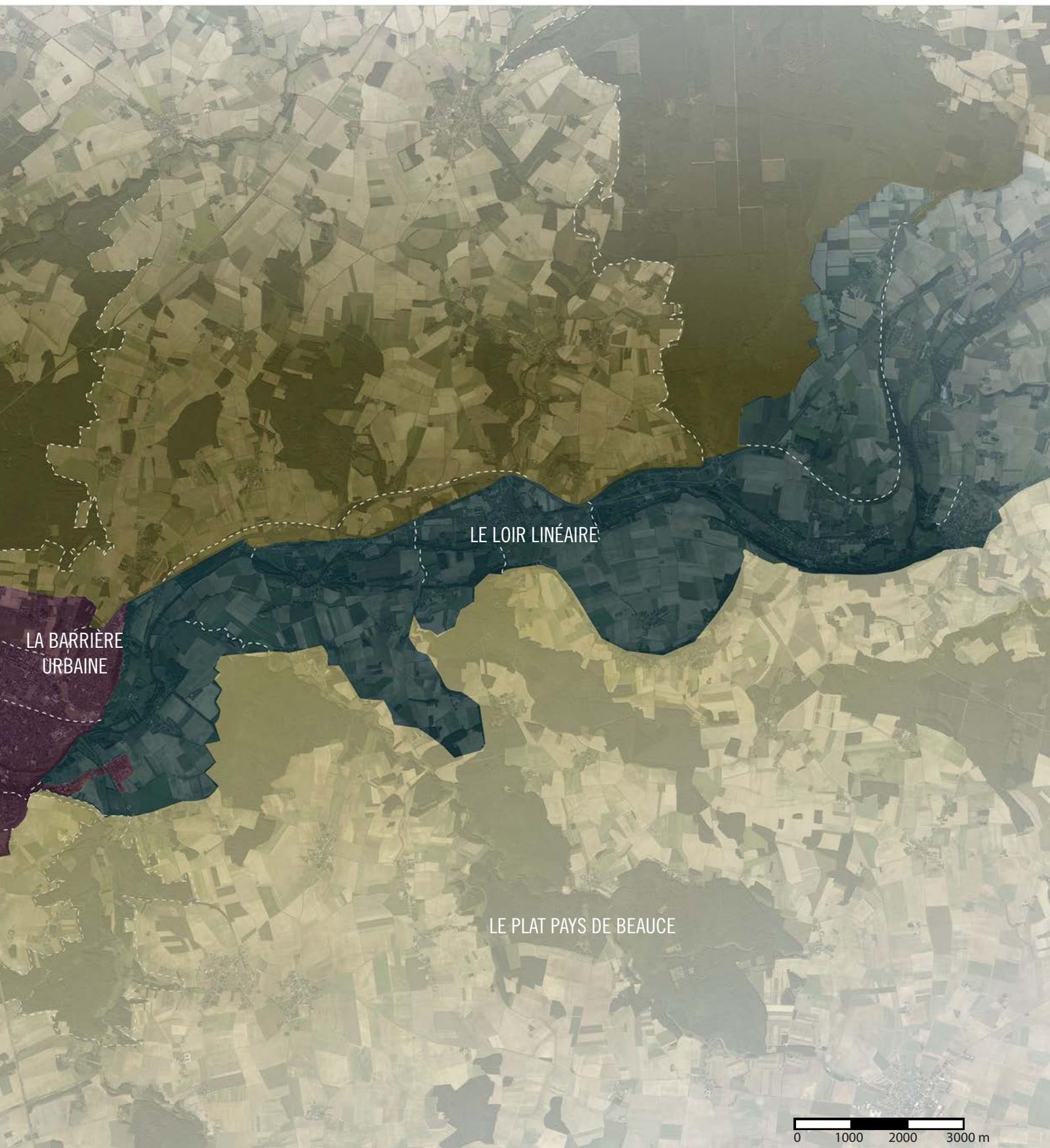
La diversité et la richesse de paysages de la vallée du Loir nous a conduits à identifier 6 « ensembles paysagers » dans la vallée et sur ses marges, homogènes dans leurs grands traits de caractère. Ces ensembles paysagers portent eux même une diversité de paysages en leur sein, et ont été découpés en 13 « unités paysagères ». Chacune affiche une personnalité propre, des caractéristiques qui distinguent ses paysages de ceux de ses voisins. Enfin, et comme une personne peut manifester des humeurs différentes, certaines unités paysagères ont été décomposées dans leurs différentes « ambiances paysagères », qui en expriment les variations plus locales. La partie qui suit présente ces différents découpages, ainsi que les principales caractéristiques des 13 unités paysagères que nous avons identifiées.

ENSEMBLES ET UNITÉS PAYSAGÈRES

CARTE DES GRANDS ENSEMBLES PAYSAGERS



Une vallée composée d'une mosaïque d'univers...



LA BARRIÈRE
URBAINE

LE LOIR LINÉAIRE

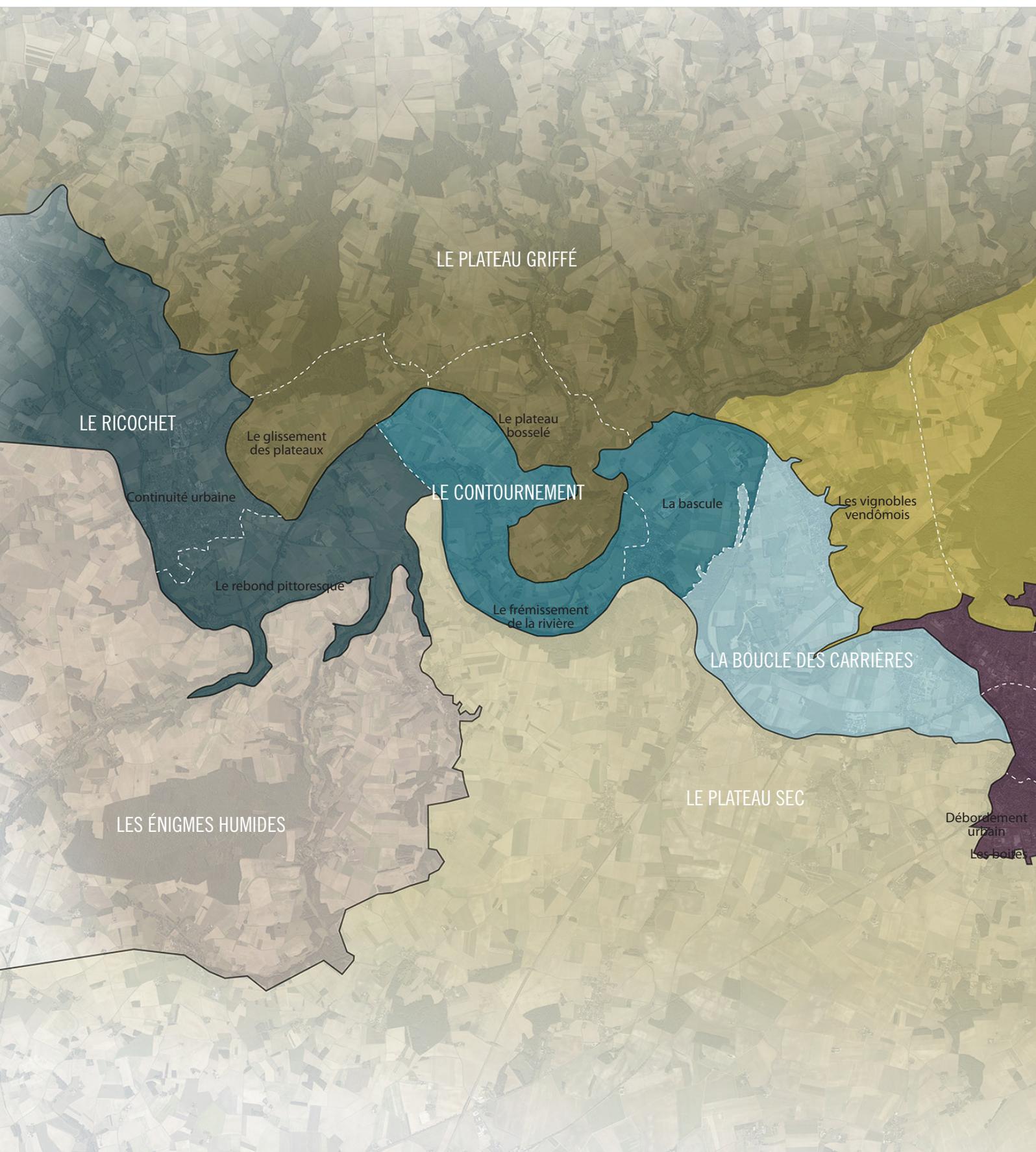
LE PLAT PAYS DE BEAUCE

0 1000 2000 3000 m

...qui contribue à la richesse du paysage.

ENSEMBLE ET UNITÉS PAYSAGÈRES

CARTE DES UNITÉS ET DES AMBIANCES PAYSAGÈRES



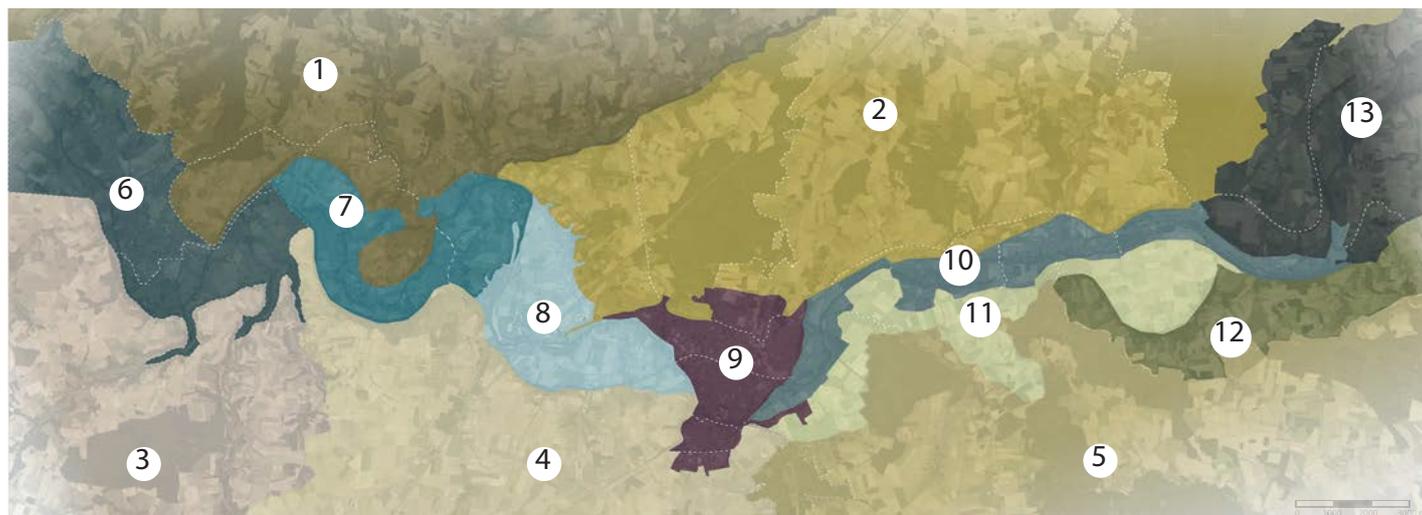
Une vallée composée d'une multitude d'espaces...



...accompagnés d'ambiances très différentes.

ENSEMBLE ET UNITÉS PAYSAGÈRES

COMPOSITION DES UNITÉS



1 - LE PLATEAU GRIFFÉ



Vallée entaillant le plateau

Ce plateau est rythmé par une succession de vallées parallèles marquées et orientées vers le Nord. Le plateau agricole est donc découpé par de multiples affluents boisés, dont un majeur que l'on pourrait confondre avec le Loir et qui marque la limite du plateau discret.

2 - LE PLATEAU DISCRET



Forêts et champs caractéristiques du plateau



Cette unité est composée par autant de boisements que de parcelles agricoles. Elle ne compte pas d'espace urbanisé conséquent, ce qui lui donne son caractère rural. Trois axes forts (TGV, N10, D957) découpent ce plateau perchois et laissent apparaître un triangle faiblement aménagé et relativement dépourvu de voies d'accès. La N10 forme une barrière forte et peu poreuse entre cet espace et la vallée limitant les circulations transversales. C'est un espace traversé mais peu parcouru.

Une vallée composée d'une mosaïque d'univers

3 - LES ÉNIGMES HUMIDES



Vallées multiples et paysage fermé

Cette unité marquée par trois vallées encaissées forme la limite entre la Beauce et la fin de la Gâtine tourangelle. C'est un espace très sinueux et boisé, à la topographie fortement vallonnée. On ressent grâce à cela la présence des affluents du Loir mais on ne les voit pas pour autant. La topographie parfois compliquée peut amener un sentiment de désorientation.

4 - LE PLATEAU SEC



Plateau ouvert et plat

C'est une vaste étendue beauceronne qui vient mourir de manière plus ou moins poreuse et arborée dans la vallée sinueuse. Cette unité est comprise entre deux routes menant à Blois (D957 et D108) et scindée par deux grandes parallèles (TGV et N10). Son aspect sec est induit par l'absence de vallée marquée contrairement à toutes les autres unités du territoire.

5 - LA FRONTIÈRE FORESTIÈRE



Boisements linéaires marquant la fin de la Beauce

Au basculement du plateau beauceron dans la vallée, se dresse une grande frange boisée qui coupe toute transversalité. Elle présente un liseré soutenu sur le haut des coteaux doux pour fermer la périphérie de la berge agricole du point de vue de la vallée.

ENSEMBLE ET UNITÉS PAYSAGÈRES

6 - LE RICOCHET



Le Loir vient butter sur le pied du coteau

La rivière s'élançait d'un bout à l'autre de la vallée, venant buter contre les falaises rocheuses et boisées des Roches l'évêque et de Lavardin. La vallée est ici caractérisée par une polarité entre la vallée pittoresque de prairies et de champs et la vallée urbaine de Montoire-sur-le-Loir. Une petite contre-vallée se développe dans un cadre intime autour de la voie ferrée.

7 - LE CONTOURNEMENT



Large boucle de la vallée autour des basculements du plateau

le contournement est marqué par deux glissements de coteau, à Thoré-la-Rochette où prospèrent les vignobles et au château de la Mézière. Le Loir vient se répandre entre le coteau de Thoré et la Presqu'île du plateau griffé qui a provoqué ce détour.

8 - LA BOUCLE DES CARRIÈRES



Carrières reconverties en plan d'eau récréatif

La boucle est marquée par un chapelet de carrières immergées aux franges sauvages. On sent la dimension industrielle du lieu avec la présence des engins de chantiers qui subit une mutation vers la renaturation et les activités récréatives.

9 - L'ENTONNOIR DE VENDÔME



Ville historiquement contrainte par les coteaux et qui s'étend maintenant sur les plateaux

Vendôme est le point central qui polarise la vie économique de la vallée. La ville est une barrière en fond de vallée qui colonise les coteaux pour son extension récente. La ville semble s'étirer transversalement à la vallée sans déborder à l'intérieure de celle-ci, prise dans le méandre du Loir.

Une vallée composée d'une mosaïque d'univers

10 - LE LOIR MASQUÉ



Loir s'écoulant dans une importante bande boisée

Le fond de vallée linéaire est marqué par l'écran de la ripisylve qui cache le Loir et ses étangs. Les larges pièces d'eau égrainées le long de la rivière sont de vrais miroirs reflétant le ciel. Le Loir n'est pas accessible contrairement aux autres pièces d'eau. Enjambant le Loir, trois villages se développent entre l'eau et le chemin de fer qui relie les silos agricoles de la vallée.

11 - LES BERGES AGRICOLES



Vaste étendue agricole entre le Loir et le coteau

Les champs s'étendent des pentes douces de la forêt beauceronne à la ripisylve du Loir. Ce large lit cultivé relie ces deux boisements très différents. La berge présente des paysages très ouverts avec des vues lointaines aux reliefs peu marqués qui n'offrent pas de cachette, de repli.

12 - LE BALCON AGRICOLE



La «marche» vue depuis le cirque agricole

Cet espace qui nous dévoile le paysage de la vallée quand on dépasse la frange boisée, forme un préambule au cirque agricole. C'est un mélange de champs et de bosquets relativement ouverts. Le coteau est étagé et nous conduit en escalier vers le Loir.

13 - LA CHARNIÈRE DE MORÉE



Le virage du Loir où l'agriculture remonte sur le coteau

Cette boucle très prononcée marque la fin de la vallée linéaire et la fin du territoire étudié. La partie convexe du méandre est dominée par un promontoire qui offre des vues remarquables sur la vallée, à la fois en aval et en amont, où le Loir change d'orientation et file vers le Nord-Est.

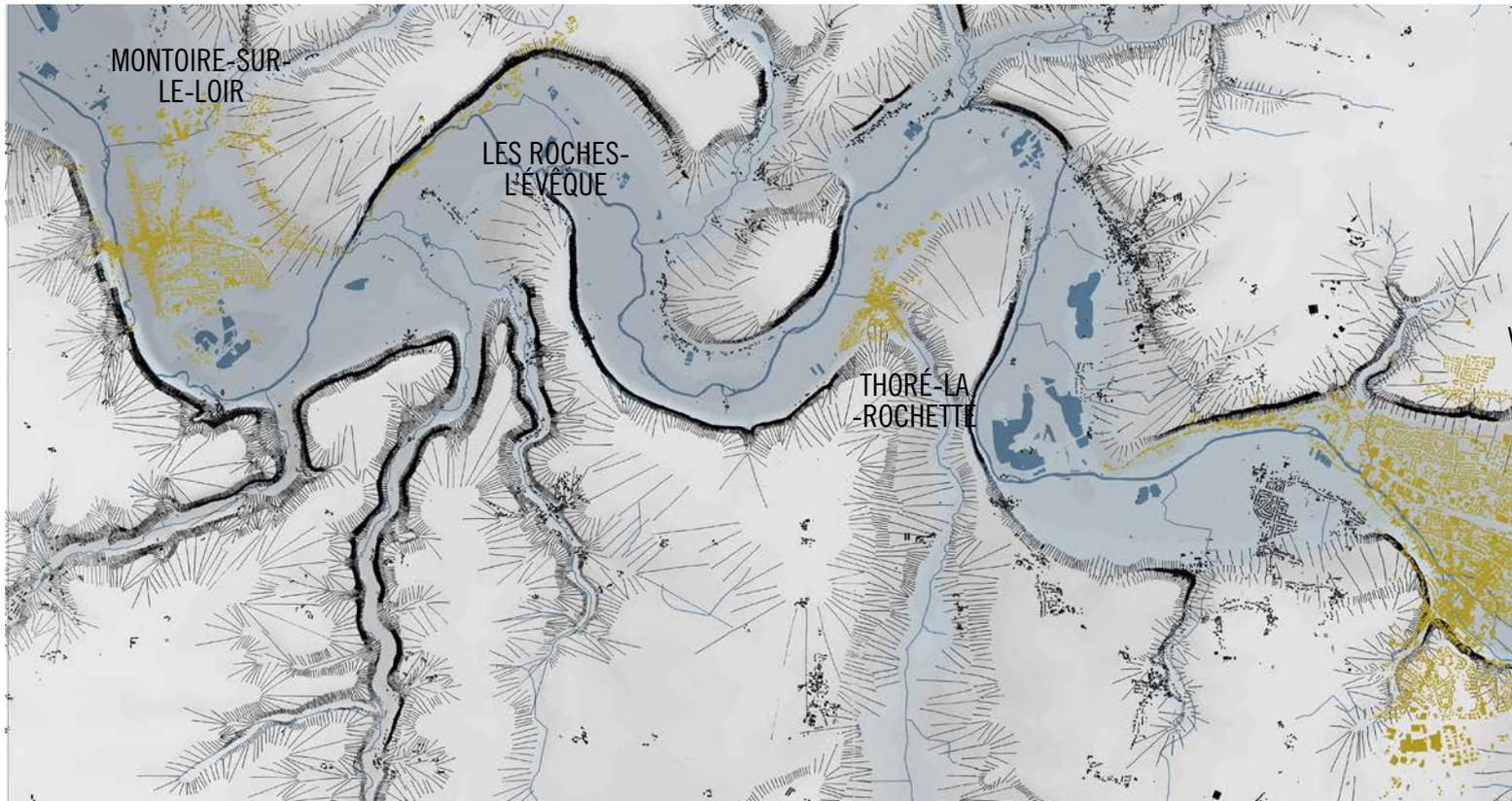
CHAPITRE 5

POLITIQUES ACTUELLES

Une exploration des politiques actuelles nous permet de les confronter aux paysages identifiés, en vue d'en dégager les enjeux. Les emprises administratives, la répartition des populations, les tendances et les dispositions envisagées, brossent le contexte actuel du territoire.

DÉMOGRAPHIE

UNE POPULATION INÉGALEMENT RÉPARTIE SUR LA VALLÉE



MONTOIRE-SUR-LE-LOIR

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE RONSARD
21.02km²

POPULATION: 4 275 habitants
203 hab/km²



Croissance démographique sur 10ans: 0.56%

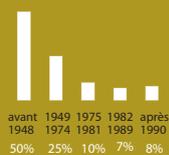
EMPLOI: Ouvriers 39%
Employés 30%
Prof.intermédiaires 15%
Agriculteurs 1%

Taux de chômage: 9.59%

HABITAT: 65% résidences principales



PÉRIODES DE CONSTRUCTION:



LES ROCHES-L'ÉVÊQUE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE RONSARD
2.4km²

POPULATION: 283 habitants
118 hab/km²



Croissance démographique sur 10ans: -0.72%

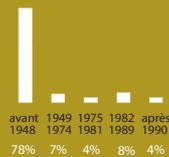
EMPLOI: Ouvriers 60%
Employés 23%
Agriculteurs 3%

Taux de chômage: 12.60%

HABITAT: 78% résidences principales



PÉRIODES DE CONSTRUCTION:



THORÉ-LA-ROCHETTE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE VENDÔME

POPULATION: 884 habitants
82 hab/km²



Croissance démographique sur 10ans: 0.25%

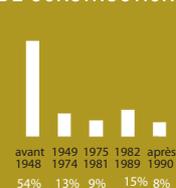
EMPLOI: Ouvriers 37%
Employés 25%
Prof.intermédiaires 19%
Agriculteurs 5%

Taux de chômage: 12.24%

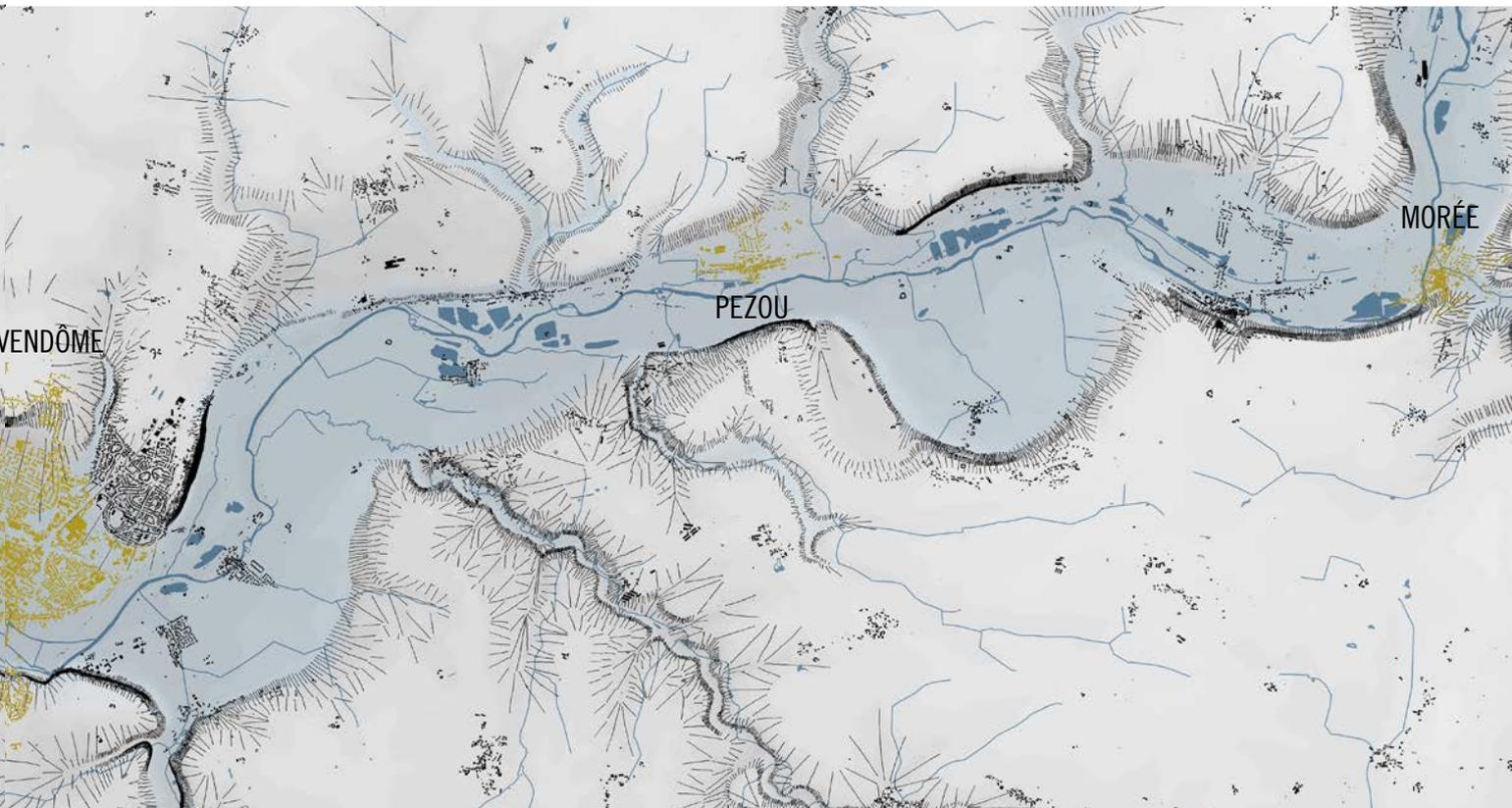
HABITAT: 67% résidences principales



PÉRIODES DE CONSTRUCTION:



Des catégories socioprofessionnelles ouvriers, employés et professions intermédiaires bien représentées.
Une proportion d'agriculteurs plus élevée en amont de la vallée.



VENDÔME

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE VENDÔME
3.89km²

POPULATION: 17 709 habitants
741 hab/km²



21% 28% 23% 17% 11%

Croissance démographique sur 10ans: 0.11%

EMPLOI: Ouvriers 36%
Employés 27%
Prof.intermédiaires 20%
Cadres 11%
Agriculteurs 0%

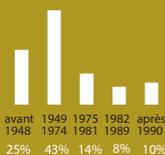
Taux de chômage: 13.79%

HABITAT: 45% résidences principales



50% 50%

PÉRIODES DE CONSTRUCTION:



avant 1948 1949 1974 1975 1981 1982 après 1990
25% 43% 14% 8% 10%

PEZOU

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT VENDOMOIS
13.97km²

POPULATION: 938 habitants
67 hab/km²



22% 25% 23% 19% 11%

Croissance démographique sur 10ans: 0.96%

EMPLOI: Ouvriers 42%
Employés 24%
Prof.intermédiaires 17%
Agriculteurs 8%

Taux de chômage: 13.37%

HABITAT: 80% résidences principales



94% 6%

PÉRIODES DE CONSTRUCTION:



avant 1948 1949 1974 1975 1981 1982 après 1990
49% 20% 17% 6% 9%

MORÉE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT VENDOMOIS
25.83km²

POPULATION: 994 habitants
39 hab/km²



18% 16% 24% 10% 11%

Croissance démographique sur 10ans: -0.72%

EMPLOI: Ouvriers 35%
Employés 27%
Prof.intermédiaires 22%
Agriculteurs 3%

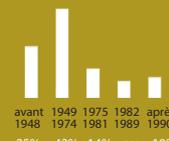
Taux de chômage: 12.15%

HABITAT: 78% résidences principales



95% 5%

PÉRIODES DE CONSTRUCTION:



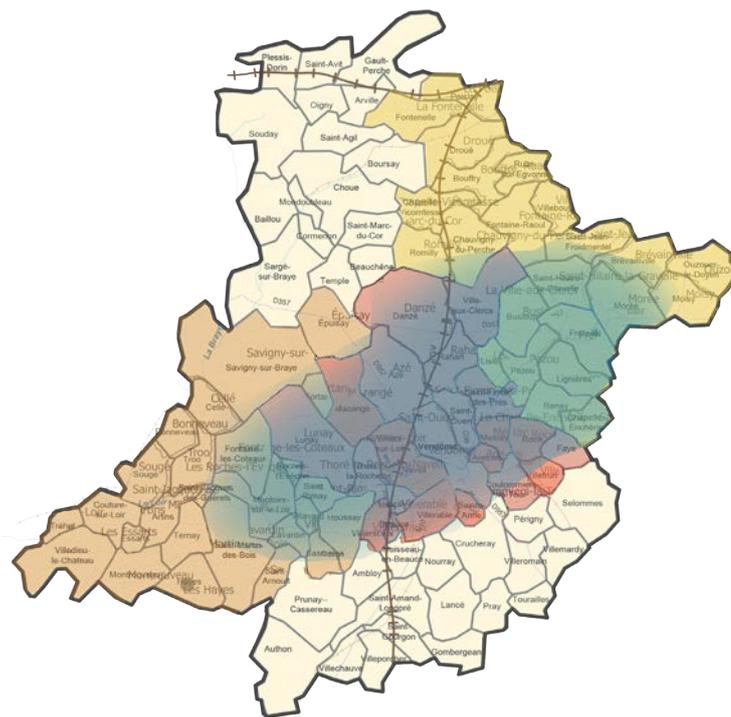
avant 1948 1949 1974 1975 1981 1982 après 1990
25% 43% 14% 8% 10%

Une urbanisation plus récente à l'amont et plus importante à l'aval. La répartition des populations est donc inégale et mieux implantée à l'aval.

CARTE GÉOPOLITIQUE

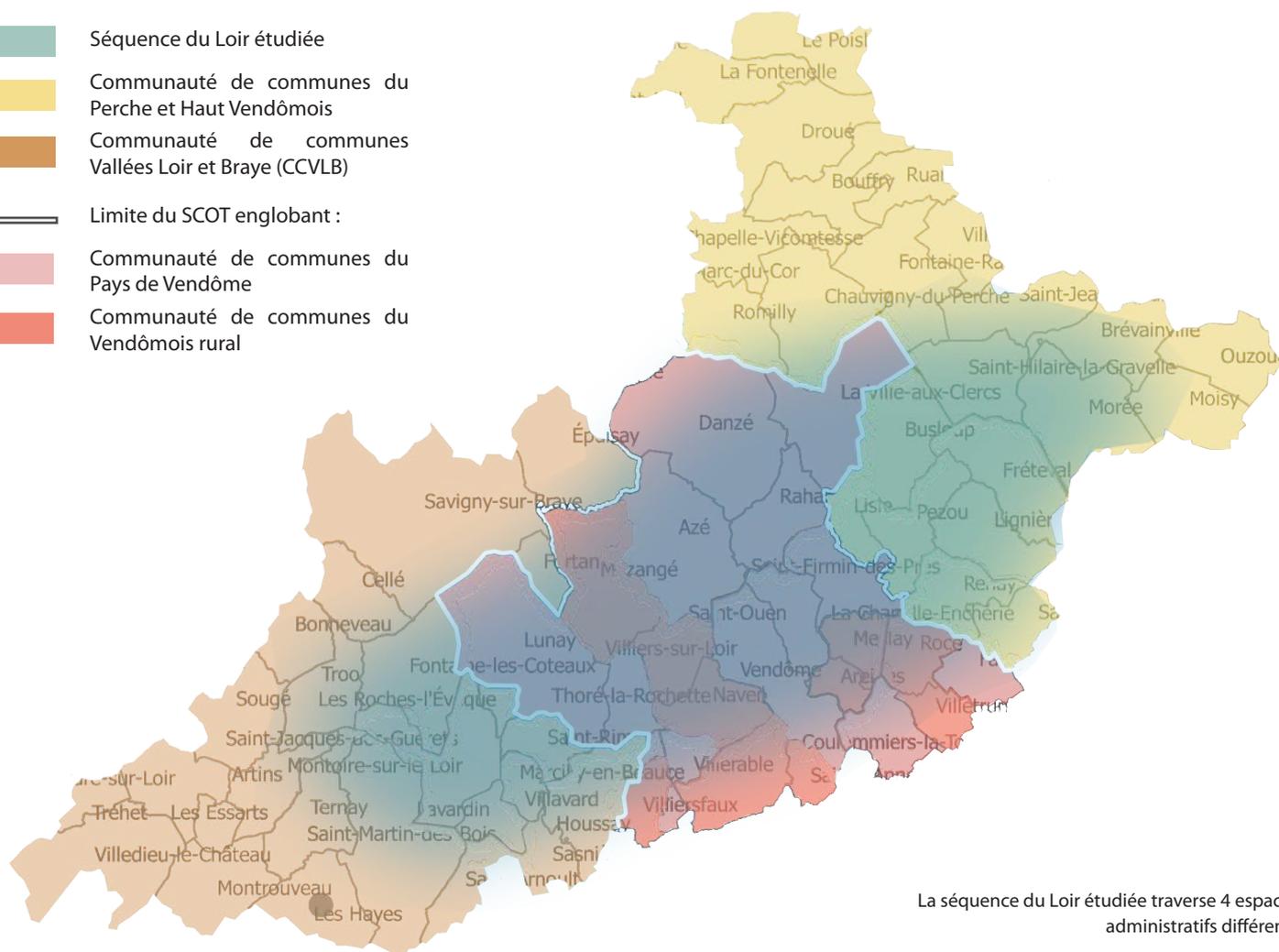
UN ENCHEVÊTREMENT D'EMPRISES ADMINISTRATIVES

La séquence du Loir étudiée s'étend à travers quatre communautés de communes différentes, deux d'entre elles étant liées autour d'une politique commune d'aménagement du territoire grâce à un Schéma de cohérence territoriale (SCOT) approuvé en 2007 et qui sont le Pays de Vendôme et le Vendômois rural. Les deux autres communautés de communes se situent au nord-est et au sud-ouest et sont respectivement Perche et Haut Vendômois, et Vallées Loir et Braye. Le Loir relie ces quatre entités administratives entre elles. Il s'agit alors de les réunir autour d'une politique d'aménagement globale pour conserver les valeurs de la vallée. Un ensemble administratif plus global unit ces quatre communautés de communes ainsi que d'autres communes au sud et au nord. C'est le Pays Vendômois. Ces quatre communautés partagent déjà un intérêt commun puisqu'elles forment ensemble un territoire défini.



Le territoire du Loir imbriqué dans un territoire administratif plus large, le Pays Vendômois.

- Séquence du Loir étudiée
- Communauté de communes du Perche et Haut Vendômois
- Communauté de communes Vallées Loir et Braye (CCVLB)
- Limite du SCOT englobant :
- Communauté de communes du Pays de Vendôme
- Communauté de communes du Vendômois rural



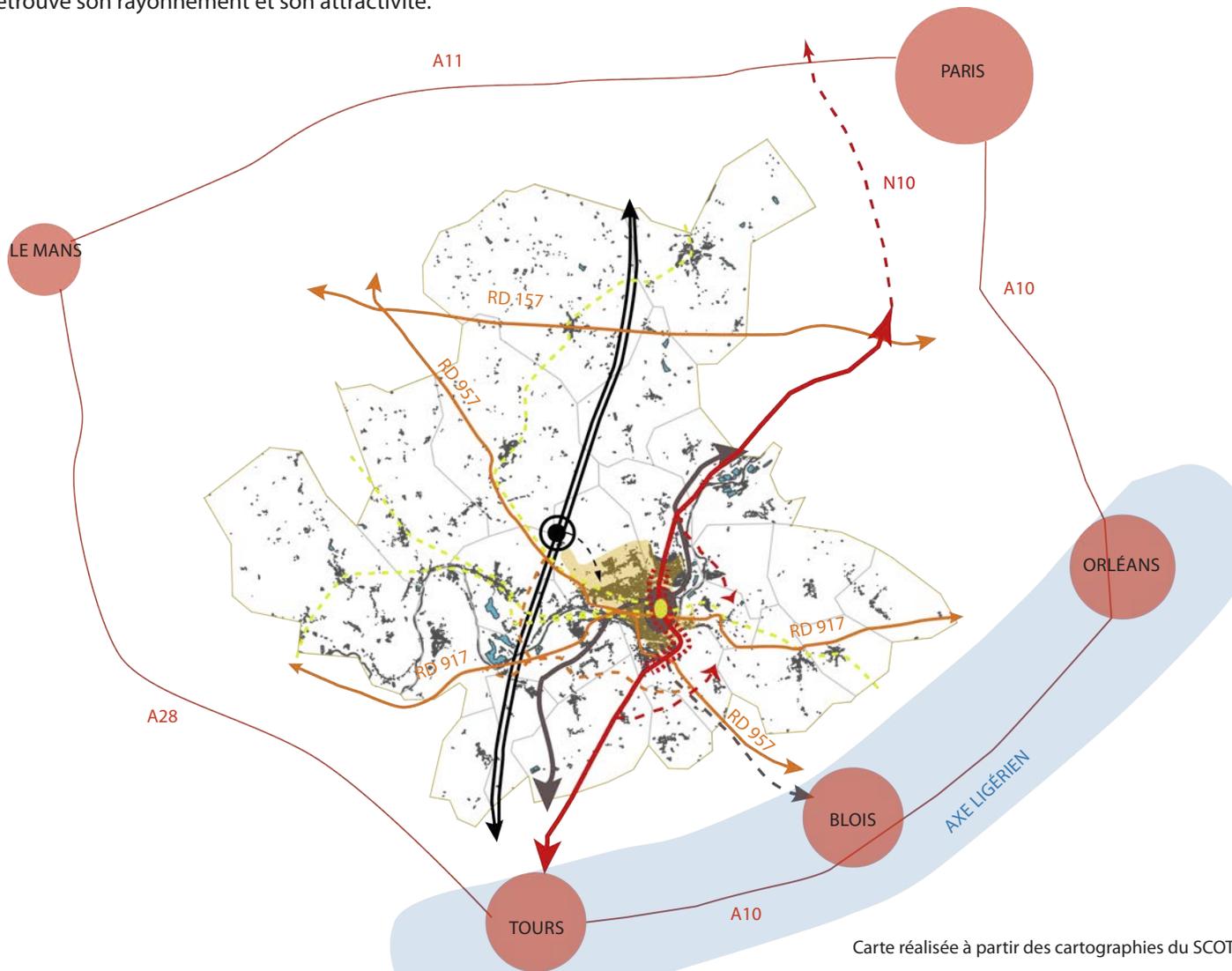
La séquence du Loir étudiée traverse 4 espaces administratifs différents

Différents territoires administratifs à réunir

ENJEUX DÉGAGÉS PAR LE SCOT

RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE PAR L'AMÉLIORATION DU DÉPLACEMENT

L'agglomération vendômoise située dans le nord de la région Centre présente depuis quelques années un essoufflement de son activité économique accompagné d'un vieillissement de la population. Malgré l'arrivée du TGV Atlantique reliant Paris en 42 min, le territoire vendômois voit son dynamisme décroître. Il s'agit donc de redonner une attractivité forte au territoire en renforçant sa position au niveau régional et national et en facilitant les déplacements en son sein afin que la vallée du Loir retrouve son rayonnement et son attractivité.



AMÉLIORER LA DESSERTE DU TERRITOIRE

- PAR LE TGV SOUS EXPLOITÉ:
Prolongement de la ligne jusqu'à Tours
- Meilleure liaison gare TGV au cœur d'agglomération

- PAR LE RÉSEAU ROUTIER :
- Autoroutes A10 et A11
- Départementales RD 957 et RD 157
- Déviation possibles
- N 10, Couloir Tours/Paris

AMÉLIORER LES CONDITIONS DE CIRCULATION SUR LE TERRITOIRE

- Requalifier la N10 en cœur d'agglomération en voie urbaine
- Déviation de la N10 à l'ouest de Vendôme

- Sécuriser et améliorer le réseau routier actuel du territoire (réduction vitesse, entrée d'agglomération)
- Développer circulations douces (continuités entre circuits, points d'échange avec autres modes de transport)

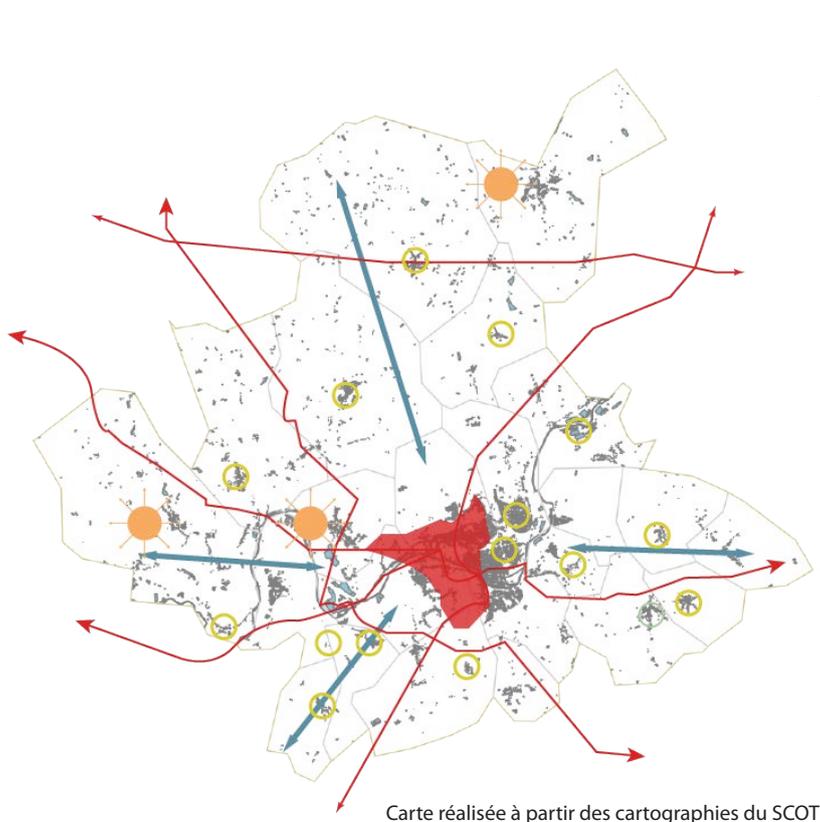
RENFORCER L'OFFRE EN TRANSPORTS EN COMMUN

- Zone bien desservie
- Améliorer couverture du territoire par les bus en augmentant fréquence
- Mise en place plateforme multimodale : gare bus et gare TER
- Ligne TER
- Prolonger jusqu'à Blois/axe ligérien

ENJEUX DÉGAGÉS PAR LE SCOT

UNE ORGANISATION URBAINE DU TERRITOIRE PENSÉE POUR UN NOUVEAU SOUFFLE

TENDRE VERS UNE CROISSANCE AMBITIEUSE ET STRUCTURÉE DU TERRITOIRE



LE COEUR D'AGGLOMÉRATION

- Renforcer le cœur d'agglomération et développer l'offre primaire pour l'ensemble de l'agglomération:
- 1. Services à la population/équipements primaires importants :
 - nœud intermodal TER+gare routière,
 - infrastructures aquatiques
- 2. Logements :
 - plus de logements locatifs
 - plus de forme d'habitat intermédiaire (petits collectifs, individuel groupé). Densifier le cœur d'agglomération pour éviter l'étalement urbain.

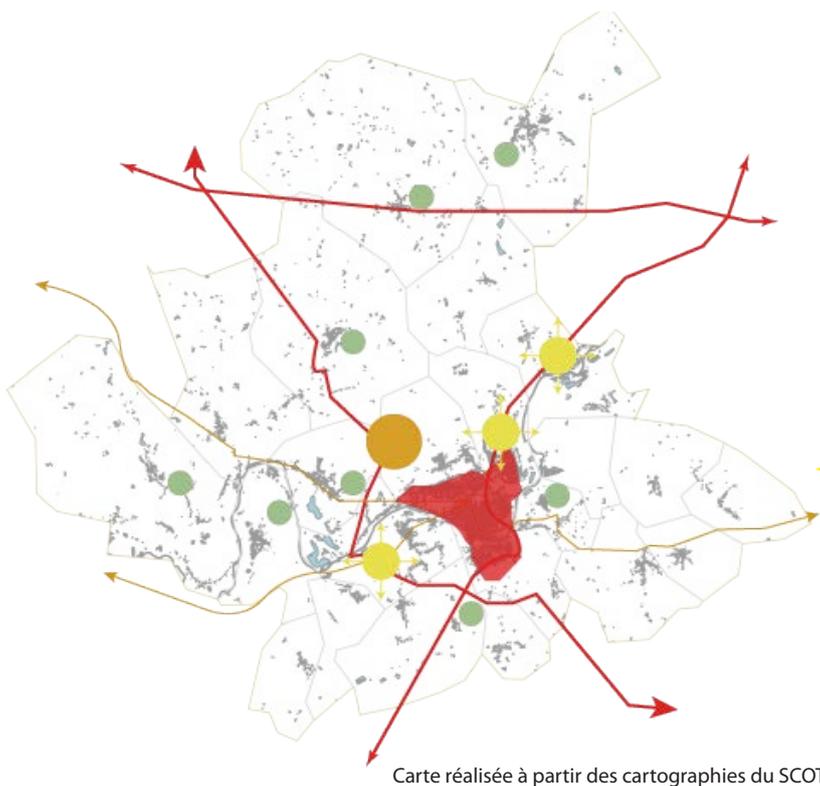
LES COMMUNES SATELLITES DE POSITION SECONDAIRE

- Conforter position des communes satellites et développer une offre secondaire
- 1. Services /équipements, offre de proximité:
 - sportifs (gymnase,salle de sport, piscine)
 - structures pour personnes âgées
 - accueil pour petite enfance
- 2. Logements : locatif social

TERRITOIRE RURAL

- Préserver le caractère rural:
- éviter le mitage par un développement raisonné des bourgs, villages et hameaux.

UN DYNAMISME ÉCONOMIQUE À MAINTENIR ET À AMPLIFIER



MAINTENIR UN TISSU ÉCONOMIQUE LOCAL DIVERSIFIÉ

- Poursuivre aménagement du parc technologique du Bois de l'Oratoire : principale offre d'accueil d'entreprises (hautes technologies, tertiaire et secondaire).
- Autres secteurs d'activités à renforcer (petites industries, commerces, services aux particuliers, tourisme):
- Développer mixité fonctionnelle des activités dans le tissu urbain existant et limiter la multiplication et dispersion des sites commerciaux périphériques dans les limites de la proche agglomération
- Conforter développement économique autour des grands axes (N10, D957)
- Développement modéré des petites zones d'activités artisanales existantes

CONSERVER UNE ACTIVITÉ AGRICOLE DYNAMIQUE

- Prendre des dispositions pour bon fonctionnement des exploitations agricoles.

À l'échelle nationale, régionale et du territoire.

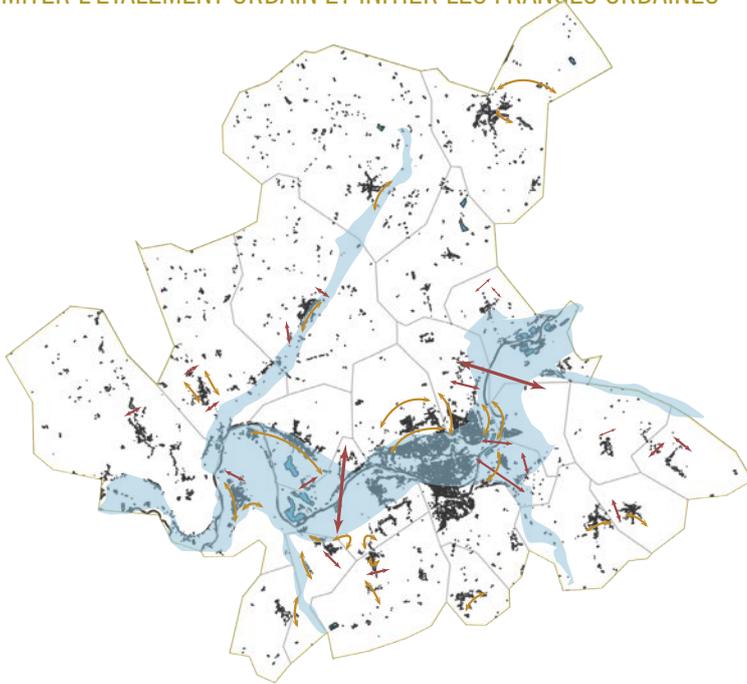
UN DÉVELOPPEMENT RESPECTUEUX DU TERRITOIRE

Le SCoT préconise un développement qui s'appuie sur les potentialités du territoire et qui compose avec ses contraintes. La vallée du Loir et ses territoires alentours offrent une vraie richesse de paysages qu'il faut valoriser. Mais cette richesse est aussi une contrainte, liée à la morphologie du territoire (fond de vallée, coteaux, plateaux) mais aussi aux contraintes naturelles (zones inondables...).

La pression immobilière est présente partout, ce qui amène à un mitage du paysage et à l'étalement urbain (consommation d'espaces naturels, banalisation des paysages, perte d'identité du territoire rural, conflits, création de hameaux...).

Les enjeux majeurs consistent donc à limiter la consommation d'espace tout en maintenant un cadre de vie attractif. Pour cela il faut favoriser le renouvellement urbain, densifier les secteurs bien desservis par les transports en commun, programmer les zones à urbaniser sur les sites adaptés et enfin, maîtriser l'extension urbaine des villages et hameaux.

LIMITER L'ÉTALEMENT URBAIN ET INITIER LES FRANGES URBAINES



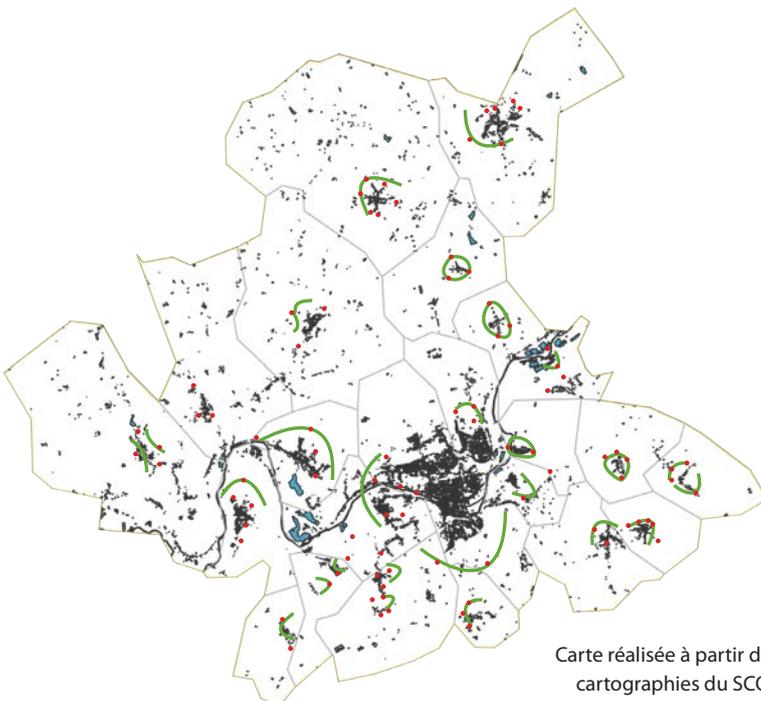
Carte réalisée à partir des cartographies du SCOT

CADRER LE DÉVELOPPEMENT URBAIN

Respect des qualités paysagères et environnementales en fixant des limites strictes à l'urbanisation.

- ← Ruptures physiques à préserver afin de:
 - préserver les paysages
 - préserver les corridors écologiques
 - maintenir de bonnes conditions pour l'activité agricole
- ← Franges de protection à initier afin de :
 - préserver les secteurs paysagers identitaires du territoire (coteaux, vallées)
 - préserver les futurs résidents de nuisances potentielles (visuelle, sonore).

PROTÉGER LES PAYSAGES ET VALORISER LES ENTRÉES DE VILLES



Carte réalisée à partir des cartographies du SCOT

RECENTRER LES EXTENSIONS URBAINES

- Entrées de villes, villages ou hameaux à gérer
- ∩ Perception globale du front bâti à considérer:
 - Eviter les extensions linéaires le long des routes ou mal «greffées» sur le tissu urbain existant
 - Eviter le comblement des espaces situés entre le bâti existant et les nouvelles déviations

CONTENIR LE DÉVELOPPEMENT DES HAMEAUX

Freiner l'urbanisation au niveau des hameaux pour préserver cette typologie d'implantation et de groupement d'habitat. Les hameaux, au caractère agricole fort et détaché des bourgs environnants, présentent une forme caractéristique identitaire du territoire.

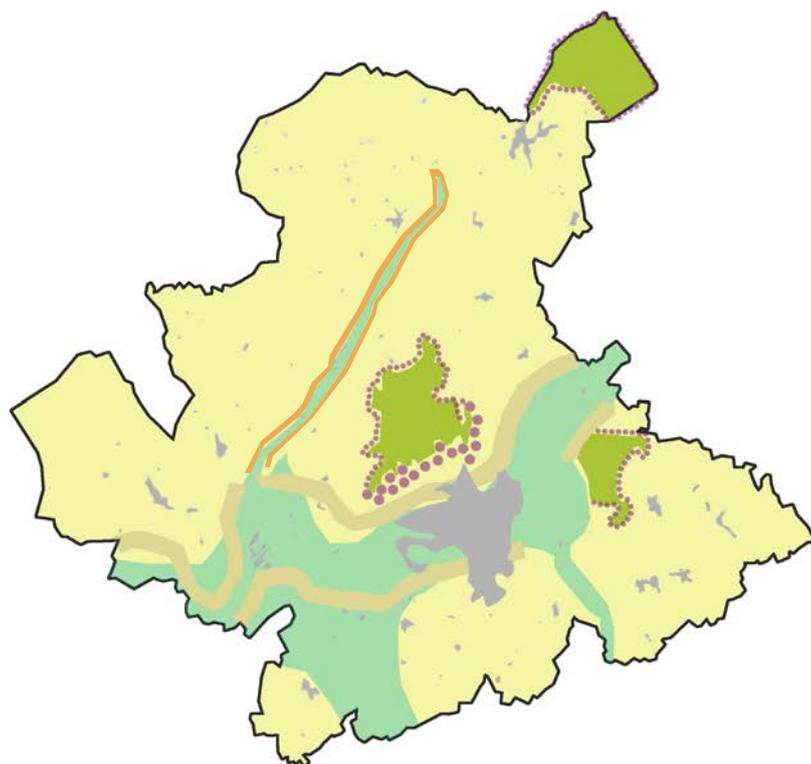
ENJEUX DÉGAGÉS PAR LE SCOT

VALORISER LE CADRE DE VIE ET L'ENVIRONNEMENT RICHE EN PATRIMOINE NATUREL

L'identité de l'agglomération vendômoise repose sur la présence des éléments patrimoniaux, tant bâtis que naturels, qu'il convient de préserver d'un développement urbain parfois mal maîtrisé. Pour contrer ces effets négatifs qui nuisent à la qualité du cadre de vie, les élus entendent mettre en place une politique de préservation et de valorisation.

Cette politique passe par la :

- préservation des silhouettes de villages, les fronts bâtis patrimoniaux
- préservation des espaces naturels qui caractérisent vallée et plateaux ;
- valorisation du potentiel lié aux activités touristiques et de loisirs ;
- bonne gestion des ressources naturelles (principalement l'eau) et des contraintes environnementales (risques, déchets).



- Principaux espaces boisés
- Espaces urbanisés
- Milieux humides
- Outil agricole
- Ravines du Boulon
- Coteaux du Loir
- Autres lisière à préserver
- Lisière à préserver en priorité (proximité de la zone dense du cœur de l'agglomération)

PROTÉGÉR ET VALORISER LES ESPACES NATURELS

Les objectifs reposent sur :

- Une préservation du patrimoine naturel exceptionnel
- Une préservation des principaux boisements et de leur diversité.
- Le développement d'espaces de loisirs de qualité.

DÉFENDRE LA QUALITÉ PAYSAGÈRE DES ESPACES URBANISÉS ET À URBANISER

L'objectif est de limiter les effets négatifs de la périurbanisation et de rendre l'agglomération plus attractive par une valorisation du cadre de vie, mais également d'affirmer l'identité de l'agglomération vendômoise en préservant et en valorisant les principaux éléments qui forgent cette identité territoriale.

PRÉSERVER ET VALORISER L'OUTIL AGRICOLE

L'objectif est d'accompagner les mutations agricoles en préservant de bonnes conditions d'exploitation des terres agricoles en :
-pérennisant une production agricole diversifiée et de qualité.
-en maintenant l'élevage et la sylviculture en milieu humide.

ENCOURAGER LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Les élus de l'agglomération vendômoise souhaitent favoriser le développement de diverses formes d'énergies renouvelables comme : géothermie, énergies éoliennes, panneaux solaires, biomasse.

QUESTIONNEMENT DES ENJEUX ÉTABLIS

TRANSPORTS/DÉPLACEMENTS/ INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

-Absence de la ligne de forêt qui parcourt la vallée en tant que transport alternatif à développer.

-Prendre en compte le caractère rural et humain du réseau routier en fond de vallée et le conserver.

MISE EN VALEUR DES PAYSAGES

Le SCOT ne mentionne pas du tout la mise en scène et en valeur des paysages par le biais de points de vue qui permettraient d'apprécier le patrimoine naturel caractéristique de la vallée. Ils pourraient par exemple s'intégrer à un réseau touristique de découverte du territoire.

DYNAMISME ÉCONOMIQUE

-Il n'est pas mentionné dans le SCOT les zones d'activité aux entrées de ville de Vendôme. Cependant, il faudrait penser à en limiter l'expansion et à les requalifier pour donner à lire le territoire dans lequel elles s'implantent.

-Dans les communes satellites, il est fait mention d'un développement modéré des petites zones d'activités artisanales. Souvent installées en entrée de bourgs, il serait pertinent de les développer dans la silhouette de la frange urbaine et de retravailler ces entrées de ville.

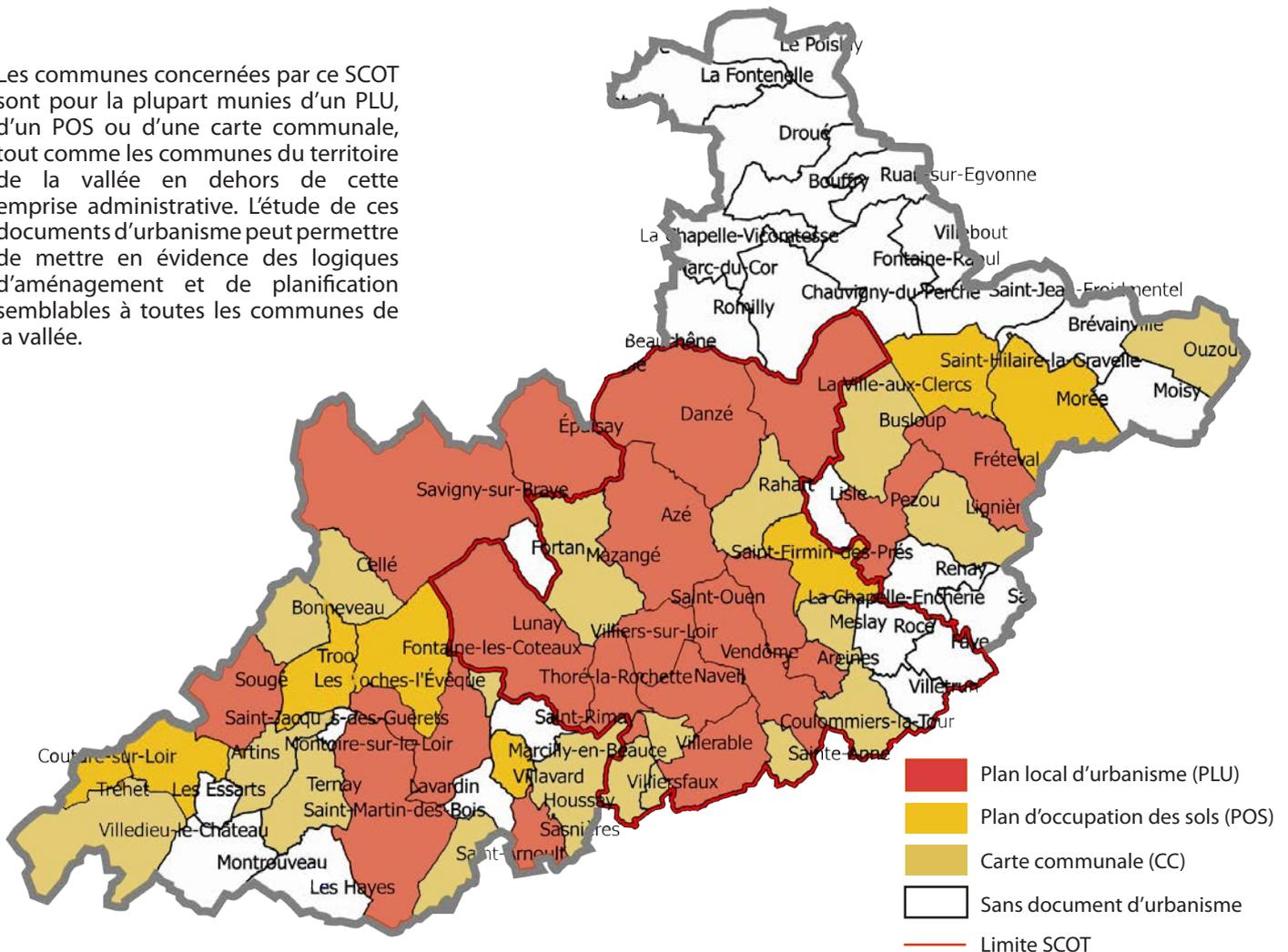
-Le SCOT vise également à conforter le développement économique autour des grands axes. Il faudrait cependant éviter de construire des zones commerciales linéaires offrant un "paysage vitrine" sans lien avec la vallée.

-Enfin, la conservation d'une activité agricole dynamique est mise en avant. Il s'agit toutefois de faire attention aux dynamiques émanant du plateau de Beauce qui ont tendance à influencer la structure des cultures agricoles de la vallée.

CROISSANCE DU TERRITOIRE

Il est préconisé par le SCOT de continuer à développer les communes satellites en matière de logements et activités. Il faut toutefois veiller à raisonner ce développement qui prévoit des nouveaux logements sociaux qui doivent alors emprunter le vocabulaire architectural des communes en question afin d'en conserver l'identité. Ils doivent également s'inscrire dans la silhouette urbaine de celles-ci afin de préserver les franges urbaines et limiter l'étalement urbain.

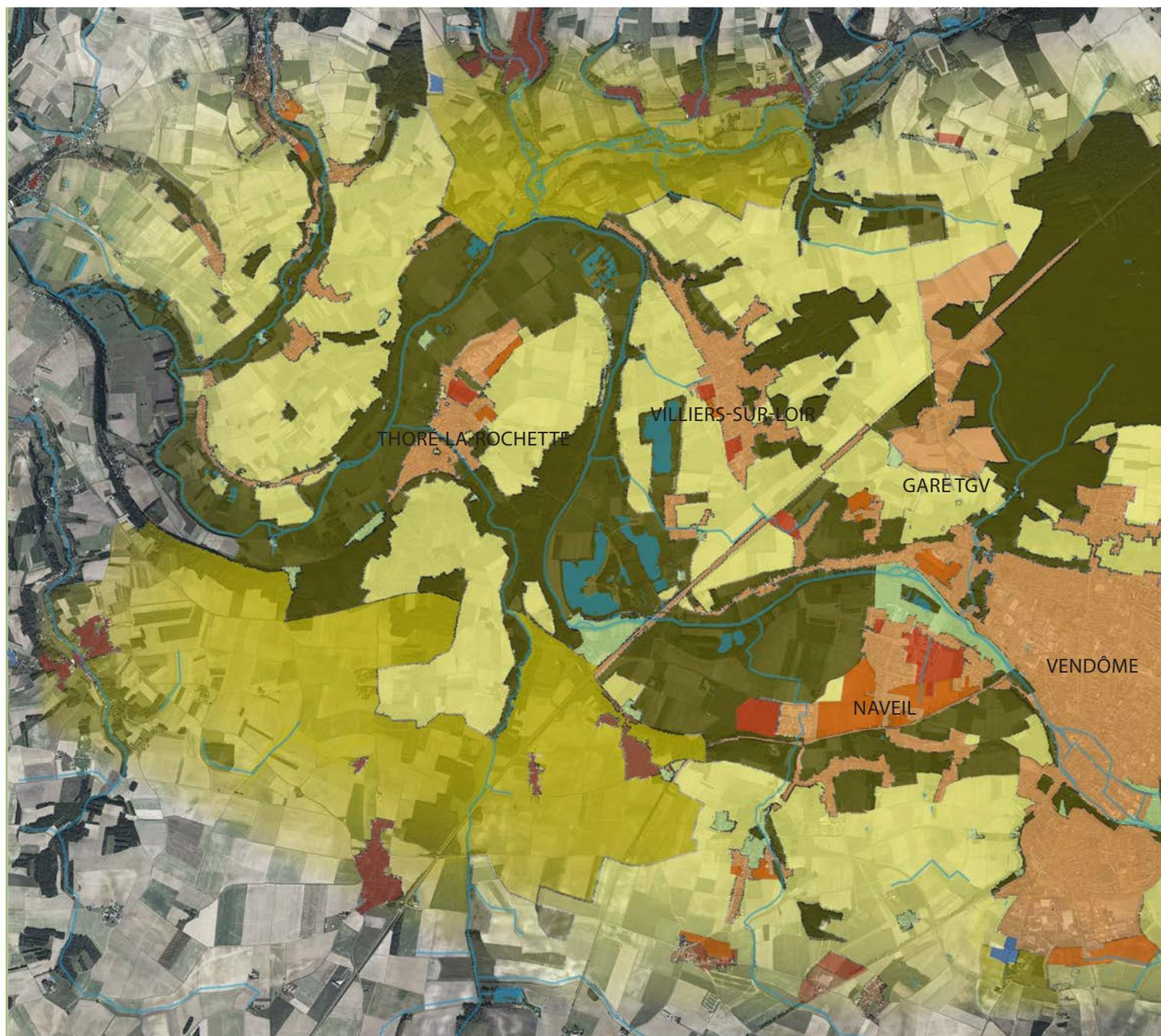
Les communes concernées par ce SCOT sont pour la plupart munies d'un PLU, d'un POS ou d'une carte communale, tout comme les communes du territoire de la vallée en dehors de cette emprise administrative. L'étude de ces documents d'urbanisme peut permettre de mettre en évidence des logiques d'aménagement et de planification semblables à toutes les communes de la vallée.



Carte des différents documents d'urbanisme par commune sur les 4 communautés de communes (réalisée d'après une carte du site internet Pilote 41).

ORIENTATION DES ZONAGES DES DOCUMENTS D'URBANISME

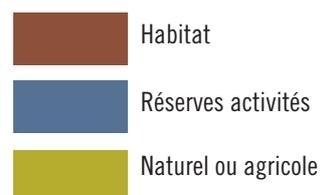
VOCATION DES SOLS

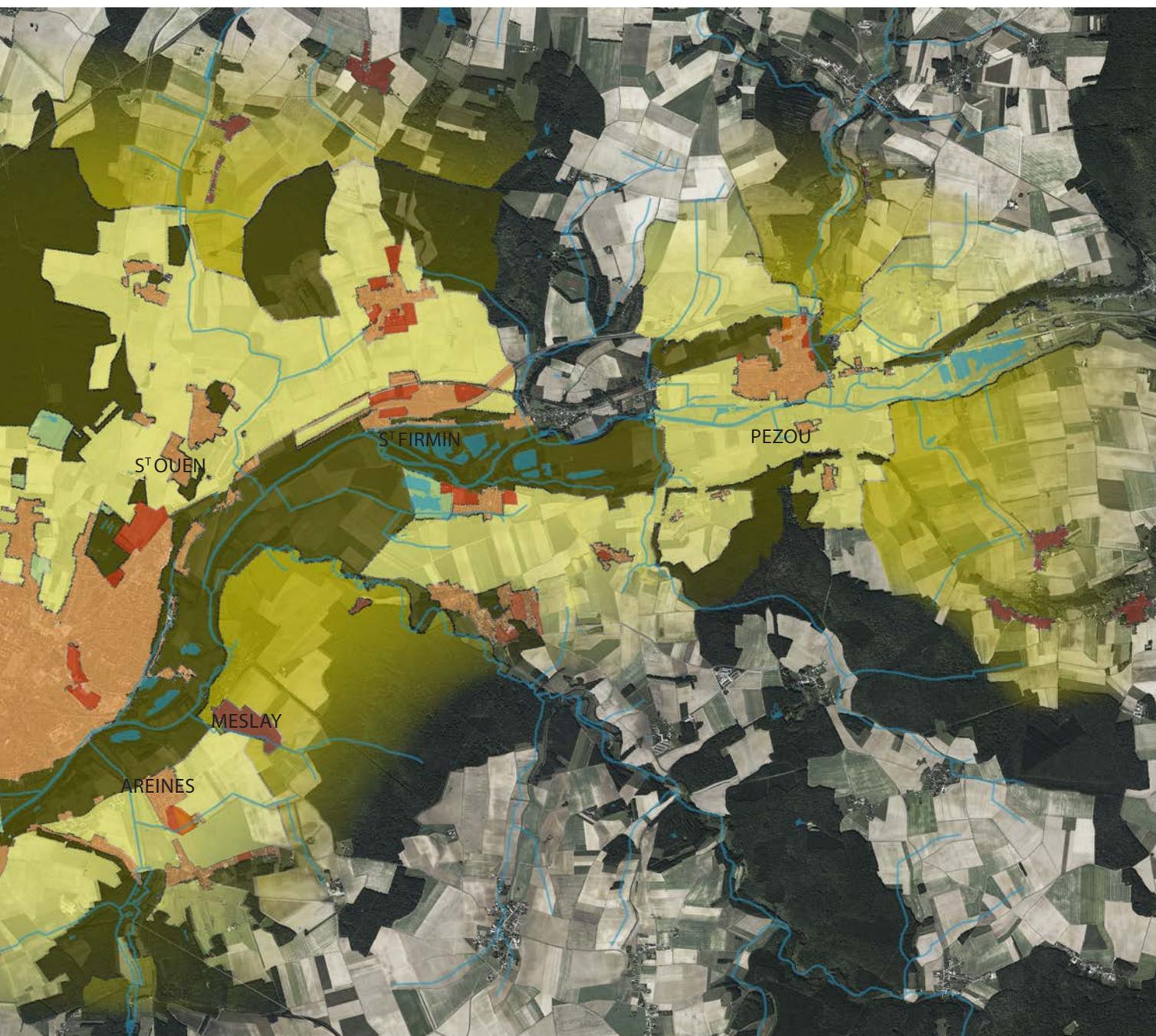


ZONAGE PLU OU POS



ZONAGE CARTE COMMUNALE





Ce zonage global de Thoré à Pezou le long du Loir a été établi à partir du portail de l'urbanisme du Loir-et-Cher. Ce sont des zonages simplifiés regroupant les préconisations des PLU, POS et Cartes Communales. Ils permettent de faire ressortir les grandes orientations d'aménagement autour du Loir en matière d'urbanisme actuel et à venir. Le territoire couvert par le zonage est partagé en zones urbaines, zones à urbaniser, zones agricoles et zones naturelles et forestières.

Pour Vendôme et sa périphérie, les zones urbanisables strictes/bloquées sont situées à l'Ouest et au Sud du cœur d'agglomération. Les zones urbanisables alternatives, soumises à un règlement particulier, et un mode de financement public, sont dispersées autour et dans Vendôme et sa périphérie. On note une absence de prévision d'urbanisation entre Vendôme et sa gare TGV. Naveil est la commune la plus concernée par cette urbanisation future, aussi bien en densification qu'en extension urbaine. On observe une zone naturelle constructible en rive Sud du Loir conséquente qui relie Vendôme à Naveil. Ce classement suggère une volonté de relier ces deux communes.

Pour les communes rurales environnantes, on trouve globalement plus d'emprises à urbaniser alternatives que strictes. Leurs implantations est propre à chaque commune, il n'y a pas de tendance générale. On remarque le cas particulier de Saint Firmin qui envisage une urbanisation alternative très proche du Loir.

Le zonage de la carte communale nous indique deux emplacements réservés pour l'implantation d'activités (Vendôme sud et Mazangé).

UN TERRITOIRE PROTÉGÉ

LOCALISATIONS DES PÉRIMÈTRES DE PROTECTION



ZNIEFF 1



Natura 2000
Directive habitat
ZPS



Natura 2000
Directive oiseaux
ZSC



ENS : Espaces
Naturels Sensibles



Sites classés
et inscrits



Espaces boisés classés



De nombreuses prises de protection



Principalement localisées le long du Loir

UN TERRITOIRE PROTÉGÉ

LES ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

Ici, seules de ZNIEFF de type 1 ont été répertoriées. Il s'agit des secteurs de grand intérêt biologique ou écologique. Ces inventaires sont des outils de la politique de protection de la nature et sont à consulter dans le cadre de projets d'aménagement du territoire. Ils peuvent parfois aboutir à un classement Natura 2000.

1



COTEAU ET RAVINE DES RECLUSAGES

Communes : Lavardin et Montoire

Superficie : 63 ha

Altitudes : 70 à 140m, coteau abrupt

Description : Rebord du plateau et vallons de reclusages, boisements, rive gauche du Loir.

Spécificités : Chênaies neutrophile, Hêtres, fougères, chauves souris (cavités).

3 espèces protégées

Menace : Motocross, zones urbanisées



2



PELOUSES DU PIQUET

Communes : Lavardin et St Arnoult

Superficie : 12 ha

Altitudes : 90 à 100m

Description : Pelouses de Mesobromion erecti et Bromus erectus

Menace : Circulation routière, fermeture du milieu



3



PELOUSES ET COTEAU DU BOIS LOISEAU

Commune : Thoré la Rochette

Superficie : 60 ha

Altitudes : 80 à 130 m

Description : Boisement discontinu sur un coteau de la vallée du Loir (depuis le XIX^{ème} siècle)

Spécificités : Chênaie thermophile et calcicole et pelouses semi-sèches à Bromus et Mesobromion

9 espèces protégées

Menace : Fertilisations et pesticides, fermeture du milieu.



4



PELOUSE ET BOIS THERMOPHILE DES MAISES

Communes : Thoré la Rochette et Houssay

Superficie : 9,5 ha

Description : Formation calcicole en limite de la RD911, talus routier et bois des Maises

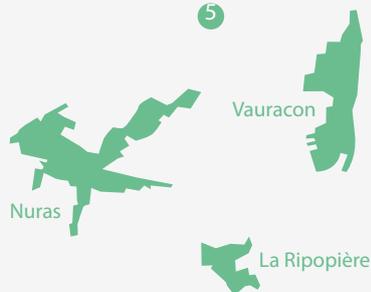
Spécificités : 2 espèces protégées :

Cephalanthera longifolia et Carduncellus mitissimus

Menace : Fermeture et circulation routière (entretien du talus routier, fauche)



5



RAVINS DE LA NURAS, DE VAURACON ET DE LA RIPOPIÈRE

Communes : Mazange et Villiers sur Loir

Superficie : 89 ha

Altitudes : 80 à 125m

Description : 3 forêts dans 3 ravins riches en ptéridophytes, grotte

Spécificités : Chênaies-charmaies, forêts de ravin à Frênes et Sycomores, fougères. Une station rare d'Helleborus viridis. Ancienne cavité d'extraction de calcaire (Ripopière).

Menace : Mouvements de terrain



Ravines



Boisement remarquable



Cavernes troglodytiques



Pelouse



Calcaire



Coléoptères

Des milieux ouverts menacés

UN TERRITOIRE PROTÉGÉ

LES PROTECTION NATURA 2000 ET LES ESPACES BOISÉS CLASSÉS

1



COTEAUX CALCAIRES RICHES EN CHIROPTÈRES ZONE SPÉCIALE DE CONSERVATION

Commune : Thoré la Rochette, Montoire et Troo

Superficie : 21 ha

Description : Coteaux calcaires de la vallée du Loir occupés par de nombreuses galeries souterraines à flanc de coteaux (anciennes extractions), lieux d'hibernation pour de nombreuses chauves-souris

Spécificité : Pelouse calcaire représentative des formations des coteaux du Loir et Cher, nombreuses espèces de chiroptères inscrites dans la directive oiseaux donc le Murin à oreilles échancrées.

Enjeux : L'état de conservation des galeries et du réseau souterrain est satisfaisant mais certaines cavités, les cafforts en particulier, mériteraient d'être mis à l'abri de tout dérangement. Contenir la strate arbustive et entretenir les pelouses calcaires.

2



LE SITE SOLOGNE

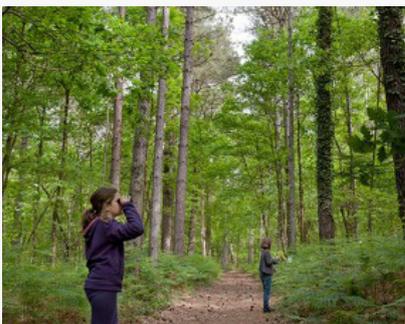
Proximité au Sud Est du Sud avec le site

Superficie : 346184 ha

Description : C'est le plus grand site terrestre européen, inscrit sur trois départements. Le richesse de ses milieux ouverts (prairies, landes) et milieux humides (marais, étangs, cours d'eau) est aujourd'hui menacée, notamment du fait de l'abandon de la gestion traditionnelle des espaces solognots (agriculture extensive, pisciculture).

Ici, c'est l'enjeu que l'on retrouve au Sud Est de notre site puisque c'est le début de la Petite Beauce, où les grandes cultures dominent désormais contrairement au Perche situé plus au Nord.

1



ESPACE BOISÉ CLASSÉ DE VENDÔME

La forêt de Vendôme se compose aujourd'hui de plusieurs bois, qui couvrent environ 820 hectares, dont celui appelé autrefois bois de Courtiras. Conformément au code forestier, la Ville de Vendôme a confié l'entretien et la gestion de la forêt à l'Office National des Forêts.

1989 : Création d'un sentier à vocation pédagogique (sentier d'interprétation)

1986 : Création de l'observatoire des oiseaux par l'Association Perche-Nature

2



ESPACE BOISÉ CLASSÉ DE FRÉTEVAL

La forêt de Fréteval est de 153 hectares, partagée entre les communes de Fréteval pour les deux tiers et de Saint-Hilaire-la-Gravelle pour le tiers restant. Dans un objectif de protection générale des milieux et paysages, elle est affectée à la production de bois d'œuvre et de chauffage et est dédiée secondairement à la chasse. Elle est désormais gérée et aménagée par l'ONF.

Spécificités : Futaie irrégulière de Chêne sessile (85%), Alisier torminal, Châtaignier et Merisier (15%).

UN TERRITOIRE PROTÉGÉ

LES ESPACES NATURELS SENSIBLES

1



BUTTE DE MARCILLY

Communes : Marcilly en Beauce

Superficie : 1,6 ha

Description : Butte de calcaire au milieu d'alluvions de la Brisse.

Mosaïque de milieux calcicoles secs.

Spécificités : Pelouses et formations associées sur calcaire, bois.

2 espèces protégées *Carduncellus mitissimus* et *Pulsatilla vulgaris*, 10 espèces d'orchidées et *Phyteuma orbiculare*

Menace : Une des dernière pelouse calcaire du secteur. Abandon progressif et enrichissement.

Actions déjà en cours :

Débroussaillage par Perche Nature et suivie botanique partiel

Projets et propositions d'actions :

Inventaires, pâturage ou fauche pour conserver les pelouses, gestion des ligneux, sensibilisation et animations.



Carduncellus mitissimus



Phyteuma orbiculare



Pulsatilla vulgaris

2



LES GROUAIIS DE CHICHERAY

Commune : Pezou

Superficie : 1 ha

Propriété : CDPNE (Comité Départemental de la Protection de la Nature et de l'Environnement de Loir-et-Cher)

Description : Ancienne gravière, site d'intérêt archéologique (stratification des alluvions du Loir) et géologique en terrasse Sud du Val de Loir.

Milieus herbacées et haies.

Menace : Enrichissement de l'ouverture sur la vallée du Loir, surfréquentation et motocross

Actions déjà en cours :

Aménagements pédagogiques (panneaux explicatifs).

Projets et propositions d'actions :

Poursuivre la gestion actuelle, rafraichir la paroi de la gravière, sensibilisation sur la renaturation d'une gravière.



Ancienne carrière de Chichery

UN TERRITOIRE PROTÉGÉ

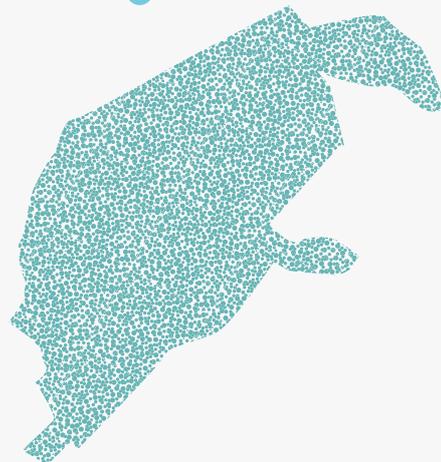
LES SITES CLASSÉS ET INSCRITS

1



SITE DE ROCHAMBEAU (C)
Superficie : 170 ha

2



PLAINE DE MESLAY (I)
Superficie : 537 ha

CHÂTEAU DE MESLAY ET SON PARC (C)
Superficie : 49 ha

3



PRÉ AUX CHATS (I) VENDÔME
Superficie : 1,5 ha

4



FOSSÉS DE VENDÔME, BORDS DU
LOIR, ABORDS DE L'ÉGLISE ET DE
L'ABBAYE (I)
Superficie : 84 ha

5



PARC DE L'ANCIEN LYCÉE RONSARD
(I) VENDÔME
Superficie : 1,8 ha

6



PROMENADE DE LA MONTAGNE (C)
Superficie : 2 ha
PARC ET PENTE DU CHÂTEAU DE
VENDÔME, LA MOTTE (I)
Superficie : 9 ha

7



VILLAGE DE LAVARDIN (I)
Superficie : 13 ha

8



CHÂTEAU DE LA MÉZIÈRE ET SON
PARC (I)
Superficie : 2,8 ha

9



COLLINE DE BREUIL (I)
Superficie : 2,2 ha

10



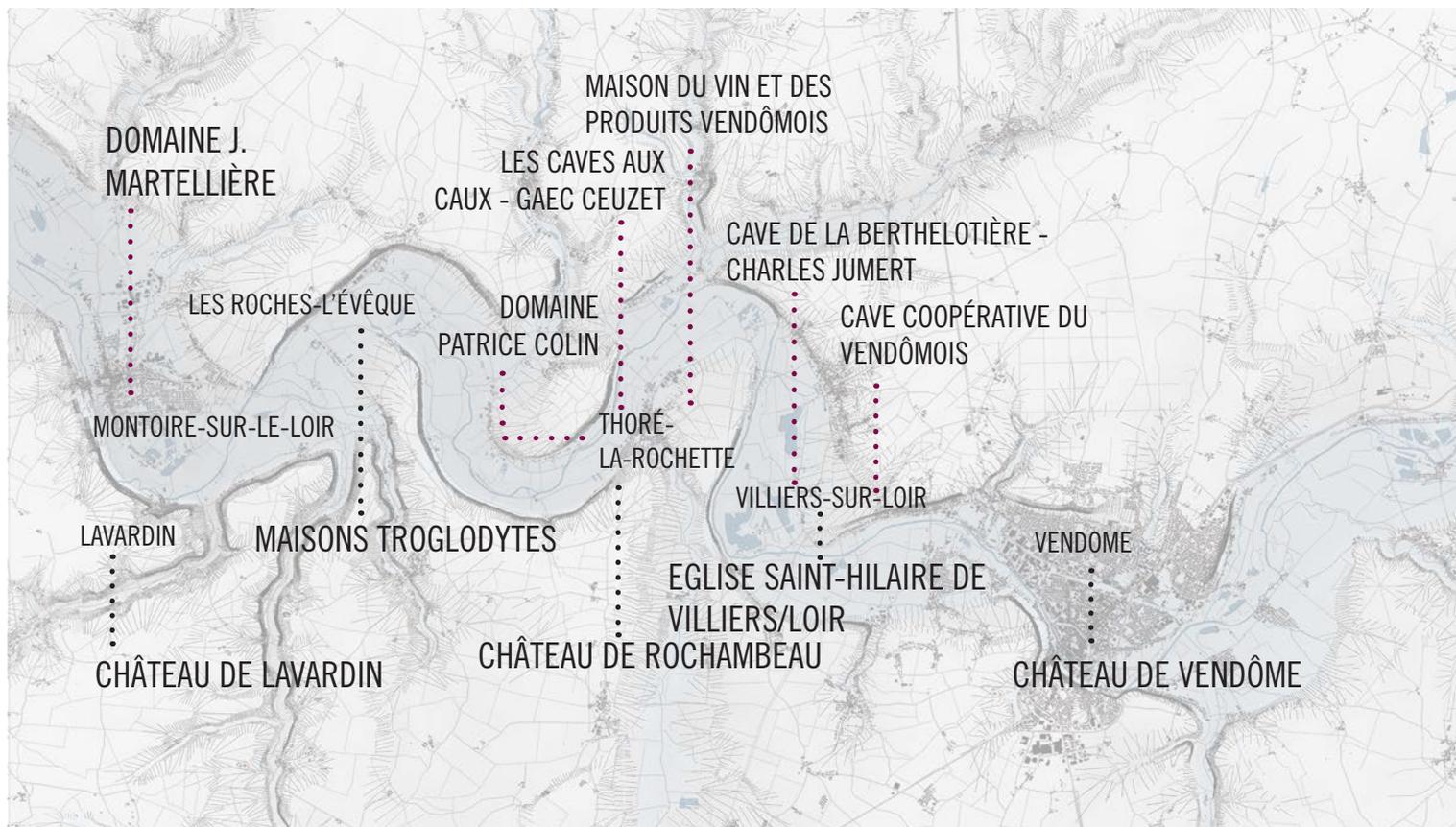
CHÂTEAU DE RENAY, PARC, FOSSES,
DOUVES ET PLACE DE L'ÉGLISE (I)
Superficie : 16 ha

On voit ainsi que, sur l'emprise de site étudiée, de nombreux châteaux ou autres demeures ponctuent la vallée. Ce patrimoine architectural offre une valeur ajoutée à un socle naturel et paysager déjà très diversifié. La plupart de ces sites classés ou inscrits sont vivement liés à un environnement pittoresque et exclusif à la vallée du Loir ; ils bénéficient de la

proximité du Loir, d'un ancrage dans la roche pittoresque de vallée ou encore de l'étreinte boisée des zones forestières présentes sur le site. Au delà de l'architecture en elle-même c'est d'avantage la magnificence du cadre qui est ici un enjeu majeur.

L'ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE DE LA VALLÉE

UN TOURISME CULTUREL ENTRE PATRIMOINE BÂTI ET VITICOLE



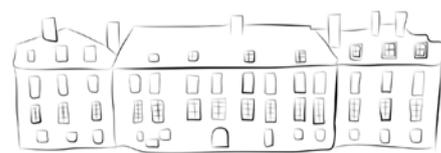
CHÂTEAU DE LAVARDIN

La forteresse, bâtie sur un promontoire rocheux qui s'élève à 45 m au dessus du Loir, domine un des « Plus Beaux Villages de France ».



MAISONS TROGLODYTES

Ces habitations caractéristiques de la vallée du Loir creusées dans le tuffeau du coteaux sont encore en partie habitées, mais on ne peut pas en visiter l'intérieur. Leur présence apporte tout de même un caractère pittoresque au village.



CHÂTEAU DE ROCHAMBEAU

C'est une ancienne gentilhommière ayant appartenu au maréchal de Rochambeau qui s'illustra lors de la guerre d'indépendance des États-Unis, notamment lors de la bataille de Yorktown le 19 octobre 1781.

De nombreux domaines viticoles peu reconnus



Le vignoble de la Vallée du Loir du Vendômois produit notamment un vin rosé curieusement appelé «gris». Issu du Pineau d'Aunis (un cépage rouge à jus clair), le Gris a une robe très pâle et exprime un vin d'une grande finesse aux arômes poivrés. Depuis 2001, les vignobles des Coteaux du Vendômois sont classés en AOC (Appellation d'Origine Contrôlée). Plusieurs viticulteurs ouvrent leurs caves à la visite et à la dégustation, ce qui reste encore la façon la plus agréable d'apprécier leur savoir-faire et leurs produits authentiques. La Vallée du Loir avec ses 3 AOC viticoles (Coteaux du Vendômois, Coteaux du Loir et Jasnières) s'est vue décerner le label "Vignobles et Découvertes". Seul le domaine de Patrice Colin travaille en agriculture biologique. La maison du vin accueille les voyageurs du train touristique.



ÉGLISE SAINT-HILAIRE DE VILLIERS/LOIR

L'édifice construit au XII^e s. a été complètement remanié aux XV^e et XVI^e s. La nef simple se termine par un chevet plat percé d'une baie en plein cintre (c'est-à-dire une ouverture dont le sommet est un demi-cercle) en partie murée pour y placer le retable (peinture sacré) au XVIII^e s.



CHÂTEAU DE VENDÔME

Les vestiges du château (XI^e - XVII^e s.) et de sa collégiale Saint-Georges évoquent la puissance des comtes, puis ducs de Bourbon-Vendôme, qui se hissèrent jusqu'au trône de France avec Henri IV. Le cœur de l'espace castral est occupé par un très beau parc du XIX^e s., qui offre un panorama unique sur la ville (cèdre de 1807 et collection d'hortensias créés par la famille Mouillère, horticulteurs Vendômois).



CHÂTEAU FÉODAL DE FRÉTEVAL

C'est une forteresse du XI^{ème} couvrant 4,50 Ha qui comporte trois lignes de défense. Les vestiges imposants du donjon sont les témoins de la première génération des donjons circulaires en pierre. Le site est en visite libre toute l'année et comporte des panneaux explicatifs.

L'ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE DE LA VALLÉE

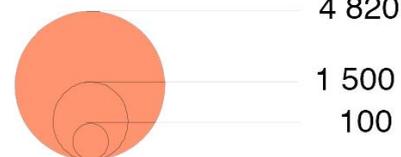
UNE FRÉQUENTATION TOURISTIQUE INÉGALE SUR LE TERRITOIRE

VILLES ET VILLAGES ATTRACTIFS

Fréquentation des villes et villages dans la vallée lors de visites touristiques



Nombre de visiteurs en 2013

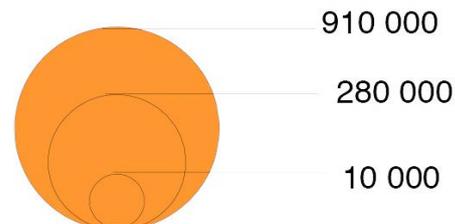


FRÉQUENTATION CULTURELLE

Sites touristiques et culturels et manifestations dans la vallée dépassant 10000 entrées/an



Nombre de visiteurs en 2013



LES CHÂTEAUX ET PATRIMOINE BÂTI REMARQUABLE

Fréquentation des principaux chateaux et monuments en Loir-et-Cher



Nombre de visiteurs en 2013



Un attrait pour les sites patrimoniaux



Festival de musique traditionnelle de Montoire



Église de Vendôme



Musée de Vendôme



Vue aérienne de Trôo, commune la plus touristique de la vallée

COMMENTAIRES

On constate d'après ces données que les sites les plus fréquentés sont des sites liés au patrimoine historique bâti (châteaux, village troglodyte...) dans la partie aval de la vallée avec par exemple le village troglodyte de Trôo ou la ville centre de Vendôme. L'offre est peu diversifiée et ne reflète pas les dynamiques contemporaines du territoire et son patrimoine naturel riche et de qualité. La partie amont du territoire, de Vendôme à Morée, est quasiment inexploitée. Seul le château de Fréteval attire quelques visiteurs. L'offre culturelle, surtout en terme de musée, est très peu développée. Vendôme est pour l'instant la ville qui centralise l'essentiel de cette offre et l'affluence de visiteurs.

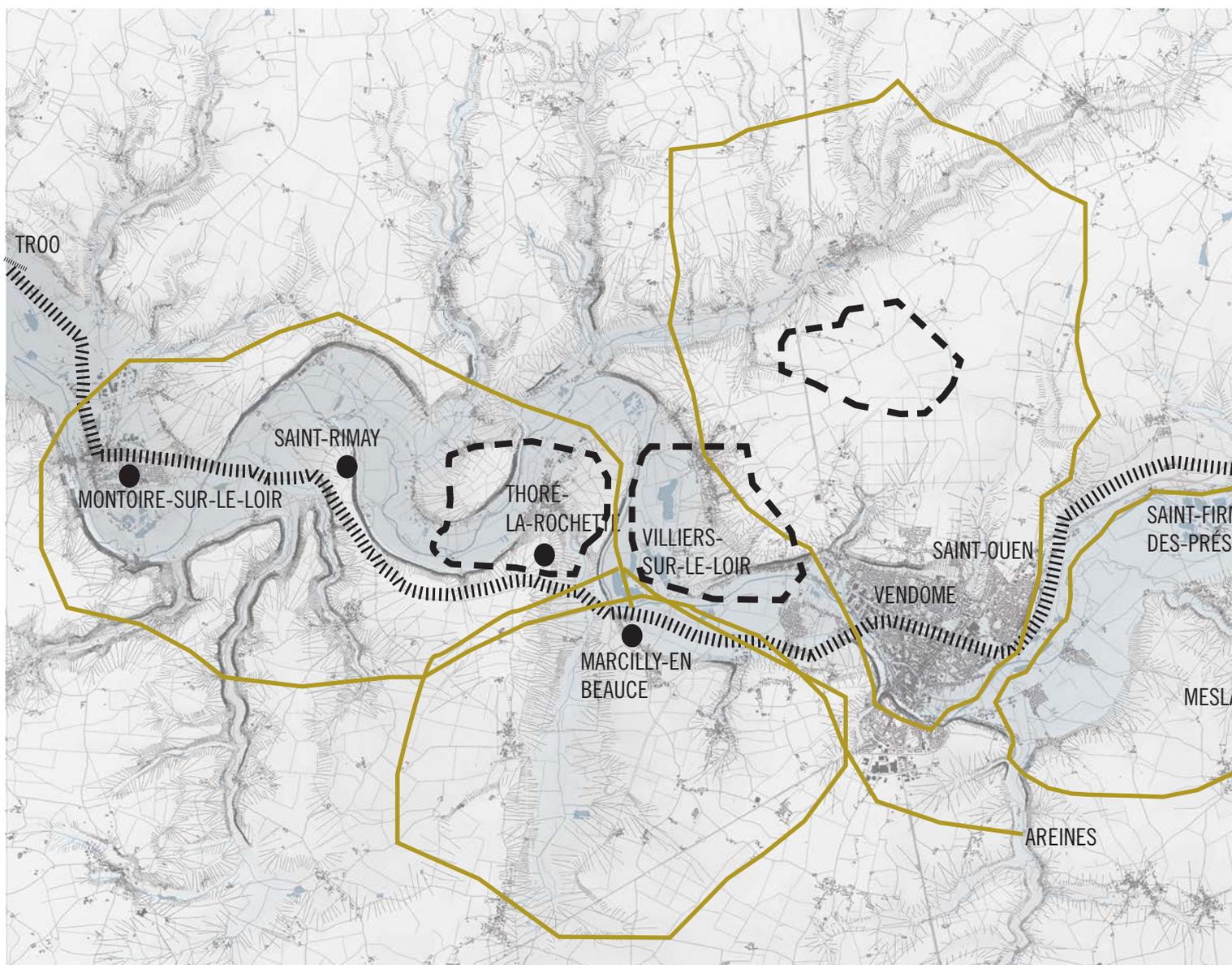
Pour équilibrer l'offre touristique de la vallée, il pourrait être judicieux de développer le tourisme lié aux activités naturelles qui tireraient parti de la richesse de ce territoire, par exemple les activités liées au Loir (canoë, randonnée) et la valorisation des points de vue remarquables.

Sources photographiques : site officiel de la commune de Trôo, site du musée spectacle des musiques traditionnelles

Source cartes : Enquête 2013 Observatoire ADT/CRT : sites ayant répondu au questionnaire de fréquentation en 2013

L'ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE DE LA VALLÉE

UN TOURISME VERT OFFRANT UNE DIVERSITÉ DE CIRCUITS



HÉBERGEMENTS DES COMMUNES OÙ S'ARRETE LE TRAIN

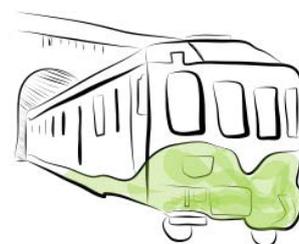
Communes	Hôtels	Chambres	Camping	Emplacements
Thoré-la-Rochette			1	68
Montoire-sur-le-Loir	1	12	1	142
Saint-Rimay				
Marcilly-en-Beauce				
Trôo	1	9		

Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux de tourisme (CRT) et la DGCIS.

Une offre d'hébergement inégalement répartie...



- — — — — CIRCUIT PÉDESTRE
- ||||| CIRCUIT DU TRAIN
- CIRCUIT VÉLO
- ARRÊTS DU TRAIN



CIRCUIT EN TRAIN

Le tunnel de St Rimay (509 m), inauguré en 1881 devait servir d'abri au train blindé d'Hitler, en cas d'attaque aérienne, lors des entretiens de Montoire les 22 et 24 Octobre 1940. L'ancienne Halle aux marchandises, devenue "Musée de la Vigne et du Vin", présente de nombreux outils réservés au pénible travail de la vigne.

CIRCUIT EN VÉLO

La voie de Chartres (voie ouest de la Turonensis vers Saint-Jacques-de-Compostelle), peu accidentée, est très agréable à suivre. Elle traverse la Vallée du Loir et le Vendômois sur 80 km (en voie partagée).

CIRCUIT PÉDESTRE

De nombreux sites d'observation permettent de découvrir la diversité des espèces végétales et animales présentes en sous-bois.

HÉBERGEMENTS DANS LA VALLÉE

Communes	Hôtels	Chambres	Camping	Emplacements
Montoire-sur-le-Loir	4		2	
Les Roches-l'Évêque	13	270	11	679
Vendome	1	31		
Morée	10		2	

... prédominante en aval

CHAPITRE 6

PERSPECTIVES

Le chapitre qui suit identifie et présente les valeurs paysagères de la vallée du Loir, ce qui fonde leurs qualités, leur originalité et leur attrait. Il rappelle en quoi ces valeurs paysagères peuvent être fragilisées et banalisées par des transformations de toute nature qui s'opèrent sur le territoire. Il pointe également des ressources, des potentialités que nous avons recensées dans les paysages, et qui à l'avenir méritent d'être mises à profit.

Sur la base de ce constat, des enjeux sont formulés, qui précisent où, comment et pourquoi les paysages de la vallée du Loir pourront à l'avenir être l'objet de multiples réflexions, stratégies, projets, actions de gestion, etc., qui permettent de mieux les valoriser, d'en révéler toutes les qualités, d'en préserver et d'en renforcer les subtilités et les nuances. Au final, l'objectif est de maintenir et de renforcer une qualité tout à fait centrale et déterminante des paysages de ce territoire : celle d'une vallée à taille humaine, au bénéfice de tous ses habitants et de ses visiteurs.

LES VALEURS DU TERRITOIRE

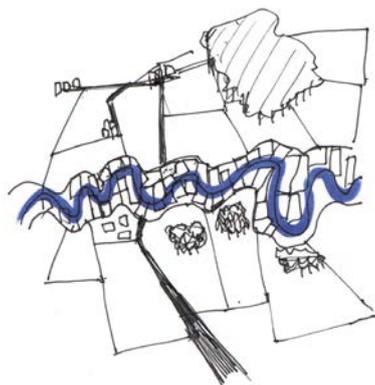
UNE VALLÉE À ÉCHELLE HUMAINE

UN ÉVÉNEMENT TOPOGRAPHIQUE

Au sein des vastes étendues du plateau de Beauce, la vallée du Loir est un événement topographique singulier. Elle est une surprise, une échancrure boisée dans le plat paysage agricole, et précède les espaces bocagers du Perche.

UNE OASIS LINÉAIRE

Les singularités climatiques et topographiques propres à la vallée en font un écrin végétal propice aux boisements et à d'autres pratiques agricoles, souvent plus en lien à la rivière. Une oasis végétale qui s'étend linéairement en fond de vallée et monte à l'assaut des coteaux.



Un élément singulier

UN RELIEF CONTRASTÉ

L'histoire géologique et hydrographique de la vallée sont à l'origine d'un relief contrasté que l'Homme a investi de différentes manières, créant une grande diversité d'habitats, de cultures et de façons d'appréhender le territoire.

UNE VALLÉE OBSERVABLE

La vallée réduit l'échelle du territoire à des distances facilement appréciables par l'Homme. Une échelle humaine que l'on peut parcourir à pied, ressentir et appréhender, ou encore observer. Le relief permet notamment un grand nombre de points de vue en surplomb dont la vue la plus longue s'étend sur plus de 13 km.

UNE RIVIÈRE DISCRÈTE IDENTITAIRE DU TERRITOIRE

UN LIEN PHYSIQUE

Le Loir, rarement visible, se fait discret. Cependant, il est un lien indéniable de ce territoire. Structurant les axes de communication et partageant le fond de vallée. La ripisylve souvent dense offre certaines vues cadrées sur le paysage.

UNE RIVIÈRE À DEUX VISAGES

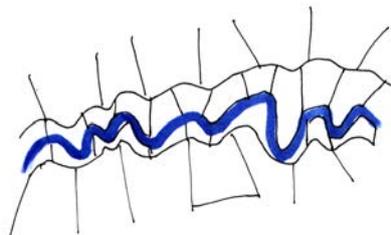
De nature singulièrement différente en amont et en aval de Vendôme, le Loir offre deux visages. Cela complexifie le territoire et lui apporte une grande diversité d'ambiances. Plus linéaire en amont, il s'ouvre et se couvre de cultures, tandis qu'en aval ses multiples méandres créent un paysage plus humide et boisé, propre aux pâtures.

UNE AGRICULTURE À DYNAMISER

Contrairement aux vastes étendues céréalières extérieures à la vallée, l'agriculture est ici très diverse. Les parcelles à échelle humaine composent un paysage de mosaïque agricole dont la diversité est à préserver. L'humidité du fond de vallée favorise l'élevage sur des



Une agriculture en lien avec la rivière



Les dangers de la beaucification pour le paysage du fond de vallée

terres riches, et l'évolution des pratiques devra permettre de maintenir cette caractéristique propre à la vallée.

HABITER LA RIVIÈRE

Attrayante pour ses activités du type pêche et canoë, le Loir reste cependant peu accessible aux promeneurs. L'ensemble des berges fut peu à peu privatisé. Cependant, cette appropriation a fait naître une certaine proximité avec la rivière. Les jardins et cabanons qui s'étalent sur ces berges sont un type d'occupation qui illustre le lien étroit des habitants avec leur rivière. Le grand nombre d'ouvrages liés à l'eau : moulins, barrages, montre que la rivière a longtemps joué un rôle indéniable dans la vie des riverains. Aujourd'hui, l'enjeu de la continuité écologique de la rivière doit pouvoir dialoguer avec ce patrimoine culturel et architectural.

UN HABITAT LIÉE À LA VALLÉE

De l'habitat troglodytique aux villages de fond de vallée, les morphologies urbaines révèlent le territoire. Habitations creusées dans les reliefs, implantation des bâtiments, développement en linéaire ou centré sur les anciens gués, patrimoine ancien perché sur les hauteurs... L'ensemble des constructions illustre les matériaux locaux et un certain savoir faire, une façon d'habiter la vallée. Les nouvelles constructions s'éloignent de ces schémas ancestraux au risque d'une uniformisation niant le site.

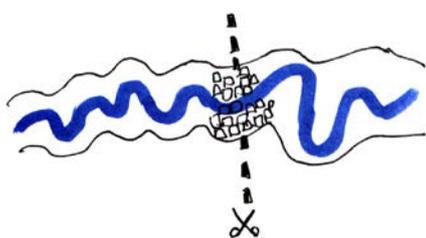


Habitations troglodytiques

VENDÔME LA VILLE D'UNE VALLÉE

Anciennement contenue par la vallée, la ville de Vendôme s'est concentrée sans s'étendre le long du Loir. Visible depuis les hauteurs, elle conserve en cœur de quartier une échelle humaine propre au territoire. Aujourd'hui, les extensions successives l'ont menée à s'étendre sur les plateaux environnants, au risque d'une perte d'identité des espaces extérieurs.

D'une ville du cœur de vallée, elle est devenue un pôle économique tentaculaire, une étape liée au pays de Loire.

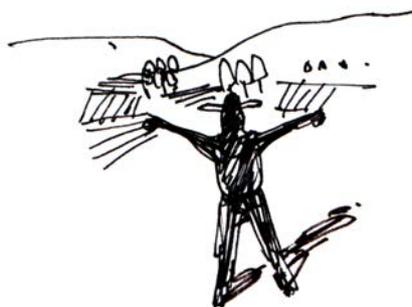


Vendôme, coupure dans la vallée

UN TERRITOIRE PARCOURU

DES AXES FORTS

Aujourd'hui le territoire est parcouru par de grands axes de communication tels les voies TGV et la N10 qui ont modifié la façon de voir et de parcourir le territoire. Les grands axes traversent la vallée de part en part et réduisent la perception du territoire. La N10, elle, placée en surplomb devient belvédère sur la vallée, sans pour autant être trop visible depuis le bas (végétalisation efficace). Elle pose la question du contournement des villes préexistantes alors en perte de dynamisme.



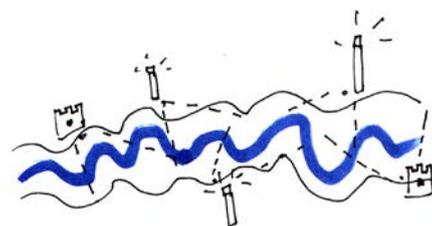
Une vallée à échelle humaine

DES ROUTES DE FOND DE VALLÉE DISCRÈTES

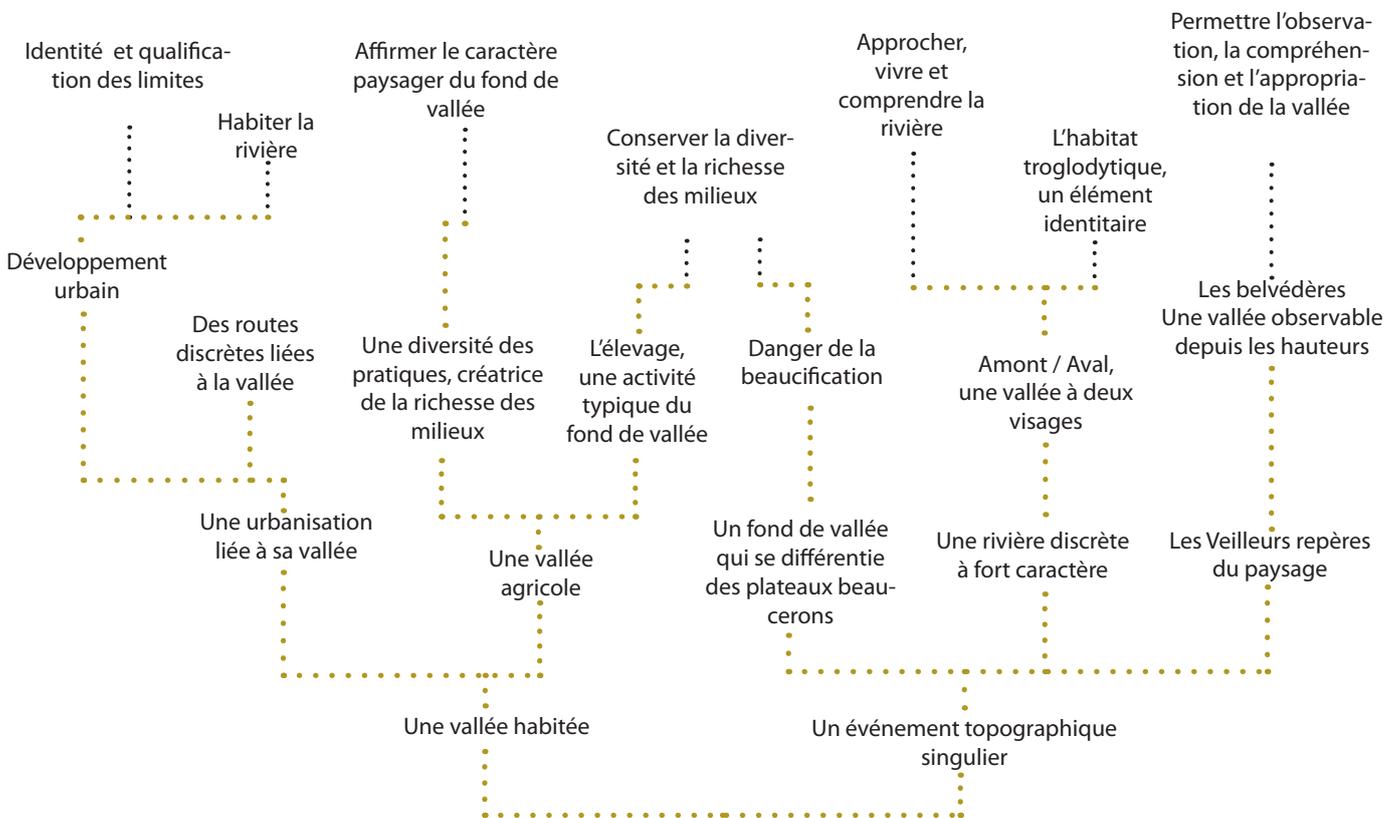
Les axes secondaires, souvent hérités des tracés antérieurs, témoignent d'un lien plus intime avec le territoire. Ils parcourent la vallée, parallèlement au Loir. Discret mais développé, ce maillage est le cœur de la découverte du territoire.

D'AUTRES MODES DE TRANSPORTS

D'autres moyens de parcourir l'espace perdurent. La ligne du Train Touristique de la Vallée du Loir (TTVL) est un atout à valoriser et à développer en l'ingérant dans un schéma de développement à l'échelle de la vallée.



Les veilleurs, témoins d'un savoir-vivre de la vallée



Une vallée à taille humaine

...porteur d'une grande diversité.

ENJEUX ET ORIENTATIONS POUR UNE VALLÉE BIEN HABITÉE

CONSTATS

C'est un territoire en développement ; d'abord contraints, ses espaces urbains ont débordé au-delà des limites. Cette urbanisation est aujourd'hui parfois progressive et diffuse, ce qui aboutit à un manque d'identification et de qualification de ces extensions.

Les formes urbaines ont épousé les contraintes et les courbes topographiques ce qui a offert à la vallée une grande diversité urbaine et architecturale. Pourtant, récemment, l'extension urbaine a aboutit à un nouvel habitat standard, celui du lotissement et donc un éloignement progressif des caractéristiques du territoire ; les centres villes anciens noyaux des villes ont parfois été effacés dans une urbanisation linéaire.

On note une grande diversité, notamment le long de la rivière avec l'habitat troglodytique mais aussi dans les anciens moulins ou ouvrages hydrauliques ; une topologie de l'habitat spécifique au territoire. Ce sont toutefois des habitats qui demandent une gestion importante.

ENJEUX

MAÎTRISER ET QUALIFIER LES EXTENSIONS DANS LA VALLÉE

RAISONNER LES FORMES URBAINES ET REVITALISER LES CENTRE-BOURGS

CONFORTER LES TYPOLOGIES D'HABITATS

ORIENTATIONS

- Porter une attention particulière aux franges urbaines, notamment Montoire et Vendôme, pour une transition cohérente entre l'urbain et sa structure paysagère

- Réaffirmer le pôle gare TGV en interrogeant ses futurs aménagements dans l'axe entre Vendôme et sa gare.

- Limiter l'urbanisation linéaire

- Retrouver des centre-bourgs dans les villages-rue pour favoriser les déplacements à pied.

- Favoriser une implantation perpendiculaire au coteau pour ouvrir la vue sur les falaises.

- Conforter les différentes typologies d'habitat spécifiques (moulins, fermes, troglodytes...)

- Appuyer les fermes en bascule entre la vallée et le plateau et veiller au dynamisme local de ces sièges d'exploitation.

ORIENTATIONS ET ACTIONS POUR UNE VALLÉE BIEN HABITÉE

MAÎTRISER ET QUALIFIER LES EXTENSIONS DANS LA VALLÉE

PORTER UNE ATTENTION PARTICULIÈRE AUX FRANGES URBAINES, NOTAMMENT MONTOIRE ET VENDÔME, POUR UNE TRANSITION COHÉRENTE ENTRE L'URBAIN ET SA STRUCTURE PAYSAGÈRE



Éviter le mitage de l'habitat

Limiter l'expansion urbaine irréfléchie et l'urbanisation excessive des terres arables.

Apporter une cohérence à la rencontre entre l'urbanisation et l'agriculture.

- Gestion des zones de transitions entre habitations et cultures
- Conciliation entre la vie urbaine et l'économie agricole

RAISONNER LES FORMES URBAINES ET REVITALISER LES CENTRE-VILLES

LIMITER L'URBANISATION LINÉAIRE



RETROUVER DES CENTRES VILLES DANS LES VILLAGES RUES POUR FAVORISER LES DÉPLACEMENTS À PIED



Favoriser l'implantation de commerces et de services aux habitants.

Rendre accessible les lieux et établissements publics.

Maintenir les établissements scolaires dans les villages.

FAVORISER UNE IMPLANTATION PERPENDICULAIRE AU COTEAU POUR OUVRIR LA VUE SUR LES FALAISES



On préfère les constructions perpendiculaires qui dégagent la vue sur les troglodytes



On évite les constructions parallèles qui cachent les troglodytes

CONFRONTER LES TYPOLOGIES D'HABITATS

APPUYER LES FERMES EN BASCULE ENTRE LA VALLÉE ET LE PLATEAU ET VEILLER AU DYNAMISME LOCAL DE CES SIÈGES D'EXPLOITATION

Conforter la position en haut de coteau de futures implantations de fermes.

Conserver une facilité d'accès aux terres agricoles de la vallée et à celles du plateau.

Encourager le dynamisme économique des exploitations en liaison directe avec leur terroir.



CONFORTER LES DIFFÉRENTES TYPOLOGIES D'HABITAT SPÉCIFIQUES

Conserver la diversité des typologies de bâti.

Privilégier l'utilisation de matériaux et des styles locaux.



Ferme



Maisons



Moulin



Troglodyte

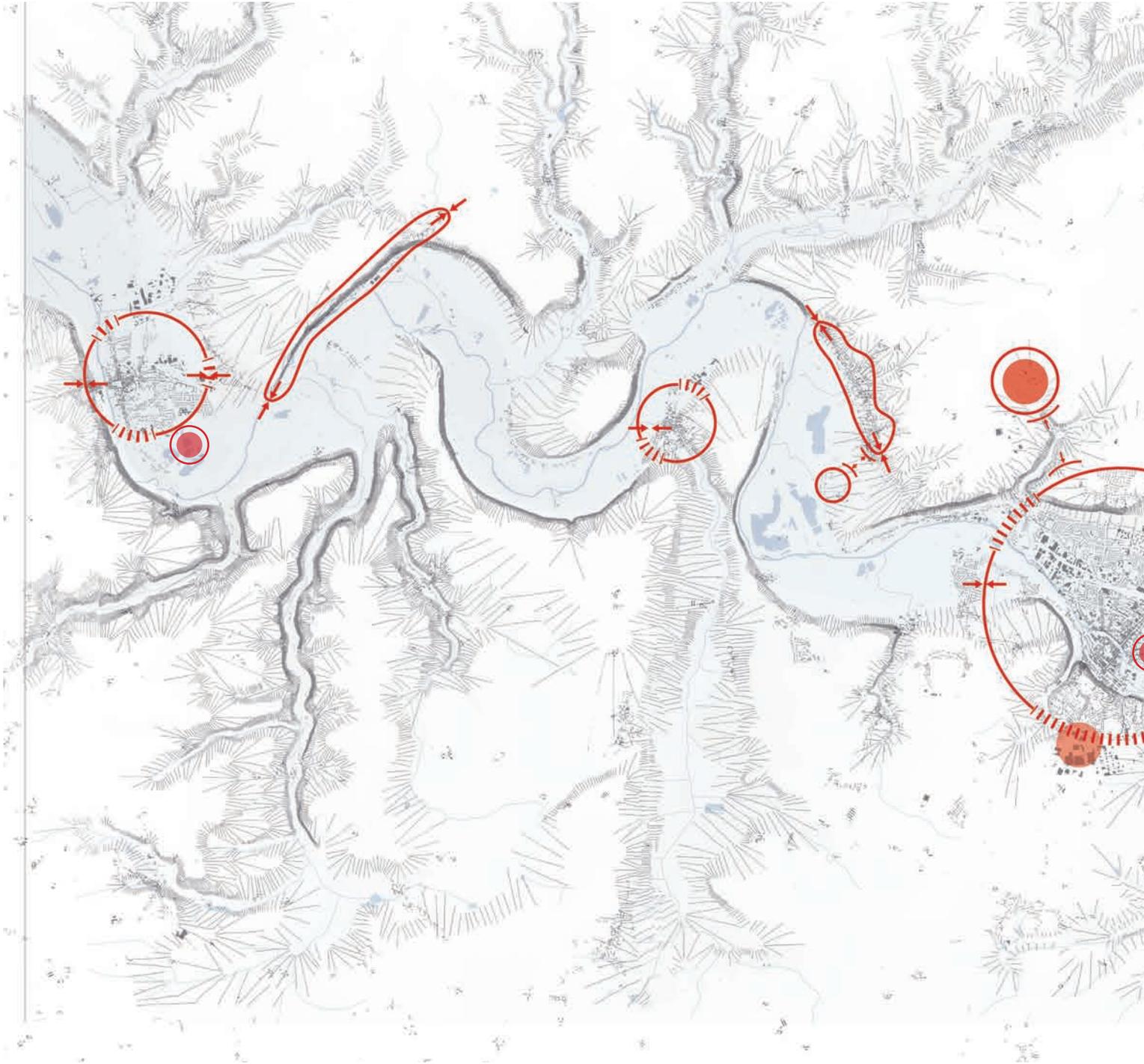


Troglodyte

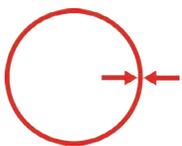


Château

SCHÉMA DIRECTEUR



POUR UNE VALLÉE BIEN HABITÉE



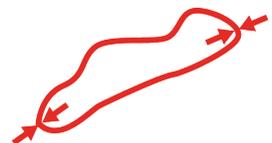
Raisonner l'urbanisation dans une reconnaissance des sites bâtis et une confortation des centralités de vie.



Identifier les franges et les limites des villes et villages autour d'une trame paysagère structurante en fonction des différents types d'habitats et activité.



Anticiper les développements entre Vendôme et Vendôme et

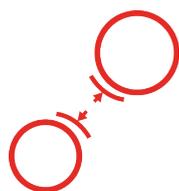


Limitier le développement de type «village» d'urbanisation



liens et les développements
me et son pôle gare TGV, le
nent du quartier de la gare à
à Montoire.

veloppement des formes urbaines
«age-rue» pour faire face au risque
on linéaire.



Conserver et rétablir les coupures agricoles
entre les zones urbaines.



Donner une identité à la zone d'activité
et à l'entrée de ville de Vendôme, une des
portes de la vallée.

ENJEUX ET ORIENTATIONS

POUR UNE VALLÉE PRATIQUÉE

CONSTATS

Vendôme est à la fois un point de jonction de tous les flux de la vallée mais aussi une rupture des flux transversaux dans ses fonds de vallée et dans l'organisation rurale du reste de son territoire.

Des routes de fond de vallée discrètes offrent un parcours plus intime et plus ouvert sur le territoire que les routes transversales. La TTVL est aussi un outil de parcours à valoriser puisqu'il permet une découverte du territoire et des vallées.

La vallée du Loir est une vallée à échelle humaine mais les moyens de transport sont de plus en plus rapides et ne permettent plus de lire le territoire. Les espaces se développent de plus en plus en fonction de la voiture.

Attrayante pour ses activités du type pêche et canoë, le Loir reste cependant peu accessible aux promeneurs. L'ensemble des berges fut peu à peu privatisé et les traversées sont peu nombreuses et parfois privées.

ENJEUX

RECONQUÉRIR LA CONTINUITÉ DE LA VALLÉE À TRAVERS VENDÔME

CONFORTER UN RÉSEAU IDENTITAIRE DU TERRITOIRE

PROPOSER DES NOUVEAUX MOYENS DE PARCOURIR LE TERRITOIRE

REDONNER ACCÈS AU LOIR

ORIENTATIONS

- Fluidifier les axes Nord-Sud et Est-Est au delà de la vallée
- Assurer une continuité entre la gare TGV et le centre de Vendôme, axe transversal structurant de la vallée et donnant une lecture du territoire au-delà de l'urbanisation
- Retrouver l'emprise ferroviaire disparue de la voie ferroviaire Vendôme-Blois, véritable desserte des habitants du Sud de Vendôme
- Affirmer le caractère rural des routes longitudinales formant un maillage entre les bourgs (gabarits, orienter...)
- Maintenir la ligne de FRET céréalier et chapelet de silos
- Prolonger la ligne TTVL jusqu'à Vendôme et ouvrir des arrêts sur son parcours
- Maintenir le réseau de gares et le renforcer et revitaliser les silos agricoles

- Clarifier et renforcer le réseau des mobilités douces (cycliste, pédestre, équestre...)
- Renforcer et créer une offre de transport alternatif à la voiture (tram-train, trains, bus...)

- Assurer des transversales physiques sur le Loir en ouvrant des espaces publics attenants au cours d'eau
- Assurer un lien visuel de coteau à coteau, offrant une lisibilité du territoire
- Répertorier et acheter les lieux privés et difficilement praticables pour assurer une maîtrise foncière en bord du Loir

ORIENTATIONS ET ACTIONS

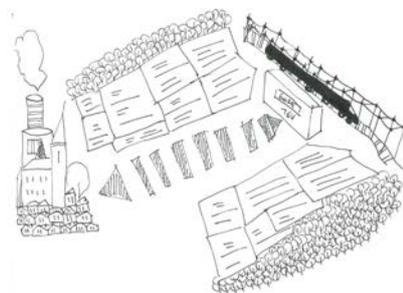
POUR UNE VALLÉE PRATIQUÉE

RECONQUÉRIR LA CONTINUITÉ DE LA VALLÉE À TRAVERS VENDÔME

ASSURER UNE CONTINUITÉ ENTRE LA GARE TGV ET LE CENTRE DE VENDÔME, AXE TRANSVERSAL STRUCTURANT DE LA VALLÉE ET DONNANT UNE LECTURE DU TERRITOIRE AU-DELÀ DE L'URBANISATION

1. L'aménagement d'une respiration réfléchie entre la ville et la gare, mêlant agriculture et nature va dans le sens de l'identification du pôle gare de Vendôme comme un centre d'activité et de mobilité assumé.

Dessiner ses limites et prévoir le développement de l'activité économique permettra d'assurer une consommation de l'espace intelligente et une intégration paysagère adaptée au site.



2. Les interactions entre Vendôme et son pôle gare vont engendrer dans le futur des aménagements importants. L'urbanisation vendômoise est gourmande et atteint déjà presque les limites du pôle.

Comment prévoir une occupation optimale de cet espace qui sépare encore la ville d'un pôle de mobilité et d'activité en plein essor. Les objectifs de logement et de qualité de vie ont leur place dans la réflexion de l'intégration du pôle gare à la ville de Vendôme.

CONFORTER UN RÉSEAU IDENTITAIRE DU TERRITOIRE

- AFFIRMER LE CARACTÈRE RURAL DES ROUTES LONGITUDINALES FORMANT UN MAILLAGE ENTRE LES BOURGS (GABARITS, ORIENTER...)



- MAINTENIR LA LIGNE DE FRET CÉRÉALIER ET CHAPELET DE SILOS

- MAINTENIR LE RÉSEAU DE GARES ET LE RENFORCER ET REVITALISER LES SILOS AGRICOLES



Maintenir un réseau de FRET qui assure à la vallée un développement économique fort et une absence de trafic de poids lourds. Le chapelet de silos agricoles permet aux exploitants de réduire les distances et les temps de transports. Leur accessibilité est essentielle.

- PROLONGER LA LIGNE TTVL JUSQU'À VENDÔME ET OUVRIR DES ARRÊTS SUR SON PARCOURS



La ligne touristique est un élément important de la vie de la vallée et de sa praticité. D'autre part, elle est un des seuls éléments touristiques qui permettent de visiter une grande partie de la vallée. Continuer son parcours jusqu'à Vendôme renforcera son rôle et son public.

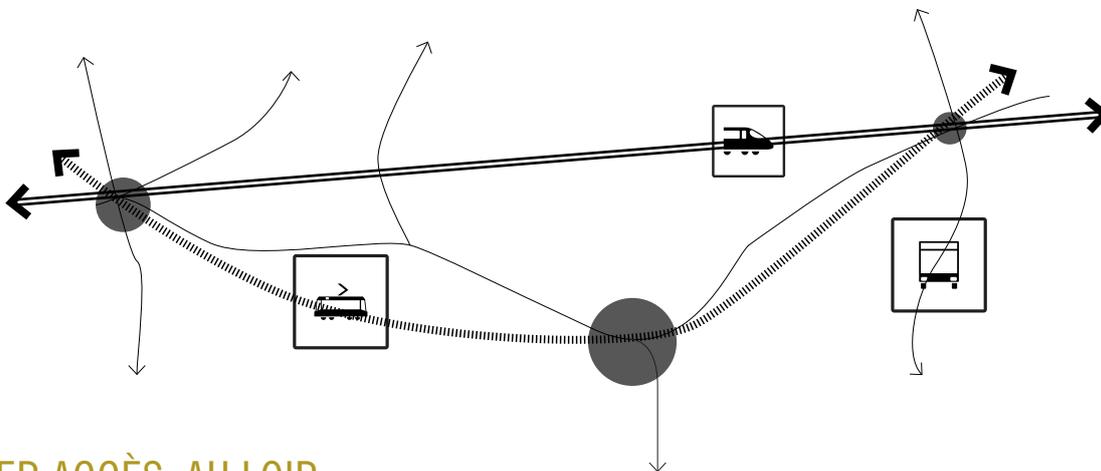
PROPOSER DES NOUVEAUX MOYENS DE PARCOURIR LE TERRITOIRE

CLARIFIER ET RENFORCER LE RÉSEAU DES MOBILITÉS DOUCES (CYCLISTE, PÉDESTRE, ÉQUESTRE...)



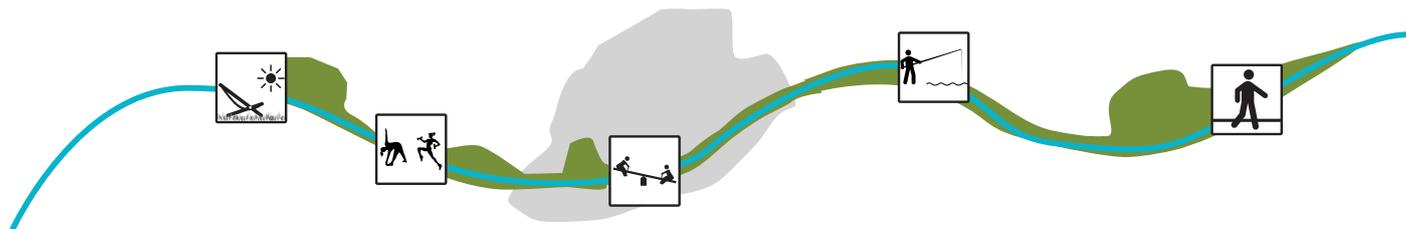
Le réseau de chemins, pistes cyclables ou équestre existant est peu développé et souvent mal indiqué. Il paraît essentiel de favoriser l'installation d'une signalétique adaptée à un réseau qui doit se développer au moyen de la création de cheminements, de pistes cyclables et d'autres tracés qui se doivent d'être connectés entre eux.

- RENFORCER ET CRÉER UNE OFFRE DE TRANSPORT ALTERNATIF À LA VOITURE (TRAM-TRAIN, TRAINS, BUS...)



REDONNER ACCÈS AU LOIR

ASSURER DES TRANSVERSALES PHYSIQUES SUR LE LOIR EN OUVRANT DES ESPACES PUBLICS ATTENANT AU COURS D'EAU



Ouvrir des espaces publics en bord de Loir est important pour conforter les liens qui existe entre la vallée, son cours d'eau et ses habitants. Retrouver une accessibilité en bord de Loir, dans les espaces ruraux et urbains permettra une réappropriation d'espaces inutilisés et de créer de nouveaux usages aujourd'hui inhibés par une privatisation exacerbée des berges du cours d'eau.

- ASSURER UN LIEN VISUEL DE COTEAU À COTEAU, OFFRANT UNE LISIBILITÉ DU TERRITOIRE

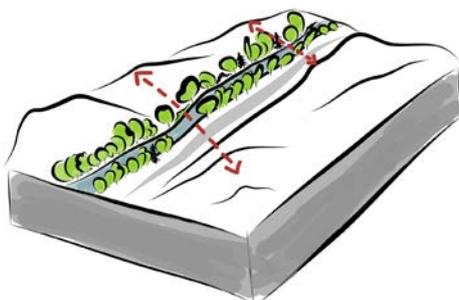
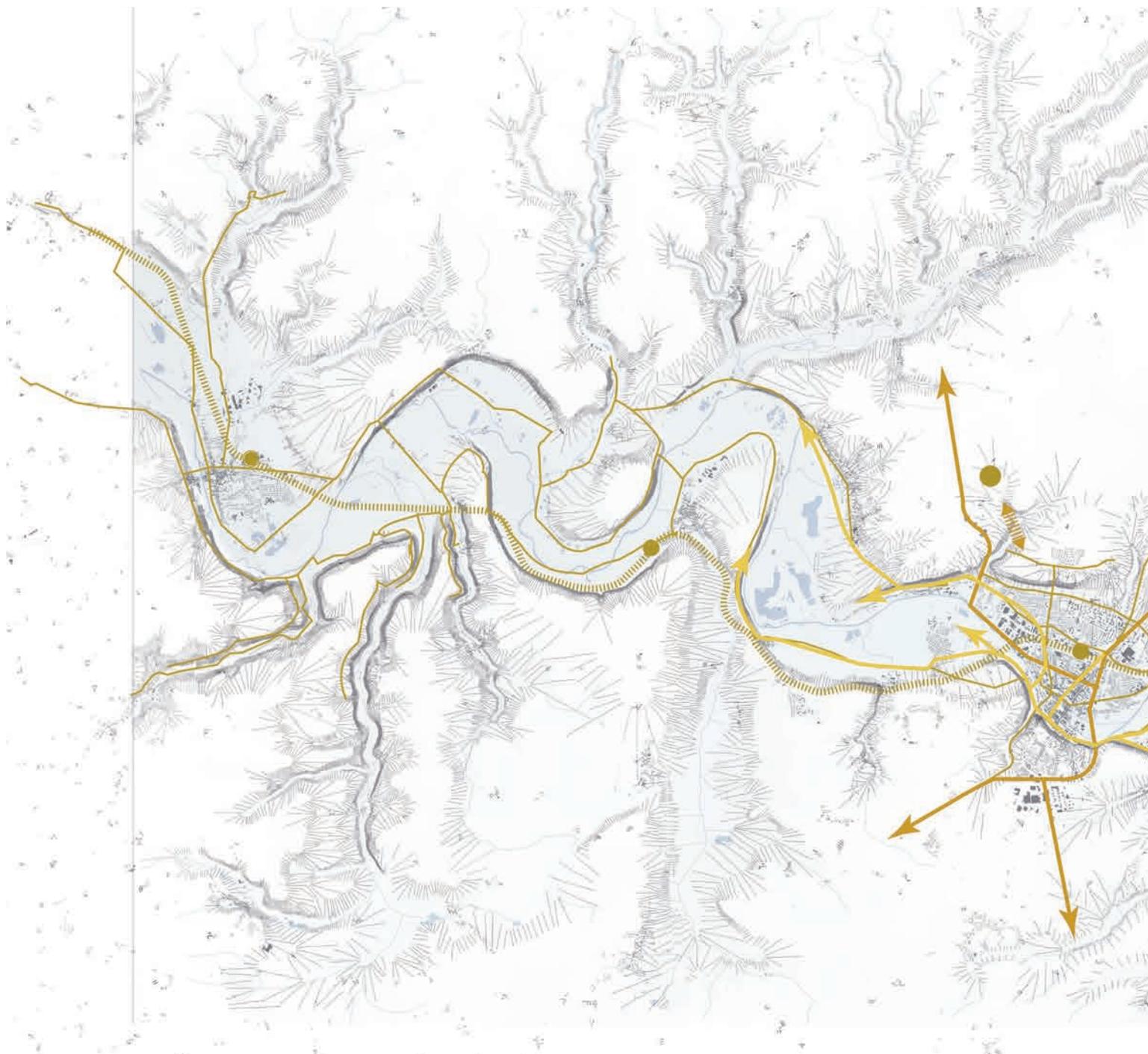


SCHÉMA DIRECTEUR



POUR UNE VALLÉE AISEMENT PRATIQUÉE



Réactiver la ligne ferrée comme alternative à la voiture. Maintenir la ligne de Fret. Prolonger la ligne du TTVL jusqu'à Vendôme et reconsidérer le dessert des gares de la vallée par le TER.



Maintenir et revitaliser le réseau de gares et silos agricoles.



Reconquérir un accès direct à Vendôme.



Conforter le caractère longitudinal



Clarifier et renforcer les itinéraires (cycliste, piédest)



ne continuité de la vallée à travers

ractère rural des routes

forcer le réseau des mobilités douces
(tre, équestre, ...)



Faciliter la connexion entre Vendôme et son pôle
gare TGV au travers le developpement du réseau
de transport en commun et de mobilités douces.

ENJEUX ET ORIENTATIONS

POUR UNE VALLÉE RICHE DE SA DIVERSITÉ

CONSTATS

Les caractéristiques morphologiques et climatiques du territoire ont évolué progressivement, induisant une mosaïque de milieux ; celle-ci crée un paysage à échelle humaine qui s'intègre dans les dynamiques du grand territoire. Ces espaces sont toutefois menacés par les changements des pratiques agricoles (risque de beaucification) et l'expansion urbaine non contrôlée.

La rivière a un fort potentiel écologique mais son cours et ses berges sont largement exploités et nuisent à la continuité écologique. En effet, c'est un espace particulièrement morcelé par ses nombreuses ouvrages hydrauliques hérités de son ancienne exploitation de l'eau.

Suite à l'évolution des pratiques (disparition du pâturage, abandon des fonds de jardin...), la gestion végétale des milieux diminue et menace la diversité écologique.

La compréhension du territoire passe à la fois par de grandes vues en belvédère depuis les hauteurs mais aussi par les ouvertures depuis la vallée vers les plateaux extérieurs, au niveau des glissements de coteau. Ces grandes vues sont menacées par l'urbanisation des coteaux facilitées par leur pente douce. Le paysage est structuré par l'eau où le Loir et ses affluents s'entremêlent, générant parfois un paysage confus, qui permet pourtant de tisser un lien transversal fort entre vallée et territoire.

ENJEUX

CONSERVER ET RENFORCER LA PLURALITÉ DES ÉCHELLES AU SEIN DU TERRITOIRE

GÉRER LES DIFFÉRENTS MILIEUX PROPRES À LA VALLÉE

METTRE EN SCÈNE LA VALLÉE DANS SON TERRITOIRE

ORIENTATIONS

- Préserver l'échelle agricole de la vallée face aux nouvelles pratiques et leur ruptures d'échelle
- Sauvegarder et dynamiser la diversité agricole liée à la multiplicité des conditions de la vallée.
- Mettre en avant un patrimoine 'jardiné' de la vallée : vignes, vergers, jardins...
- Reconquérir et reconnaître les prairies comme éléments essentiels du milieu et du paysage et encourager les continuités entre elles dans la vallée.
- Concilier la conservation du patrimoine des ouvrages hydrologiques et les continuités écologiques et trouver des solutions d'aménagement pour les ouvrages délaissés.
- Gérer la végétation en haut de coteaux
- Développer une stratégie globale cohérente concernant les futurs aménagements des carrières/gravières
- Sensibiliser au maintien des berges du Loir
- Sensibiliser à la dynamique des boisements dans le paysage (gestion privée)
- Préserver les accès aux coutures agricoles entre plateau et vallée
- Préserver les respirations agricoles depuis la vallée
- Mettre en scène les massifs boisés qui assoient les ruines et qui proposent des promontoires sur la vallée
- Rattacher la vallée du Loir à son territoire par les vallées des affluents par la compréhension de son réseau hydrographique

ORIENTATIONS ET ACTIONS POUR UNE VALLÉE RICHE DE SA DIVERSITÉ

CONSERVER ET RENFORCER LA PLURALITÉ DES ÉCHELLES AU SEIN DU TERRITOIRE



- PRÉSERVER L'ÉCHELLE AGRICOLE DE LA VALLÉE FACE AUX NOUVELLES PRATIQUES ET LEURS RUPTURES D'ÉCHELLE

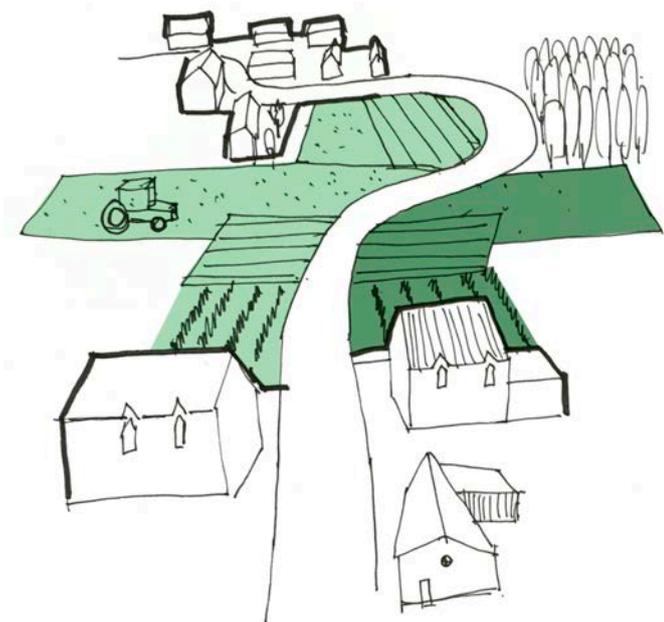
- SAUVEGARDER ET DYNAMISER LA DIVERSITÉ AGRICOLE LIÉE À LA MULTIPLICITÉ DES CONDITIONS DE LA VALLÉE.



METTRE EN SCÈNE LA VALLÉE DANS SON TERRITOIRE

- PRÉSERVER LES RESPIRATIONS AGRICOLES DEPUIS LA VALLÉE

- METTRE EN SCÈNE LES MASSIFS BOISÉS QUI ASSOIENT LES
RUINES ET QUI PROPOSENT DES PROMONTOIRES SUR LA VALLÉE



Une vallée habitée et attachante...

GÉRER LES DIFFÉRENTS MILIEUX PROPRES À LA VALLÉE

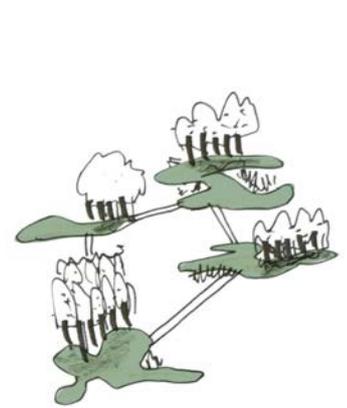
- DÉVELOPPER UNE STRATÉGIE GLOBALE COHÉRENTE CONCERNANT LES FUTURS AMÉNAGEMENTS DES CARRIÈRES/GRAVIÈRES



Gestion des carrières en activité



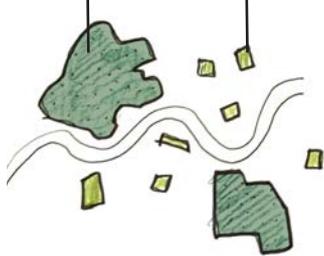
Requalification des carrières



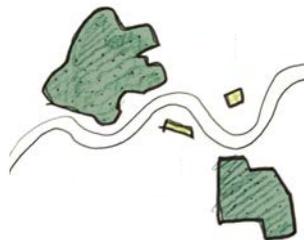
Mise en réseaux

- SENSIBILISER À LA DYNAMIQUE DES BOISEMENTS DANS LE PAYSAGE

Boisement public Boisement privé

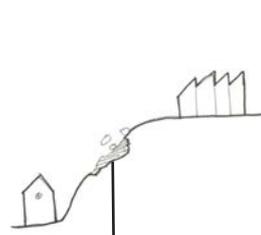


① Structure boisée aujourd'hui



② Instabilité des boisements privés dans le temps

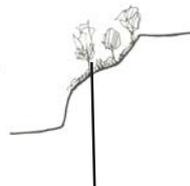
- GÉRER LA VÉGÉTATION EN HAUT DE COTEAUX



Érosion par manque de végétation



Chute d'arbres



Gestion cohérente

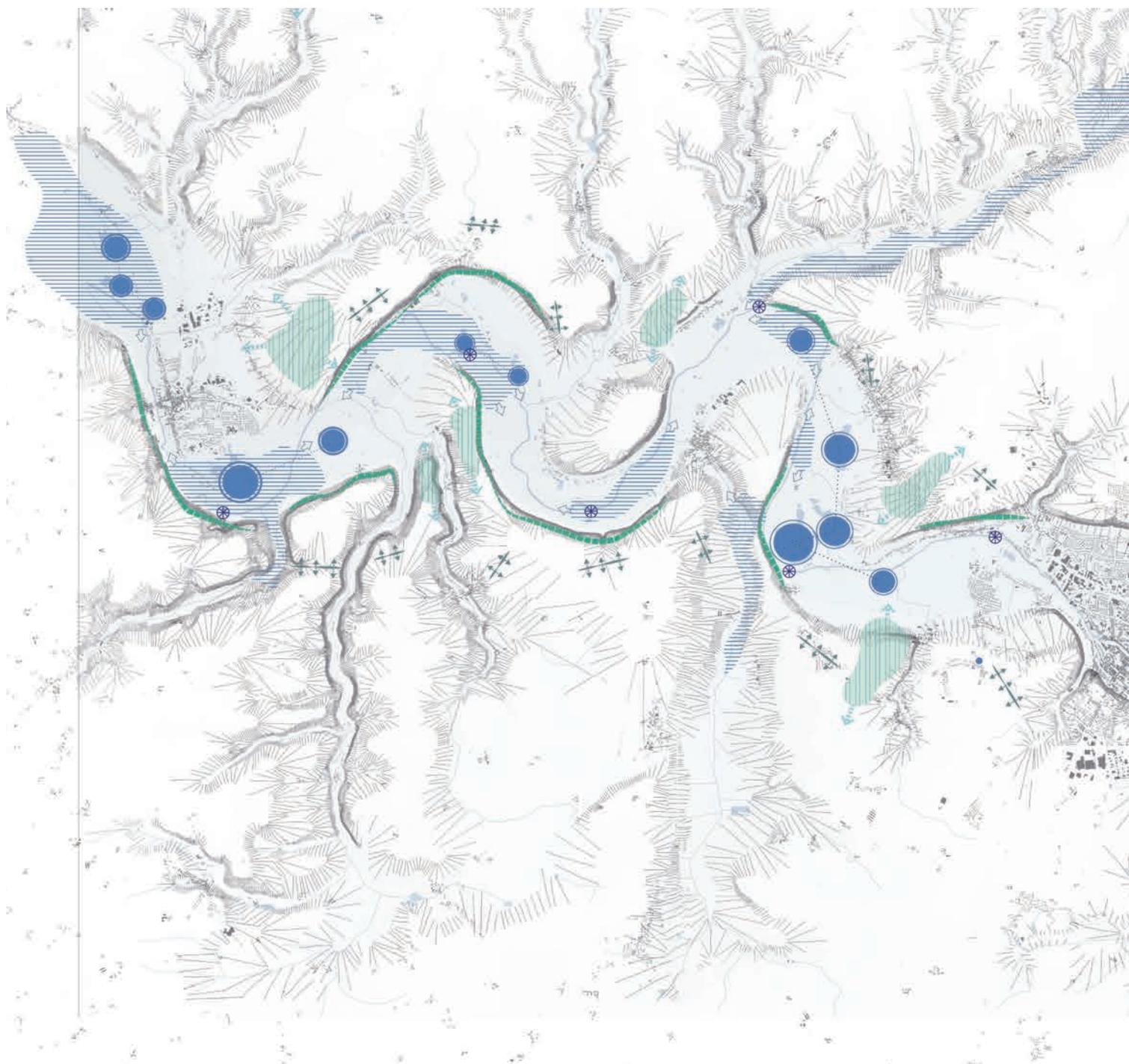
- RECONQUÉRIR ET RECONNAÎTRE les prairies comme éléments essentiels du milieu et du paysage et encourager les continuités entre elles dans la vallée.

- SENSIBILISER AU MAINTIEN DES BERGES DU LOIR



...mais difficile à rendre identitaire.

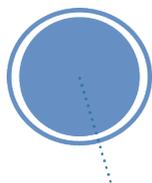
SCHÉMA DIRECTEUR



POUR UNE VALLÉE RICHE DE SA DIVERSITÉ



Reconquérir et reconnaître les prairies comme éléments essentiels du milieu et du paysage. Encourager les continuités entre elles dans la vallée.



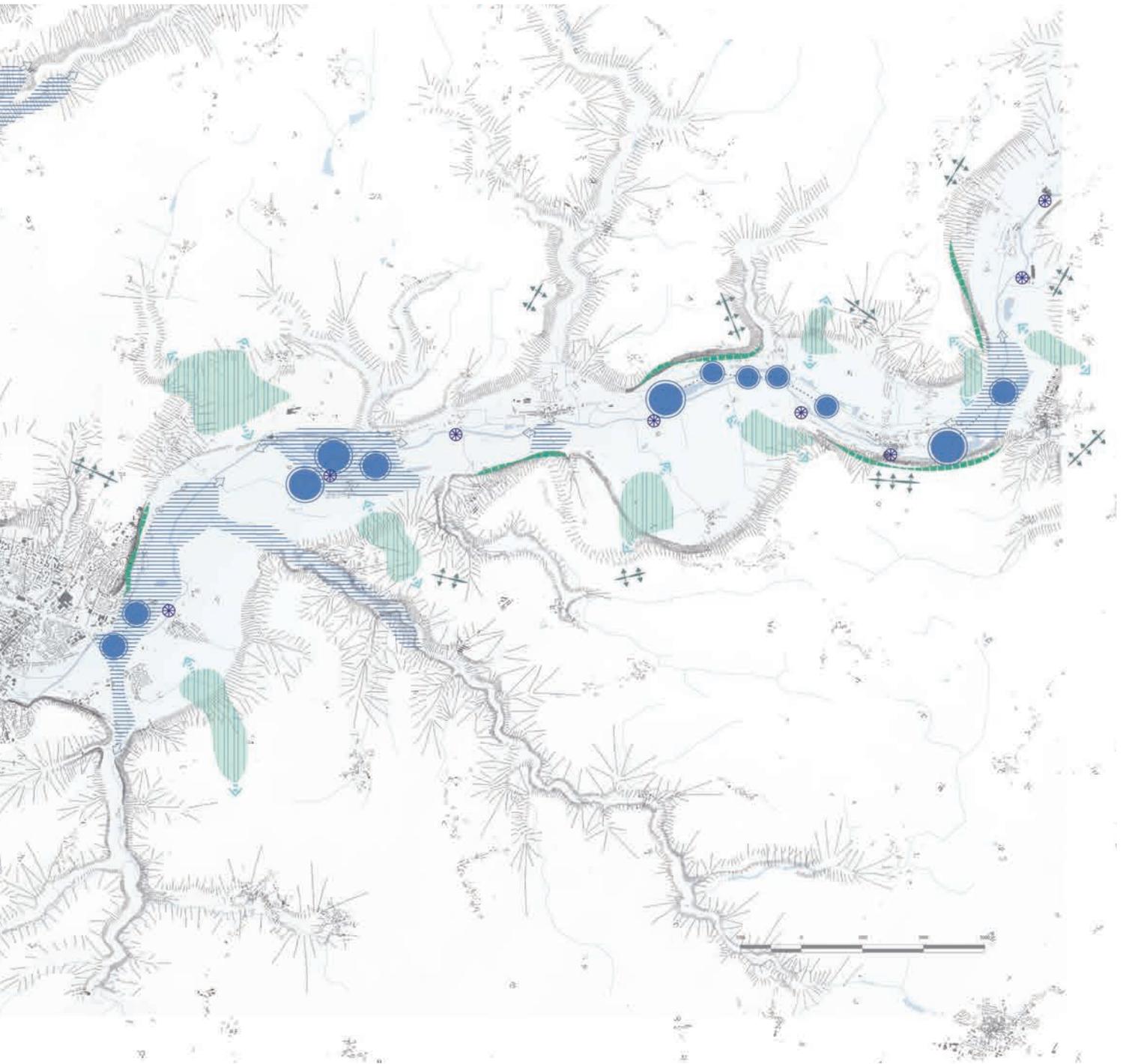
Développer une stratégie globale cohérente concernant le réaménagement des carrières : gravières.



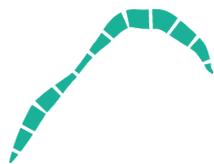
Préserver l'entre plate



Mettre en (promonto confluence



l'emprise des coutures agricoles
sur les coteaux et vallée.



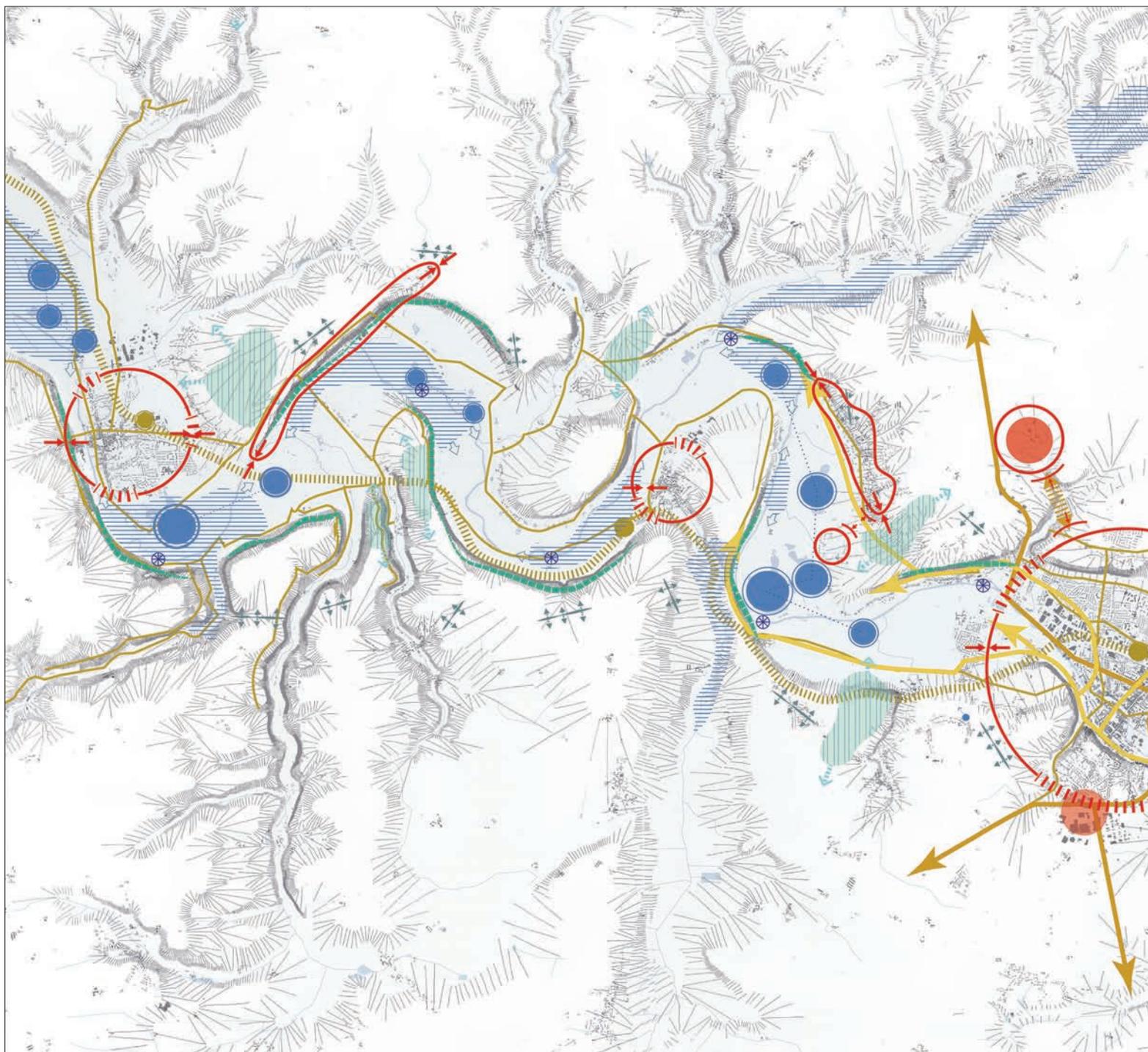
Gérer la végétation et les milieux sur les
coteaux (hauteur, état des arbres...)

inscrire la vallée dans son territoire
(moulins, seuils plateaux/vallée,
etc...)



Éviter l'effacement des ouvrages hydrauliques tout
en assurant les continuités écologiques en parallèle.
Soutenir la gestion des ouvrages hydrauliques qui
sont encore habités (moulins...)

CARTE DE SYNTHÈSE DES ENJEUX



LA VALLÉE DU LOIR : UNE VALLÉE À ÉCHELLE HUMAINE

POUR UNE VALLÉE BIEN HABITÉE

 Raisonner l'urbanisation dans une reconnaissance des sites bâtis et une confortation des centralités de vie.

 Identifier les franges et les limites des villes et villages autour d'une trame paysagère structurante en fonction des différents types d'habitats et d'activités.

 Conserver et rétablir les coupures agricoles entre les zones urbaines.

 Limiter le développement des formes urbaines de type «village rue» pour faire face au risque d'urbanisation linéaire.

 Donner une identité à la zone d'activité et à l'entrée de ville de Vendôme, une des portes de la vallée.

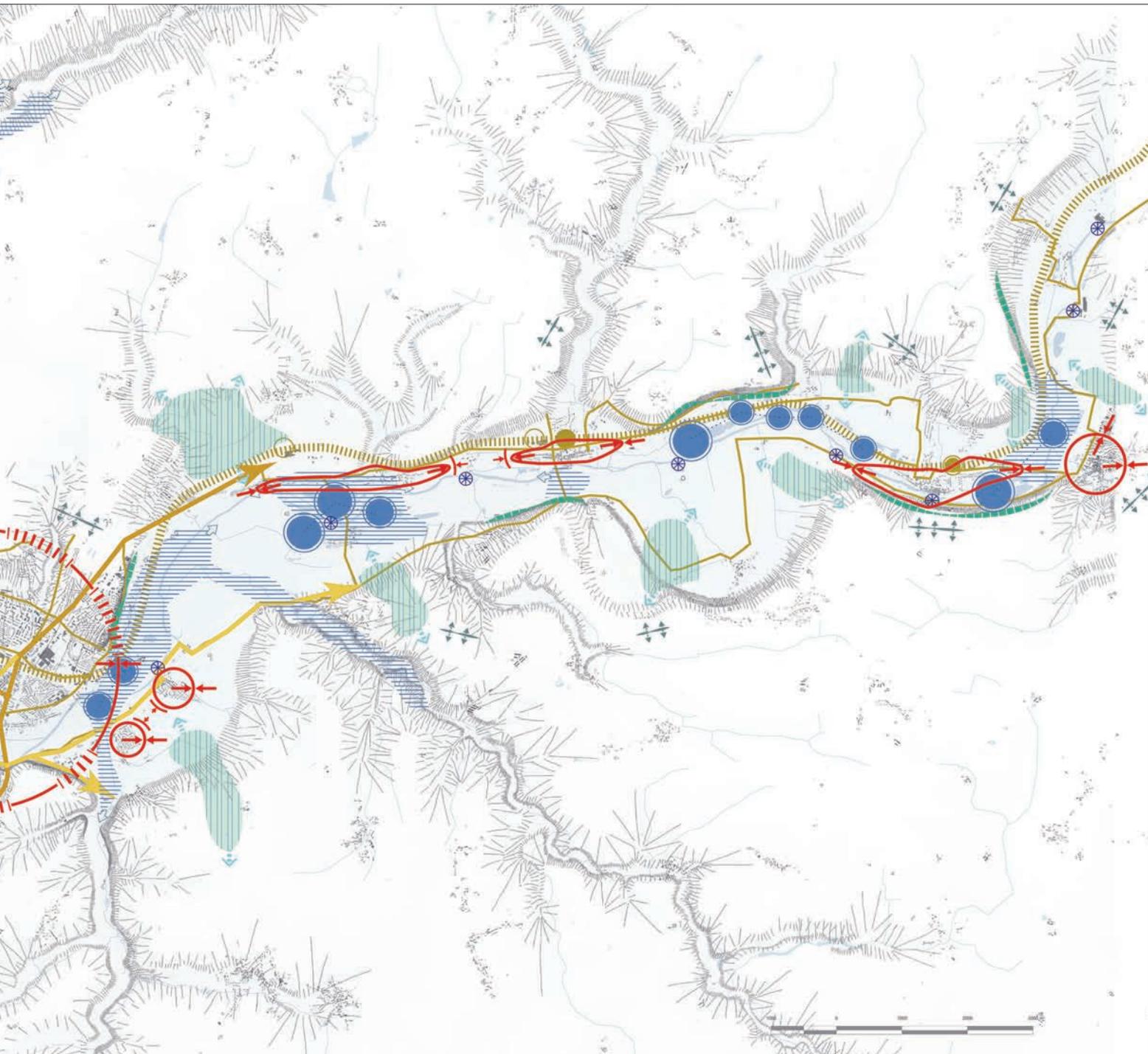
 Anticiper les liens et les développements entre Vendôme et son pôle gare TGV, et développer le quartier de la gare à Vendôme et à Montoire.

POUR UNE VALLÉE AISÉMENT PRATIQUÉE

 Réactiver la ligne ferrée comme alternative à la voiture. Maintenir la ligne de Fret. Prolonger la ligne du TTVL jusqu'à Vendôme et reconsidérer la desserte des gares de la vallée par le TER.

 Maintenir et revitaliser le réseau de gares et silos agricoles.

 Reconquérir une continuité de la vallée à travers Vendôme.



POUR UNE VALLÉE RICHE DE SA DIVERSITÉ



Faciliter la connexion entre Vendôme et son pôle gare TGV au travers du développement du réseau de transport en commun et de mobilités douces.



Conforter le caractère rural des routes longitudinales



Reconquérir et reconnaître les prairies comme éléments essentiels du milieu et du paysage. Encourager la continuité entre les milieux dans la vallée.



Développer une stratégie globale et cohérente concernant le réaménagement des carrières / gravières.



Préserver l'emprise des coutures agricoles entre plateaux et vallée.



Mettre en scène la vallée dans son territoire (promontoires, seuil plateaux/vallée, confluences...)



Gérer la végétation et les milieux sur les coteaux (hauteur, état des arbres...)



Éviter l'effacement des ouvrages hydrauliques tout en assurant les continuités écologiques en parallèle. Soutenir la gestion des ouvrages hydrauliques qui sont encore habités (moulins...)





CONCLUSIONS

Lors de notre première visite, le paysage de la vallée du Loir nous a touché par sa beauté, son calme et son cadre romantique. Nous nous sommes demandés comment nous pouvions intervenir, en tant que paysagistes, dans ce territoire qui semblait si tranquille. Un paysage où le Loir se cache et nous trompe parfois. Une paisibilité accentuée par les étendues d'étangs.

La roche affleurante abrite des habitations trogodytiques ou des caves creusées dans la falaise, formant le paysage typique de la vallée du Loir. Elles sont accompagnées de nombreux vestiges et ruines qui apportent une atmosphère mystique à la vallée.

La vallée du Loir est morcelée administrativement, mais unifiée au travers de son territoire. Un ensemble cohérent malgré la multitude des paysages qui peut y être observée... Mais cette diversité constitue la beauté de la vallée du Loir. Les futurs projets devront donc penser ce territoire comme une unité.

Ce premier tome met en évidence les enjeux de la prise en compte du paysage de la vallée du Loir. À partir du diagnostic ainsi formulé, nous avons défini des orientations qui vont guider les projets individuels, proposés dans le tome 2 de cet ouvrage.

ECOLE DE LA NATURE ET DU PAYSAGE - INSA CENTRE VAL DE LOIRE
3 RUE DE LA CHOCOLATERIE - CS 23410 - 41034 BLOIS CEDEX - 02 54 78 37 00

septembre 2014 - mars 2015

INSA

INSTITUT NATIONAL
DES SCIENCES
APPLIQUÉES
CENTRE VAL DE LOIRE

